



Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

Cabinet

Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle

*Rapport de l'étude de l'évaluation actuarielle et financière du régime
d'assurance maladie universelle au Burkina Faso*

Rapport version provisoire

Septembre 2017



Les données de ce rapport sont strictement confidentielles et à usage exclusif du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS) et du Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle (ST-AMU) du Burkina Faso

Siège Social : 187, Boulevard Abdelmoumen 5ème & 6ème étage Quartier des Hôpitaux 20100 -Stand : +212 5 22 49 27 60 -Fax : +212 5 22 49 23 29

contact@afrique-competences.com

www.afrique-competences.com

Sommaire

I.	SYNTHESE DE L'ETUDE	11
II.	INTRODUCTION	22
II.1	CONTEXTE ET OBJECTIFS	22
II.2	DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE	24
II.2.1	<i>Collecte des bases de données et des documents</i>	<i>25</i>
II.2.2	<i>Manipulation et fiabilisation des données collectées :</i>	<i>25</i>
II.2.3	<i>Proposition de solutions pour</i>	<i>25</i>
II.3	DETERMINATION DES PARAMETRES DE L'ETUDE ACTUARIELLE.....	26
III.	DESCRIPTION DU RAMU	27
III.1	PRESENTATION DE L'AMU	27
III.1.1	<i>Acteurs concernés.....</i>	<i>28</i>
III.1.2	<i>Le panier de soins de l'AMU comprend</i>	<i>29</i>
III.1.3	<i>Vérification et maintien du droit à l'AMU</i>	<i>29</i>
III.2	PRESTATIONS DE L'AMU	30
III.2.1	<i>Description générale.....</i>	<i>30</i>
IV.	MODELE ACTUARIEL	32
IV.1	INTRODUCTION	32
IV.2	L'ARCHITECTURE DU MODELE ACTUARIEL	34
IV.3	PERIMETRE DE PROJECTION.....	35
V.	PROJECTION DEMOGRAPHIQUE	36
V.1	LES DONNEES UTILISEES.....	36
V.2	PROJECTION DE LA POPULATION GLOBALE	36
V.2.1	<i>Hypothèse sur le taux d'accroissement naturel</i>	<i>36</i>
V.2.2	<i>Résultats de la projection</i>	<i>37</i>
V.3	PROJECTION DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION SOLVABLE	38
V.3.1	<i>Projection des salariés.....</i>	<i>38</i>
V.3.2	<i>Projections de la population des actifs non-salariés</i>	<i>51</i>
V.4	PROJECTION DE LA POPULATION DES INDIGENTS	51

V.4.1	<i>Estimation de l'effectif de la population des indigents</i>	52
V.4.2	<i>Projection des femmes enceintes</i>	53
V.4.3	<i>Projection des enfants âgés d'au plus 5 ans</i>	56
V.4.4	<i>Projection de la population des personnes en situation d'handicapé</i> :.....	57
V.4.5	<i>Projection des personnes âgées de plus de 60 ans</i> :.....	58
V.5	RECAPITULATIF DE LA PROJECTION DES SOUS-POPULATIONS.....	60
VI.	PROJECTIONS FINANCIERES	61
VI.1	HYPOTHESES DE PROJECTIONS	61
VI.1.1	<i>Hypothèses et paramètres relatifs aux prestations</i>	61
VI.1.2	<i>Détermination du coût du panier de soins</i>	64
VI.1.3	<i>Hypothèses et paramètres relatifs au financement du régime</i>	72
VI.2	RESULTATS DES PROJECTIONS ACTUARIELLES DU RAMU.....	75
VI.2.1	<i>Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027</i>	75
VI.2.2	<i>Synthèse des indicateurs comparables de la projection du scénario central</i>	81
VI.3	TESTS DE SENSIBILITE DU SCENARIO CENTRAL AU VARIATION DES HYPOTHESES	82
VI.3.1	<i>L'évolution du coût du panier de soins de 11 540 à 13 590 FCFA</i>	83
VI.3.2	<i>Deux révisions des tarifs des prestations de soins en 2023 et 2025</i>	86
VI.3.3	<i>Variation du taux d'aggravation de 7% à 10%</i>	88
VI.3.4	<i>Variation de la période de stage de 3 mois à 6 mois</i>	90
VI.3.5	<i>Taux de prise en charge réduit de 80% à 70%</i>	93
VI.3.6	<i>Maintien de la gratuité entièrement à la charge de l'Etat</i>	95
VI.3.7	<i>Variation du rythme de l'enrôlement des indigents de 10% à 20%</i>	97
VI.3.8	<i>Variation du taux de pauvreté de 38% à 46%</i>	100
VI.3.9	<i>Variation du rythme de l'enrôlement des non-salariés de 10% à 20%</i>	102
VI.3.10	<i>Synthèse des tests de sensibilités</i>	105
VI.4	AUTRES SCENARII DE FINANCEMENT.....	106
VI.4.1	<i>Impact de la suppression de la taxe de contribution pour RAMU</i>	106
VI.4.2	<i>Sans taxe de contribution et avec un taux de cotisation de 6.5% des salariés actifs</i>	108
VI.4.3	<i>Sans taxe de contribution et avec une cotisation de 78 000FCFA/an par ménage</i>	

<i>des non-salariés.....</i>	<i>111</i>
<i>VI.4.4 Sans taxe de contribution et avec une cotisation de 5.5% des salariés actifs et 48 000 FCFA/an par ménage des non-salariés.....</i>	<i>114</i>
<i>VI.4.5 Taxe de contribution de 1% avec une cotisation de 5% des salariés actifs et 30 000FCFA/an par ménage des non-salariés.....</i>	<i>117</i>
<i>VI.4.6 Synthèse des principaux indicateurs des scénarii.....</i>	<i>120</i>
VII. ANNEXES.....	122
SCENARIO CENTRAL : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	122
SCENARIO « PANIER DE SOINS A 13 590 FCFA » : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	123
SCENARIO DE DEUX REVISIONS D'INFLATION 2020-2023 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	124
SCENARIO DE TAUX D'AGGRAVATION 10% : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	125
SCENARIO PERIODE DE STAGE 6 MOIS COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	126
SCENARIO TAUX DE PRISE EN CHARGE 70% : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	127
SCENARIO GRATUITES NON INCLUES : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	128
SCENARIO ENROLEMENT DES INDIGENTS 20% A PARTIR DE 2019 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	129
SCENARIO TAUX DE PAUVRETE 46% COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	130
SCENARIO ENROLEMENT DES NON-SALARIES 20% A PARTIR DE 2019 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027	131
IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE CONTRIBUTION POUR RAMU	132
SANS LA TAXE DE CONTRIBUTION LES SALARIES ACTIFS DOIVENT PAYER UNE COTISATION DE 6.5%	133
SANS LA TAXE DE CONTRIBUTION LES NON-SALARIES DOIVENT PAYER 78 000FCFA/AN PAR MENAGE	134
SCENARIO SANS LA TAXE DE CONTRIBUTION LES SALARIES ACTIFS DOIVENT PAYER UNE COTISATION DE 5.5% ET LES NON-SALARIES 48 000 FCFA/AN PAR MENAGE	135
SCENARIO TAXE DE CONTRIBUTION 1% LES SALARIES ACTIFS COTISENT 5% ET LES NON-SALARIES DOIVENT PAYER 30 000FCFA/AN PAR MENAGE : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2018-2027.....	136

Liste des abréviations

AMU	Assurance Maladie Universelle
ARAMU	Agence de Régulation de l'Assurance Maladie Universelle
CA	Chiffre d'affaires
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CNAMU	Caisse Nationale d'Assurance maladie universelle
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CPC	Compte de produits et charges
CRAMU	Caisse régionale de la CNAMU
DGPS	Direction Générale de la Protection Sociale
PEC	Prise en charge
PNDES	Plan national de développement économique et social
RAMU	Régime d'Assurance Maladie Universelle
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
ST/AMU	Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle
TBN	Taux bruts de natalité

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux :

TABLEAU 1 : TAUX D'ENROLEMENT PREVU POUR L'INTEGRATION DE LA POPULATION DANS LE REGIME	12
TABLEAU 2 : RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE LA POPULATION, EN MILLIERS.....	14
TABLEAU 3 : HYPOTHESES ET PARAMETRES DE PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL	14
TABLEAU 4 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) PREVISIONNEL RAMU SCENARIO CENTRAL 2018-2027	16
TABLEAU 5 : COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SCENARIOS LES PLUS IMPACTANT. MONTANTS EN MRDS FCFA.....	20
TABLEAU 6 : EVOLUTIONS DES TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL	37
TABLEAU 7 : PROJECTION DE LA POPULATION BURKINABE (EN MILLIERS)	37
TABLEAU 8: EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DE LA POPULATION D'ACTIFS 2012-2016.....	39
TABLEAU 9: EVOLUTION D'EFFECTIF ET DE LA PENSION MOYENNE DES RETRAITES DE LA CARFO 2012-2016..	40
TABLEAU 10: EVOLUTION D'EFFECTIF DES RETRAITES DE LA CARFO 2011-2015	40
TABLEAU 11 : EFFECTIF DES ACTIFS DE LA CARFO PAR CATEGORIES EN 2015 (ANNUAIRE STATISTIQUE PAGE 34)	41
TABLEAU 12 : ESTIMATION DE L'ECHANCIER DE DEPARTS EN RETRAITE POUR LES 15 PROCHAINES ANNEES (EFFECTIF DES ACTIFS PAR TRANCHE D'AGE DE LA CARFO EN 2015 DE L'ANNUAIRE DE STATISTIQUE PAGE 23).....	41
TABLEAU 13 : ECHANCIER DE DEPARTS EN RETRAITE A LA CARFO	42
TABLEAU 14 : EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET DE L'EFFECTIF DES VEUVES DE LA CARFO 2012-2016 .	42
TABLEAU 15 : EVOLUTION D'EFFECTIF DES VEUVES DE LA CARFO 2011-2015	43
TABLEAU 16 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DES COTISATIONS DE LA POPULATION D'ACTIFS DE LA CNSS 2010- 2016.....	44
TABLEAU 17 : EVOLUTION DES EFFECTIFS COTISANTS ET IMMATICULES DE LA POPULATION D'ACTIFS DE LA CNSS 2010-2016	45
TABLEAU 18 : EVOLUTION DES NOUVELLES IMMATICULATIONS DE TRAVAILLEURS AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES (LES IMMATICULATIONS TARDIVES ET LES REGULARISATIONS SONT PRISES EN COMPTE)	45
TABLEAU 19 : EVOLUTION MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DES RETRAITES DE LA CNSS 2011-2015	46

TABLEAU 20 : EVOLUTION MASSE SALARIALE ET EFFECTIF DES VEUVES DE LA CNSS 2011-2015.....	47
TABLEAU 21 : HYPOTHESES DE PROJECTION DEMOGRAPHIQUES ET FINANCIERES DES SALARIES ET PENSIONNES .	48
TABLEAU 22 : ASSIETTES ANNUELLES MOYENNES DE DEPART DES PROJECTIONS EN FRANC CFA	48
TABLEAU 23 : EFFECTIFS INITIAUX DE PROJECTION.....	49
TABLEAU 24 : PROJECTION DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DES SALARIES DU BURKINA FASO, EN MILLIERS.....	49
TABLEAU 25 : PROJECTION DES ASSIETTES INDIVIDUELLES MOYENNES DE LA POPULATION DES SALARIES DU BURKINA FASO 2018-2027, EN FCFA	51
TABLEAU 26 : TAUX BRUTS DE NATALITE 2020-2027	54
TABLEAU 27 : PROJECTION DU NOMBRE DE NAISSANCES, EN MILLIERS	55
TABLEAU 28: EVOLUTION DE LA POPULATION DES FEMMES ENCEINTES, EN MILLIERS	55
TABLEAU 29 : PROJECTION DES ENFANTS AGES D’AU PLUS 5 ANS EN MILLIERS.....	56
TABLEAU 30 : PROJECTION DES PERSONNES EN SITUATION D’HANDICAPE EN MILLIERS.....	58
TABLEAU 31 : PROJECTION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS, EN MILLIERS	59
TABLEAU 32 : RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE LA POPULATION, EN MILLIERS.....	60
TABLEAU 33 : TAUX D’ENROLEMENT PREVU POUR L’INTEGRATION DE LA POPULATION DANS LE REGIME	61
TABLEAU 34 : COUT DES GRATUITES ET EVALUATION DES COUTS MOYENS	64
TABLEAU 35 : DETAILS DE LA DEPENSE COURANTE DE SANTE EN 2015 PAR TYPE DE PRESTATAIRES DE SOINS ET PAR REGIME DE FINANCEMENT. SOURCE DONNEES DU CNS 2015. CHIFFRES EN MILLIONS FCFA.....	66
TABLEAU 36 : CHIFFRE D’AFFAIRES MOYEN PAR SECTEUR D’ACTIVITES (EN MILLIARDS DE FCFA).....	74
TABLEAU 37 : HYPOTHESES ET PARAMETRES DE PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL.....	75
TABLEAU 38 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) PREVISIONNEL RAMU SCENARIO CENTRAL 2018-2027	76
TABLEAU 39 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION DU SCENARIO CENTRAL, MONTANTS EN MILLIARDS FCFA	81
TABLEAU 40 : AGREGATS MACRO PROJETES, MONTANTS EN MILLIARDS FCFA	81
TABLEAU 41 : PRINCIPAUX INDICATEURS RAMU PAR RAPPORT AUX AGREGATS MACRO-ECONOMIQUES DU SCENARIO CENTRAL	82
TABLEAU 42 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON PANIER DE SOINS DE 13 590 FCFA.....	83
TABLEAU 43 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TEST DE SENSIBILITE AU PANIER DE SOINS	85

TABLEAU 44 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON DEUX REVISIONS TARIFAIRES ..	86
TABLEAU 45 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX D’INFLATION.....	87
TABLEAU 46 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON TAUX D’AGGRAVATION DE 10%	88
TABLEAU 47 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX D’AGGRAVATION.....	90
TABLEAU 48 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UNE PERIODE DE STAGE DE 6 MOIS.....	91
TABLEAU 49 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – PERIODE DE STAGE.....	92
TABLEAU 50 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UN TAUX DE PRIS EN CHARGE DE 70%.....	93
TABLEAU 51 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX DE PRIS EN CHARGE.....	94
TABLEAU 52 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON LA PEC DES GRATUITES	95
TABLEAU 53 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – GRATUITES NON INCLUES	97
TABLEAU 54 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU Vs ENROLEMENT DES INDIGENTS.....	98
TABLEAU 55 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – ENROLEMENT DES INDIGENTS	99
TABLEAU 56 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON TAUX DE PAUVRETE 46% ...	100
TABLEAU 57 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – TAUX DE PAUVRETE	102
TABLEAU 58 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SELON UN ENROLEMENT DES NON- SALARIES A 20 % PAR AN.....	103
TABLEAU 59 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SELON UN ENROLEMENT DES NON- SALARIES A 20 % PAR AN.....	104
TABLEAU 60 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SANS TAXE DE CONTRIBUTION.....	106
TABLEAU 61 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SANS TAXE DE CONTRIBUTION ...	108
TABLEAU 62 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DE 6.5% DES SALARIES ACTIFS	109
TABLEAU 63 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SCENARII DE FINANCEMENT : SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DE 6.5% DES SALARIES ACTIFS	111
TABLEAU 64 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DES NON-SALARIES DE 78 000FCFA/AN PAR MENAGE	112
TABLEAU 65 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SCENARII DE FINANCEMENT SANS TAXE DE CONTRIBUTION + COTISATION NON-SALARIES 78 000 FCFA PAR AN	113
TABLEAU 66 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC	

UNE COTISATION DE 6.5% DES SALARIES ACTIFS ET 48 000 FCFA/AN PAR MENAGE POUR LES NON-SALARIES	115
TABLEAU 67 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SCENARII DE FINANCEMENT : SANS TAXE DE CONTRIBUTION AVEC UNE COTISATION DE 5.5% DES SALARIES ACTIFS ET DE 48 000 FCFA/AN PAR MENAGE POUR LES NON SALARIES	117
TABLEAU 68 : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNEL RAMU TAXE DE CONTRIBUTION 1% AVEC UN TAUX DE COTISATION DE 5% POUR LES SALARIES ACTIFS ET UNE COTISATION DES NON-SALARIES DE 30 000FCFA/AN PAR MENAGE	118
TABLEAU 69 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET RESULTATS DE LA PROJECTION – SCENARII DE FINANCEMENT 1% DE TAXE DE CONTRIBUTION + COTISATION DES SALARIES ACTIFS DE 5% +COTISATION NON-SALARIES 30 000 FCFA PAR AN	119
TABLEAU 70 : COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SCENARII LES PLUS IMPACTANT.	121

Liste des figures :

FIGURE 1 : PROJECTION DES RESSOURCES, CHARGES ET RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA	18
FIGURE 2 : PROJECTION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU RAMU 2018-2027	18
FIGURE 3 : PROJECTION DES RATIONS CHARGES/RESSOURCES ET DES TAUX D'ENROLEMENT AU RAMU 2018-2027.....	19
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ENTRE 2007 ET 2050.....	37
FIGURE 5 : PROJECTION DE LA POPULATION BURKINABE	38
FIGURE 6: PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DES SALARIES DU BURKINA FASO (EN MILLIONS)	50
FIGURE 7 : PROJECTION DES ACTIFS ET DES RETRAITES DU BURKINA FASO 2018-2027	50
FIGURE 8 : ÉVOLUTION DU TAUX BRUT DE NATALITE ENTRE 2007 ET 2050.....	54
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ENFANTS AGES D'AU PLUS 5 ANS	56
FIGURE 10 : ÉVOLUTION DES ENFANTS AGES D'AU PLUS 5 ANS.....	57
FIGURE 11 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS	59
FIGURE 12 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS EN MILLIERS	60
FIGURE 13 : PROJECTION DES RESSOURCES, CHARGES ET RESULTATS TECHNICO-FINANCIERS 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA	78

FIGURE 14 : PROJECTION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU RAMU 2018-2027	78
FIGURE 15 : PROJECTION DE LA SUBVENTION DE L'ETAT POUR RAMU SELON LE TAUX D'ENROLEMENT NATIONAL 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA.....	79
FIGURE 16 : PROJECTION DES RATIONS CHARGES/RESSOURCES ET DES TAUX D'ENROLEMENT AU RAMU 2018- 2027.....	79
FIGURE 17 : PROJECTION DES RESERVES ET DES TAUX D'ENROLEMENT NATIONAUX 2018-2027 EN MILLIARDS DE FCFA.....	80
FIGURE 18 : TEST DE SENSIBILITE AU COUT DU PANIER DE SOINS, RESULTATS ET PRESTATIONS.....	84
FIGURE 19 : TEST DE SENSIBILITE RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX D'INFLATION	87
FIGURE 20 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX D'AGGRAVATION.....	89
FIGURE 21 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET DES PRESTATIONS A LA VARIATION DE LA PERIODE DE STAGE	92
FIGURE 22 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX DE PRIS EN CHARGE	94
FIGURE 23 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AUX PROGRAMMES DE GRATUITES NON INCLUES	96
FIGURE 24 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A L'ENROLEMENT DES INDIGENTS.....	99
FIGURE 25 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS AU TAUX DE PAUVRETE	101
FIGURE 26 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A L'ENROLEMENT DES NON-SALARIES A 20% PAR AN	104
FIGURE 27 : TEST DE SENSIBILITE DES RESULTATS ET PRESTATIONS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE CONTRIBUTION.....	107
FIGURE 28 : SCENARII DE FINANCEMENT : SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DE 6.5% DES SALARIES ACTIFS	110
FIGURE 29 : SCENARII DE FINANCEMENT : SANS TAXE DE CONTRIBUTION ET AVEC UNE COTISATION DES NON- SALARIES 78 000 FCFA/AN PAR MENAGE.....	113
FIGURE 30 : SCENARII DE FINANCEMENT : SANS TAXE DE CONTRIBUTION AVEC UNE COTISATION DE 6.5% POUR LES SALARIES ACTIFS ET 48 000 FCFA/AN PAR MENAGE POUR LES NON-SALARIES.....	116
FIGURE 31 : SCENARII DE FINANCEMENT : TAXE DE CONTRIBUTION 1% AVEC TAUX DE COTISATION 5% POUR LES SALARIES ACTIFS ET UNE COTISATION DE 30 000 FCFA/AN PAR MENAGE POUR LES NON-SALARIES.....	119

I. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Au Burkina Faso, le système de sécurité sociale couvre seulement 7% de la population en juillet 2017, essentiellement au profit des travailleurs du secteur formel, et ne prend pas en charge le risque maladie.

Dans le souci d'étendre la protection contre le risque maladie à l'ensemble de la population et de permettre à chaque Burkinabè d'accéder à un minimum de services de santé, le Gouvernement a promulgué la Loi n°65-2015/AN portant régime de l'assurance maladie obligatoire (RAMU) qui ambitionne de généraliser l'accès aux soins de santé moyennant un financement solidaire et mutualisé de la population solvable et par la subvention de l'Etat au profit de la population indigente. Cette difficulté d'accès aux soins de santé, notamment pour les couches sociales économiquement modestes, contribue en grande partie dans l'état du profil de santé publique qui est jugé préoccupant dans le Plan national de développement économique et social « **PNDES 2016-2020** ».

Le schéma envisagé est celui d'une assurance maladie obligatoire incluant une assistance pour les personnes en situation d'indigence et un système de gratuité qui peut se traduire en exemptions de cotisations, en exemptions de copaiement ou les deux, pour les populations suivantes :

- les enfants de moins de 5ans ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées.

La présente étude de l'évaluation actuarielle et financière du régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso a pour objectif de déterminer les paramètres

devant **assurer l'équilibre financier** du RAMU à court, moyen et long terme, tenant compte de la Loi et :

- ✓ des hypothèses à projeter sur les trois piliers du RAMU à savoir :
 - la population éligible selon les données de ses différents segments ;
 - le panier de soins à couvrir ;
 - la capacité de financement des différents acteurs ;
- ✓ en fonction de l'évolution de l'environnement dans lequel le Régime se développera (paramètres démographiques, éligibilité progressive des populations au RAMU, le panier des biens et services médicaux, la croissance économique, et la capacité croissante de financement patronal, salarial et étatique) ;
- quelques propriétés du RAMU projeté dans le scénario central de l'étude.

L'assurance maladie universelle est une prestation qui sera gérée par la CNAMU. Elle garantit pour l'assuré et les membres de sa famille à charge la couverture des risques et frais de soins de santé inhérents à la maladie, à la maternité et à la réhabilitation physique, par le remboursement ou la prise en charge des frais de soins curatifs, préventifs et de réhabilitation.

Comme son nom l'indique le régime ambitionne de couvrir l'ensemble de la population de façon progressive, selon le schéma suivant :

Tableau 1 : Taux d' enrôlement prévu pour l'intégration de la population dans le régime

ANNEE D'ELIGIBILITE OBLIGATOIRE	2018	A partir de 2019
Salariés	100%	
Non-salariés		
	Rural (solvable)	+5% par an
	Urbain (solvable)	+10% par an
Population non solvable (Indigents)		+10% par an
Gratuité pour les femmes enceintes	100%	
Enfants de moins de 5 ans	100%	
Handicapés	100%	
Personnes âgées	100%	

Le financement du régime qu'il provienne des assurés cotisants ou de l'Etat, pour les différents segments de population, est géré par la CNAMU.

Le panier de soins de l'AMU comprend :

- les hospitalisations ;
- les **soins ambulatoires**, à l'exception de ceux fournis dans les CHR et CHU ;
- les soins à l'étranger ne sont pas pris en charge.

Les prestations fournies sont assorties **d'un ticket modérateur** qui représente la part qui reste à la charge de l'assuré comme suit :

- pour les prestations en ambulatoire : 30% ;
- pour les prestations en hospitalisation : 10% ;

Pour les affections chroniques, et quelle que soit la maladie et son coût : le ticket modérateur que peut supporter l'assuré ne doit pas excéder 30.000 FCFA.

Les assurés des deux segments de population (les indigents et les assurés bénéficiaires du programme de gratuité de l'Etat) ne supportent aucun ticket modérateur, la totalité des frais de soins étant supportée par la subvention de l'Etat.

➤ Projection démographique :

La population Burkinabé passera de 20 200 000 habitants en 2018 à 26 355 000 en 2027 soit une croissance de 30%. Pour la même période (2027), le régime d'assurance maladie universelle projette un taux national de couverture de 80% de la population.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des projections des différentes composantes de la population Burkinabé, selon la segmentation nécessaire à la modélisation des engagements et des ressources du RAMU.

L'un des avantages de ce projet ambitieux est que la population Burkinabé reste très jeune dans son ensemble, avec moins de 5% de personnes âgées. Cette dernière

catégorie pénalise actuellement les régimes de couverture médicale dans certains pays à démographie vieillissante avec des coûts de prise en charge particulièrement élevés.

Tableau 2 : Récapitulatif des projections de la population, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2026	2027
Population globale	20 200	20 900	21 500	24 900	25 637	26 355
Population solvable	12 739	13 397	13 997	17 361	18 092	18 816
Salariés	2 683	2 858	3 045	4 203	4 486	4 788
Non-salariés	10 056	10 538	10 952	13 158	13 606	14 028
Population non solvable (Indigents)	7 461	7 503	7 503	7 539	7 545	7 539
Urbains	597	600	600	603	604	603
Ruraux	6 864	6 903	6 903	6 936	6 941	6 936
Programmes de gratuité (*)	4 446	4 532	4 628	5 093	5 099	5 116
Femmes enceintes (*)	822	837	853	958	930	961
Enfants 0-4 ans (*)	3 600	3 670	3 750	4 135	4 126	4 126
Handicapés (*)	242	251	258	299	308	316
Personnes âgées (*)	880	920	940	1 111	1 157	1 203

(*) Ces catégories figurent également dans les chiffres des deux grandes populations en haut du tableau (solvable et non solvable).

➤ Projection financière du scénario central

Le RAMU du scénario central est projeté selon des hypothèses suffisamment prudentes, mais sans excès.

Ci-dessous un bref rappel des principaux paramètres et hypothèses utilisés pour les projections du régime RAMU, selon le scénario central :

Tableau 3 : Hypothèses et paramètres de projection du scénario central

Hypothèses	Paramètres	Valeurs
Financement	Taux de cotisation employeurs et salariés	4%
	Cotisation des actifs non-salariés (moyenne)	24 000 FCFA/an par ménage
	Taux de rendement financier	5%
	Taux de la taxe de contribution	3%

	Taux des frais de gestion (dont 1% pour l'ARAMU)	15,00%
Prestations	Taux de prise en charge (moyen)	80%
	Coût du panier	11 540
	Panier Femmes enceintes	14 647
	Panier Enfant de moins de 5ans	3 931
	Taux d'aggravation 2018-2022	7%
	Taux d'inflation en 2023 (Une révision tarifaire)	10%
	Période de stage	3 mois
Subventions	Subvention Indigents	100%
	Subvention Cotisation Non-salariés	0%
	Subvention Cotisation Handicapés	65%
	Subvention Cotisation personnes âgées	80%

Financement innovant : Une taxe de contribution de certains secteurs d'activités qui aidera à pérenniser le régime sans exiger des populations une cotisation supérieure à leur capacité.

Dans la perspective de proposer des sources de financements innovants, nous avons demandé à la Direction générale des impôts (DGI) de nous communiquer les chiffres d'affaires moyens des quatre secteurs d'activités suivants :

- boissons alcoolisées et soda
- industries de tabac
- opérateurs de télécommunication
- sociétés minières en phase d'exploitation

Ces quatre secteurs d'activités ont réalisé en 2016 un total chiffre d'affaires de 1 423 Mrds FCFA. Ce chiffre d'affaire global peut constituer par la suite une assiette de calcul de la taxe de contribution de ces secteurs d'activités au RAMU.

Vu les besoins du RAMU et pour lui garantir une situation suffisamment équilibrée pour faire face à des évolutions imprévues des coûts, nous suggérons dans le scénario central **une taxe de contribution au RAMU de 3%. Ce taux apportera au régime en 2018, 47 Milliards FCFA.** Ce taux de taxation reste largement en deca de ce qui se passe dans certains pays d’Afrique comme le Gabon où ce taux de contribution à l’assurance maladie atteint 10%.

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses exposées ci-dessus, la projection du régime RAMU se présente comme suit :

Tableau 4 : Compte de produits et charges (CPC) prévisionnel RAMU scénario central 2018-2027

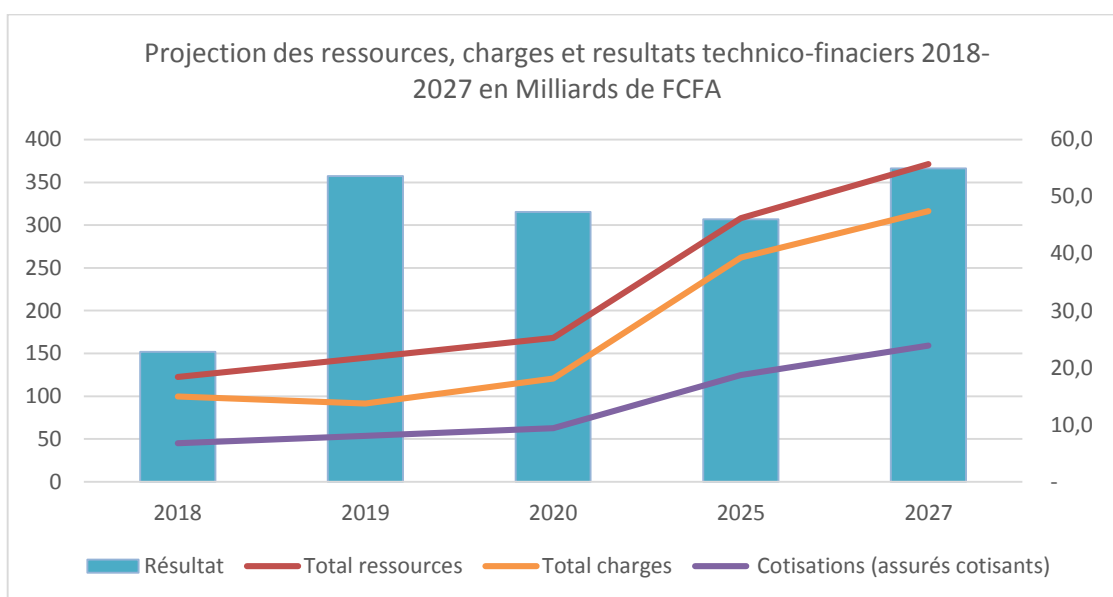
CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Produits financiers	-	3,9	6,8	20,0	26,0
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,0	168,1	308,0	371,3
Charges	-	-	-	-	-
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	99,8	91,4	120,8	262,0	316,4
Résultat	22,8	53,6	47,3	46,0	55,0
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	22,8	76,4	123,7	328,1	433,0
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Charges/Ressources	49%	59%	65%	85%	86%

() dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.*

La lecture de ce Compte de Produits et Charges (CPC) projeté permet de constater que :

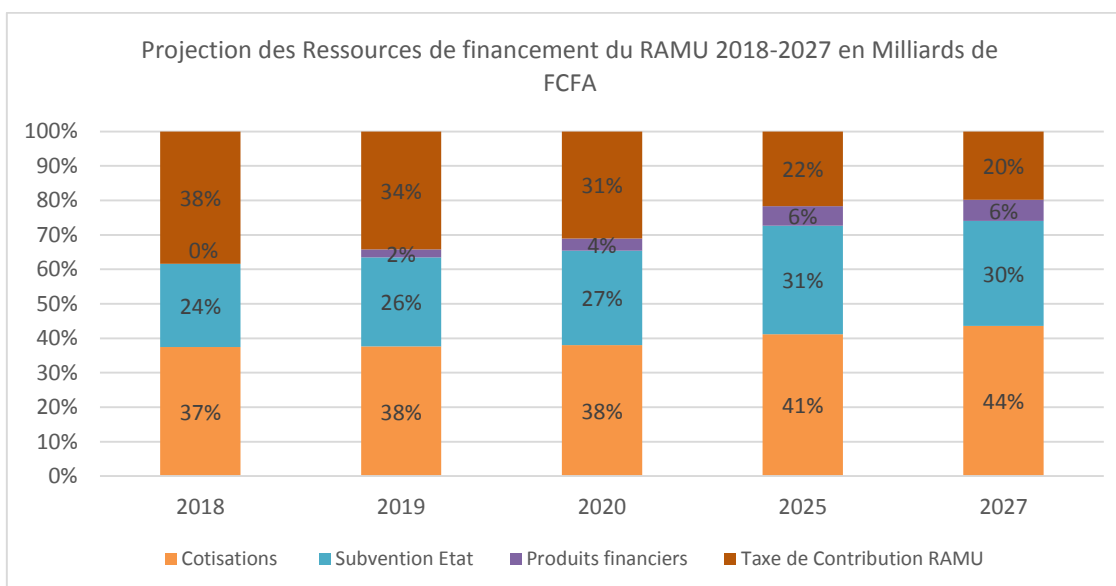
- **L'équilibre est assuré pour le régime**, avec un excédent sur toute la période de projection ;
- le cumul des excédents constituera un fonds qui atteindra 433 Milliards FCFA en 2027. Soit environ une année et demie de charges. **Ce surplus n'est pas excessif non plus puisque le régime est toujours en montée de charge et aura besoin de cet excédent pour faire face à une déviation imprévue de sinistralité. En plus cet excédent devra permettre de faire face au risque d'antisélection, le temps que le régime arrive à imposer le paiement de cotisation à l'ensemble de la population solvable.**
- même en 2027 avec un taux d'enrôlement de 79% de la population, le ratio charges/cotisations demeurera acceptable pour un nouveau régime en phase de consolidation (86% en 2027) ;
- **la taxe de contribution au RAMU** des quatre secteurs d'activités présentés auparavant, permet de stabiliser le résultat du régime en **apportant en moyenne 59 Mrds par an au régime** ;
- à partir de 2020, la charge d'enrôlement des indigents et des non-salariés solvables (payant une cotisation nettement inférieure au coût du panier de soins) fera progresser les charges de manière plus rapide que les cotisations collectées. Dans cette situation, en l'absence de la subvention de l'Etat pour la charge des indigents et la taxe de contribution, le régime ne pourra pas honorer ses engagements.

Figure 1 : Projection des ressources, charges et résultats technico-financiers 2018-2027 en Milliards de FCFA



La taxe de contribution au RAMU apporte au départ du régime 38% de ses ressources, mais avec l'évolution de l'enrôlement des populations, la part de la taxe dans le total baisse à 20% en échange d'une croissance de la subvention de l'Etat.

Figure 2 : Projection des Ressources de financement du RAMU 2018-2027

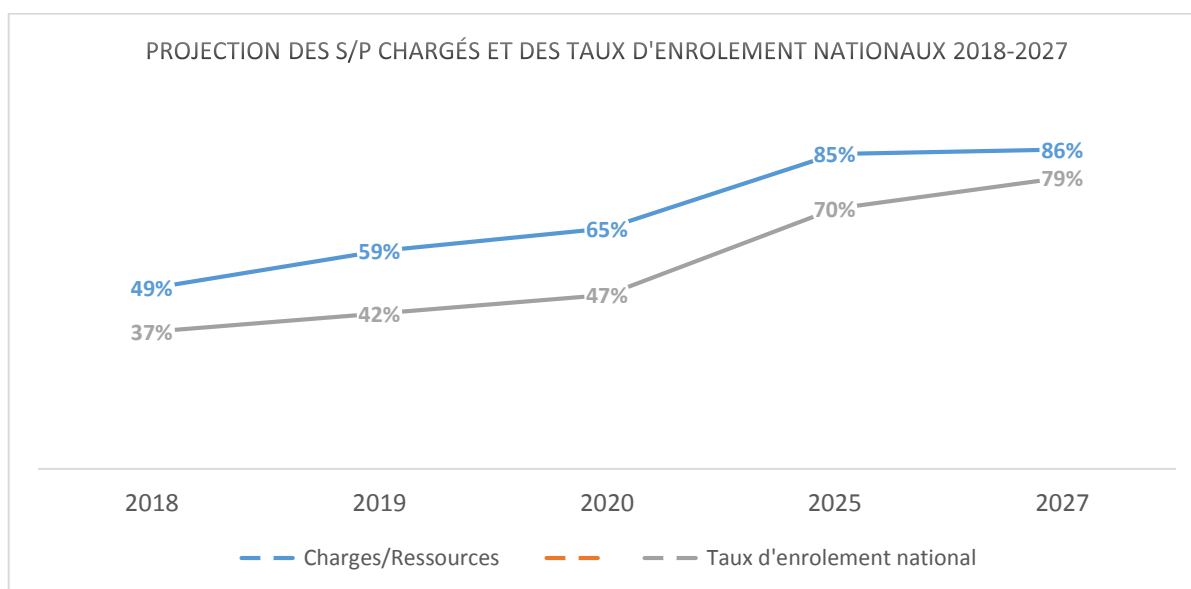


Les subventions de l'Etat pour le RAMU passeront de **30.2 Milliards en 2018** (principalement pour les gratuits, les personnes âgées et les handicapés) à **112.9 Milliards en 2027**, en bonne partie pour la prise en charge des indigents.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11 Mrds en 2018, et un total de 198 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30 Mrds en 2018, et un total de 723 Mrds sur les 10 ans. (en FCFA)

Figure 3 : Projection des ratios Charges/Ressources et des taux d'enrolement au RAMU 2018-2027



Afin, d'identifier les facteurs et hypothèses les plus influents de ceux qui paraissent cruciaux mais qui ne le sont pas en réalité, il a fallu procéder à des tests de sensibilité. L'analyse des résultats de ces différents tests de sensibilité (voir chapitre « Tests de sensibilité du scénario central »), nous aide à prendre conscience de l'importance des choix des hypothèses et surtout des décisions qui en découlent.

Les stress tests du scénario central démontrent sa robustesse et la stabilité de sa capacité à faire face à ses engagements ;

D'autres scénarii de financement ont également été projetés et discutés avec l'équipe du projet. Le tableau ci-dessous, expose une comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarios de financement étudiés.

Tableau 5 : comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarios les plus impactant. Montants en Mrds FCFA

Indicateurs	Central	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Taux de cotisation des actifs	4%	6,5%	4%	5,5%	5%
Taux de cotisation des Retraités	4%	4%	4%	4%	4%
Cotisation des non-salariés FCFA	24 000	36 000	78 000	48 000	30 000
Taux de taxe de contribution	3%	0%	0%	0%	1%
1er déficit	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	17,8	10,5	16,7	17,8
Fond 2027	433,0	177,9	104,7	167,2	178,4
Budget Etat 2018	30,2	30,2	34,8	32,2	30,7
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,3	77,9	74,8	72,9
Moyenne charges 2018-2027	196,7	203,8	202,0	203,3	200,1
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	142,2	130,0	138,8	117,8
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	221,6	212,4	220,0	218,0

Si l'on ne dispose pas des 3% de taxe de contribution tirée du chiffre d'affaires de certains secteurs d'activités, il va falloir demander aux cotisants actifs salariés et non-salariés de payer **une cotisation d'équilibre bien plus élevée.**

En effet, il faudra :

- Soit exiger des non-salariés une cotisation annuelle de 78 000 FCFA par ménage/ an;
- ou appliquer un taux de cotisation de 6.5% aux salariés actifs ;
- ou augmenter les deux sources de financement : Un taux de 5.5% pour les salariés et 48 000FCFA/ménage / an pour les non-salariés.

Avec un taux de contribution de 1%, le régime aura besoin d'un taux de cotisation des salariés de 5% et d'une cotisation annuelle des non-salariés de 30 000FCFA/an/ par ménage.

II. INTRODUCTION

II.1 Contexte et objectifs

Au Burkina Faso, le système de sécurité sociale couvre seulement 7% de la population en juillet 2017, essentiellement au profit des travailleurs du secteur formel, et ne prend pas en charge le risque maladie.

Les populations éprouvent des difficultés pour accéder financièrement aux soins de santé et les travailleurs vivant de l'économie informelle urbaine et rurale courent à tout moment le risque de basculer dans la pauvreté, voire dans l'extrême pauvreté, du fait de la maladie et des dépenses catastrophiques y afférentes.

Cette difficulté d'accès aux soins de santé, notamment pour les couches sociales économiquement modestes, contribue en grande partie dans l'état du profil de santé publique qui est jugé préoccupant dans le Plan national de développement économique et social « **PNDES 2016-2020** » :

En effet, les indicateurs de mortalité maternelle, néonatale et infantile respectivement, de 330 pour 100 000 nouvelles naissances, 23 pour 1 000 nouvelles naissances et 43 pour 1 000 nouvelles naissances, sont éloignés des normes internationales. De même, les ressources humaines, les infrastructures et les indicateurs de couverture restent en-dessous des normes recommandées.

À cela, s'ajoute la question de la malnutrition à laquelle le décès d'un enfant sur deux est lié, dans un contexte de malnutrition chronique (30,2% en 2015), de malnutrition aiguë (10,4% en 2015) et de carences en micronutriments (vitamine A, iode, fer). Les différentes formes de malnutrition ont des conséquences irréversibles et néfastes sur la santé, la survie, le développement et les capacités cognitives de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que sur les capacités productives, reproductives et intellectuelles à l'âge adulte.

Selon le PNDES, l'accès aux services de santé est le deuxième défi majeure de la santé dans le pays :

En effet, les principaux défis de la santé se résument selon le PNDES comme suit : (i) l'amélioration de la qualité de l'offre de services de santé, (ii) **l'accroissement de l'accès aux services de santé**, (iii) la mise à disposition des ressources humaines et des infrastructures aux normes internationales, (iv) **la réduction des inégalités régionales**, (v) le renforcement du système d'information sanitaire, (vi) la prévention et l'amélioration de la prise en charge intégrée de la malnutrition, (vii) le développement de la recherche en santé et (viii) la gouvernance des établissements de santé. »

Le constat étant fait, ce même PNDES, vise la couverture de 15% de la population en 2018 dans un régime d'assurance maladie universelle pour atteindre 25% en 2020.

Une étude actuarielle qui doit définir un paramétrage du régime au démarrage qui soit viable :

Dans le souci d'étendre la protection contre le risque maladie à l'ensemble de la population et de permettre à chaque Burkinabè d'accéder aux services de santé requis, le Gouvernement a engagé la réflexion en vue de mettre en place un régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

Le schéma envisagé est celui d'une assurance maladie obligatoire incluant une assistance pour les personnes en situation d'indigence et un système de gratuité qui peut se traduire en exemptions de cotisations, en exemptions de copaiement ou les deux, pour les populations suivantes :

- les enfants de moins de 5 ans ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes âgées.

La présente étude a pour objectif de déterminer les paramètres devant **assurer l'équilibre financier** du RAMU à court, moyen et long terme, tenant compte de la Loi et :

- ✓ des hypothèses à projeter sur les trois piliers du RAMU à savoir :
 - la population éligible selon les données de ses différents segments,
 - le panier de soins à couvrir,
 - la capacité de financement des différents acteurs ;
- ✓ en fonction de l'évolution de l'environnement dans lequel le Régime se développera (paramètres démographiques, éligibilité progressive des populations au RAMU ; Le panier des biens et services médicaux ; Croissance économique, emploi, et capacité croissante de financement patronal, salarial et étatique).

Il convient de rappeler que cette étude actuarielle s'inscrit également dans le cadre des orientations légales de la loi portant promulgation du RAMU, et ce en vertu de son article 53 qui énonce que : « *Le régime d'assurance maladie universelle institué par la présente loi est géré selon le principe d'équilibre financier entre les ressources stables et les dépenses du régime. Une étude actuarielle externe est réalisée au moins tous les cinq ans afin de consolider la pérennité de l'équilibre financier du régime* »

II.2 Démarche de mise en œuvre de l'étude

Notre démarche suivie a été construite sur la base des dispositions légales, des orientations des institutions rencontrées, de notre compréhension des objectifs de l'étude ainsi que sur la base de nos convictions et de notre expérience dans ce type de projets.

II.2.1 Collecte des bases de données et des documents

Cette phase de l'étude nous a permis de collecter l'ensemble des **données démographiques et socio-économiques** détaillées et/ou agrégées (selon disponibilité) relatives aux :

- populations des assurés et leurs ayants droit par âge, sexe, situation matrimoniale et assiette de cotisation, et si possibles des images historiques ;
- la population des enfants de 0-5 ans, femmes enceintes, les indigents et les ménages vulnérables ;
- la consommation médicale (Dépenses de santé) auprès de la direction des statistiques du ministère de la santé, la Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) et le Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle (ST/AMU) ;

Recueillir également l'ensemble des documents et rapports permettant de cerner les aspects socioéconomiques du Pays :

- rapports des comptes nationaux de la santé ;
- rapport d'étude sur le secteur informel et études sur les revenus des ménages ;
- bilans économiques et études prospectives déjà réalisés ;

II.2.2 Manipulation et fiabilisation des données collectées :

Cette étape de l'étude a permis de :

- réaliser des tests de cohérence et des contrôles permettant d'apprécier l'exhaustivité et l'exactitude des données ;
- réaliser des analyses statistiques permettant d'apprécier la pertinence et la qualité des données ;
- d'organiser des ateliers et des entrevues auprès des personnes ressources.

II.2.3 Proposition de solutions pour

Cette étape a permis de proposer des solutions pour :

- la correction des incohérences ;
- la complétude des informations manquantes ;
- les pistes de contournements pour données manquantes.

Une bonne collecte des données nous permet de réaliser :

- une modélisation de l'évolution des dépenses et de prise en charge du RAMU en fonction de plusieurs scénarios portant sur l'évolution tendancielle de la démographie de la population éligible, des besoins des bénéficiaires en prestations de santé prioritaires et des capacités de financement des acteurs.
- une prévision annuelle sur le long terme à horizon de dix ans, entre 2018 et 2027, des dépenses du RAMU ;

II.3 Détermination des paramètres de l'étude actuarielle

Cette étape nous a permis de détermination des scénarios (Populations, Panier de soins, Progressivité ...) à étudier :

- populations éligibles :
 - détermination des effectifs par segment éligible l'année n ;
 - estimation de l'évolution des effectifs de n+1 à n+10 ;
- panier de soins :
 - détermination du panier de soins par segment ;
 - détermination du coût des paniers de soins ;
 - estimation de l'évolution du coût des prestations médicales et du panier de soins sur l'horizon de l'étude ;
- estimation des besoins de financement ;
- détermination des modalités de financement par scénario.

III. DESCRIPTION DU RAMU

III.1 Présentation de l'AMU

L'assurance maladie universelle est une prestation qui sera gérée par un organisme public appelé la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU). Elle garantit pour l'assuré et les membres de sa famille à charge la couverture des risques et frais de soins de santé inhérents à la maladie, à la maternité et à la réhabilitation physique, par la prise en charge des frais de soins curatifs, préventifs et de réhabilitation.

Comme son nom l'indique, le régime ambitionne de couvrir l'ensemble de la population de façon progressive, selon le schéma suivant :

- la population des salariés et des retraités des secteurs public et privé ainsi que leurs ayants droit sera couverte dès 2018 ;
- la population des indigents, qui sera prise en charge par l'Etat, adhérera à partir de 2019, avec une cadence d'environ 10% par an en fonction de l'avancement des travaux d'identification ;
- la population des personnes actives non salariées sera couverte à partir de 2019 pour les professions organisées. En ce qui concerne les professions actuellement non organisées cette adhésion sera faite par catégorie socio-professionnelle dès que les travaux d'organisation et d'identification des membres d'une catégorie seront réalisés.
- les personnes bénéficiant des programmes de gratuité de l'Etat : ces personnes continueront à bénéficier des prestations prévues par ces programmes sans discontinuer, tant qu'ils ne seront pas devenus assurés cotisants eux même ou ayants droit d'un assuré cotisant.

Le financement du régime qu'il provienne des assurés cotisants ou de l'Etat, pour les

différents segments de population, est géré par la CNAMU conformément aux dispositions de la Loi 060-2015/CNT.

III.1.1 Acteurs concernés

Les acteurs entrant en jeu sont :

- les employeurs des salariés (du public et privé) et les assurés;
- les titulaires de pensions CNSS et CARFO. Ces derniers sont considérés comme employeurs des retraités ;
- les organismes délégataires de gestion, pour les fonctions dont ils ont la charge, conformément à la convention de gestion qui les lie avec la CNAMU ;
- les prestataires de soins;
- l'agence de Régulation de l'Assurance Maladie Universelle (ARAMU) ;
- la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU) ;
- les Caisses Régionales d'Assurance Maladie Universelle (CRAMU).

La relation entre ces différents acteurs peut être résumée comme suit :

1. les employeurs doivent s'affilier, immatriculer leurs salariés auprès de la CNAMU;
2. les employeurs doivent déclarer les salaires et verser les cotisations (part salarié et part employeur) à la CNAMU ;
3. les assurés actifs non-salariés doivent verser directement leurs cotisations à la CNAMU ;
4. l'Etat verse les cotisations des assurés indigents et ceux bénéficiant des programmes de gratuité ;
5. les assurés déposent leurs dossiers de demande de prise en charge, d'admission en ALD exonérante, et maladie auprès de la CNAMU ou du gestionnaire délégué. Ils y déclarent aussi les membres de leurs familles et y déposent leurs réclamations.
6. les prestataires de soins adressent à la CNAMU, les relevés des prestations réalisées et les dossiers y afférents, les demandes des prises en charge au profit de l'assuré

- ou des remboursements relatifs aux prises en charge déjà accordées et exécutées ;
7. les prestataires de soins publics communiquent périodiquement la listes des services et prestations médicales rendues aux assurés pour règlement ;
 8. l'ARAMU a pour mission la régulation du régime de l'assurance maladie universelle. Elle sera appelée à produire les nomenclatures des actes médicaux, les référentiels de prise en charge des maladies et tout autre outil de régulation. Dans l'attente de sa création ces outils sont arrêtés par le Ministère de la Santé ;
 9. la CNAMU gère, ou délègue la gestion, de l'ensemble des processus AMU par l'affiliation des employeurs, l'immatriculation des bénéficiaires, la réception des demandes des assurés et prestataires, la collecte des cotisations, le recouvrement, la vérification du droit à la prestation sous-jacente et le service des prestations.

III.1.2 Le panier de soins de l'AMU comprend

Le panier de soins du RAMU comprend :

- les hospitalisations
- les soins ambulatoires, à l'exception de ceux fournis dans les Centres Hospitaliers Régionaux(CHR) et les Centres Hospitaliers Universitaires(CHU);
- les soins à l'étranger ne sont pas pris en charge.

III.1.3 Vérification et maintien du droit à l'AMU

Sont susceptibles de bénéficier de l'AMU :

- les assurés salariés, les assurés actifs non-salariés, les Indigents, les pensionnés, les enfants et conjoints de ces derniers, les divorcés, les veuves et les orphelins
- ainsi que les bénéficiaires des programmes de gratuité de l'Etat.

Sous certaines conditions, le droit peut être maintenu pour les bénéficiaires.

III.2 Prestations de l'AMU

III.2.1 Description générale

Le projet de décret du panier de soins porte sur :

- les prestations de soins en externe ou soins ambulatoires ;
- les prestations de soins en hospitalisation ;
- les produits pharmaceutiques ;
- les appareillages.

Le panier de soins comprend :

- les actes de médecine générale et de spécialités médicales et chirurgicales ;
- les actes infirmiers ;
- les soins relatifs au suivi de la grossesse, à l'accouchement et à ses suites ;
- les actes et les soins liés à l'hospitalisation et aux interventions chirurgicales ;
- les soins bucco-dentaires d'urgence ;
- les examens de biologie médicale ;
- les actes de radiologie et d'imagerie médicale ;
- les explorations fonctionnelles ;
- la dispensation des médicaments, produits pharmaceutiques et consommables administrés pendant les soins et admis à prise en charge directe ;
- les actes de transfusion des produits sanguins labiles ;
- les actes de rééducation fonctionnelle et de kinésithérapie ;
- le transport médicalisé des malades vers les établissements de santé ;
- les consultations de médecine traditionnelle agréées.

Les prestations fournies sont assorties d'un ticket modérateur qui représente la part qui reste à la charge de l'assuré comme suit :

- pour les prestations en ambulatoire : 30% ;
- pour les prestations en Hospitalisation : 10% ;

- pour les affections chroniques, et quelle que soit la maladie et son coût : le ticket modérateur que peut supporter l'assuré ne doit pas excéder 30.000 FCFA . A cet effet, la CNAMU fixe pour chaque maladie chronique, la part prise en charge et la part restante à la charge de l'assuré comme ticket modérateur.

Les assurés des deux segments de population Indigents et bénéficiaires des programmes de gratuité, ne supportent aucun ticket modérateur, la totalité des frais de soins étant supportée par la subvention de l'Etat.

L'hospitalisation, qui s'inscrit dans le cadre d'un séjour médical avec une ou plusieurs nuitées, donne droit :

- au remboursement ou à la prise en charge des soins liés à l'hospitalisation ;
- aux interventions chirurgicales ;
- et inclut le séjour hospitalier, les honoraires des actes médicaux, chirurgicaux, paramédicaux, d'analyse de biologie médicale, de radiologie et d'imagerie médicale, des explorations fonctionnelles, d'odontologie, de rééducation fonctionnelle, de kinésithérapie ;
- ainsi que les médicaments.

Sont inclus également les appareils de prothèse et d'orthèse, les dispositifs médicaux ou implants nécessaires à l'accomplissement de l'acte médical y compris les actes de chirurgie réparatrice. La liste de ces dispositifs médicaux et leurs tarifs pris en charge par la CNAMU, sont fixés par celle-ci.

IV. MODELE ACTUARIEL

IV.1 Introduction

Un modèle actuariel de simulation a été développé sur mesure pour le cas du RAMU du Burkina Faso.

Un document à part entière dédié à la description et la formation détaillée sur le modèle actuariel est joint au présent livrable. Ce document, décrit en détail l'architecture du modèle actuariel, les principales formules mathématiques de calcul avec des prises d'écran de l'outil de calcul. Ce guide de formation permet d'assurer le transfert de savoir aux actuaires responsables du RAMU.

Nous résumons dans ce qui suit, l'architecture du modèle actuariel ainsi que les principales fonctions programmées.

Cet outil prévoit :

- le Calcul des projections démographiques ;
- le Calcul des projections cotisations ;
- le Calcul des Prestations ;
- le calcul des autres ressources du régime : Subventions et produits financiers;
- la projection du Compte de Produits et Charges du régime avec les différentes réserves techniques prévues ;
- la production d'un récapitulatif des résultats des projections ;
- la production des graphiques analytiques des résultats.

Le modèle est composé de quatre modules :

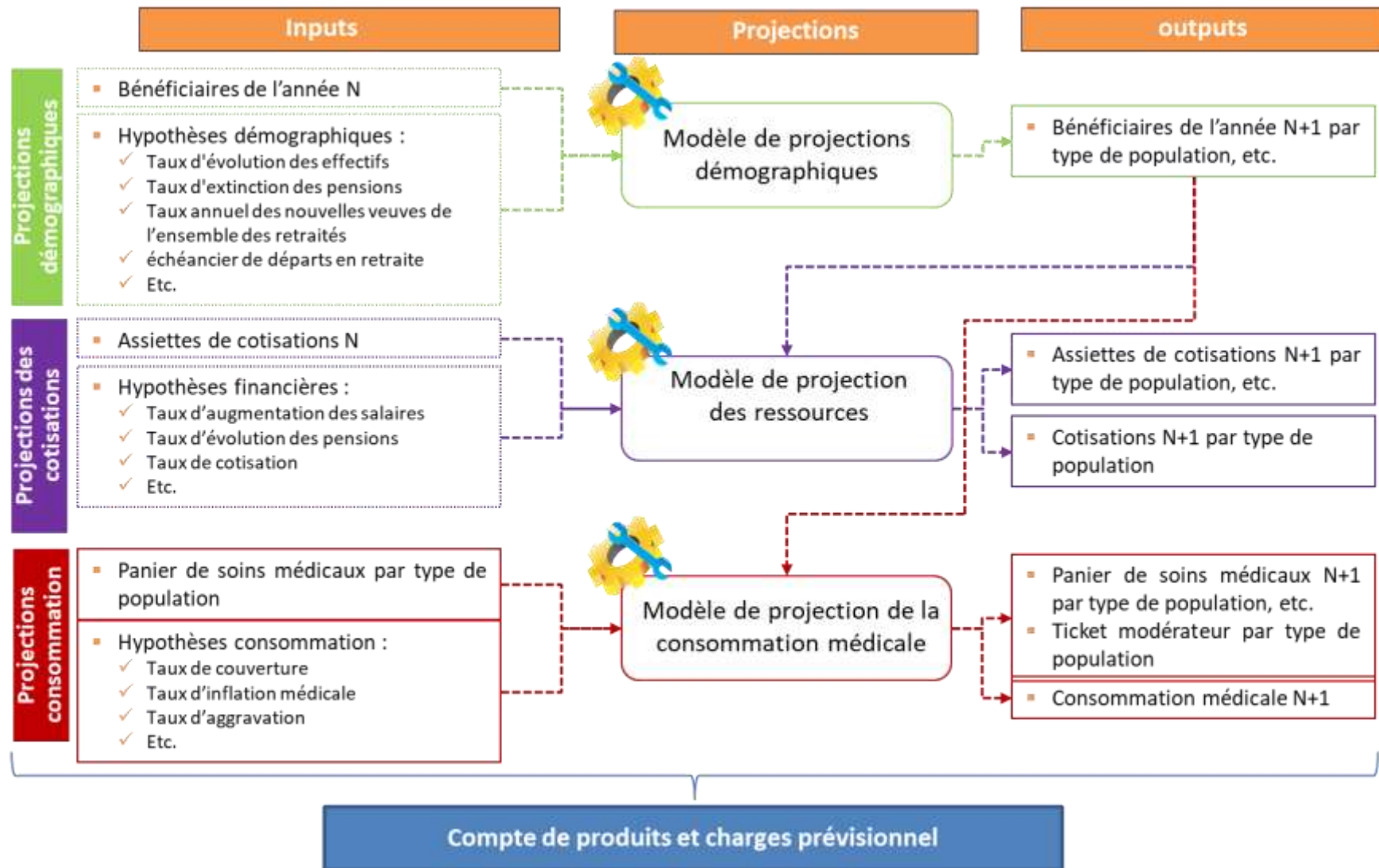
- un module de projections démographiques ;
- un module de projection des cotisations ;
- un module de projection de la consommation médicale ;
- un module de projection du CPC.

Chacun des modules ci-dessus est composé de :

- un sous-module inputs : alimenté par les données et hypothèses de projection ;
- un sous module « projections » : qui représente le noyau du modèle actuariel où est transcrite la mise en équation des modèles de projection ;
- un sous module outputs : qui synthétise les résultats des projections au niveau des tableaux de bord.

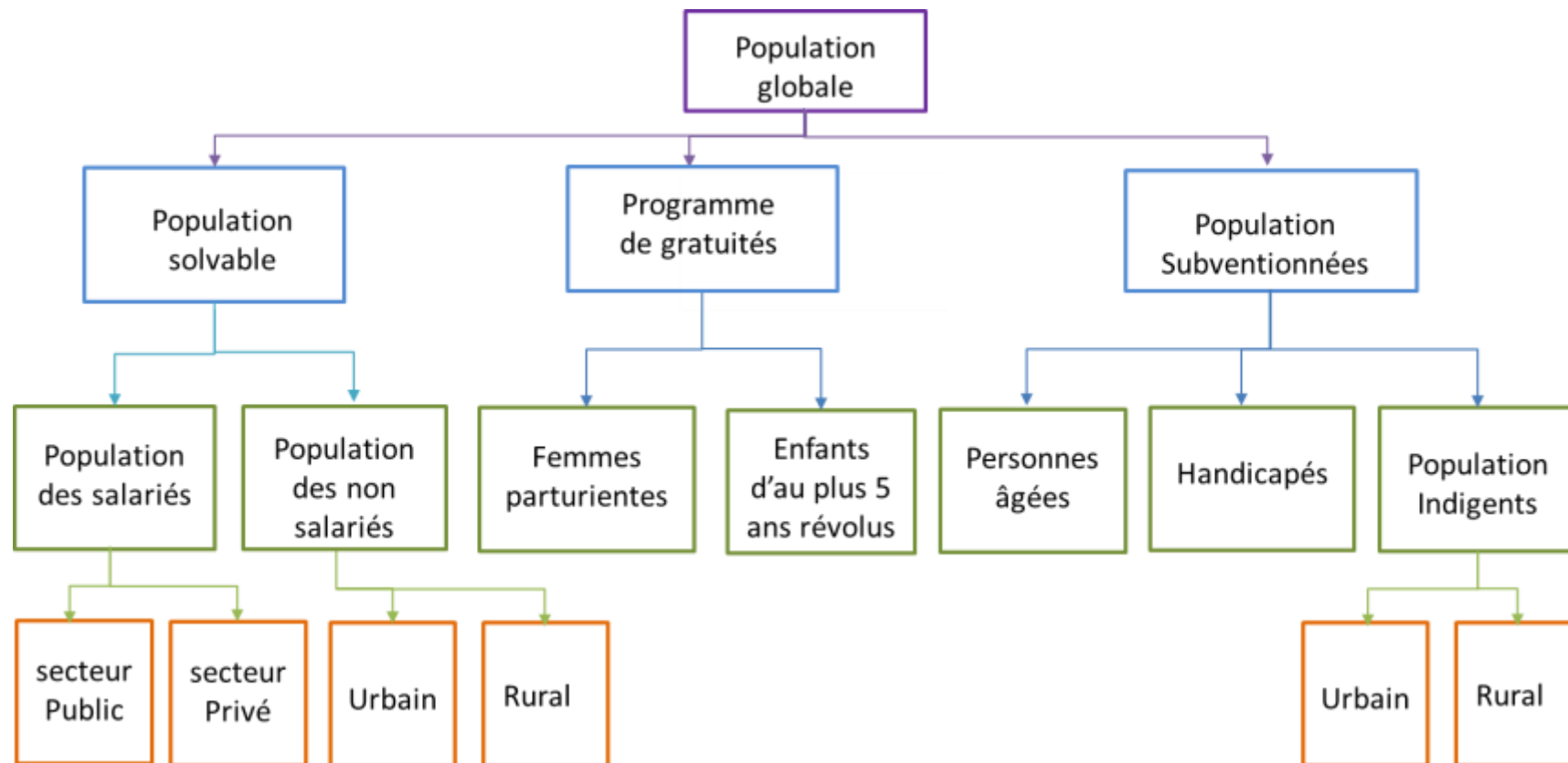
Ci-dessous une vision synoptique de l'architecture du modèle proposé :

IV.2 L'architecture du modèle actuariel



IV.3 Périmètre de projection

La population projetée a été segmentée selon la structure suivante, afin de correspondre aux spécificités de financement et de couverture de chaque segment de population et aussi pour pouvoir appliquer des rythmes d' enrôlement différents entre populations :



V. PROJECTION DEMOGRAPHIQUE

Dans ce chapitre nous réalisons une projection démographique de la population Burkinabé et des différents segments de populations objet de l'étude et ce, à partir de l'année de base 2018 jusqu'à 2027.

V.1 Les données utilisées

Nous disposons d'un rapport d'étude de l'INSD basé sur le recensement général de la population de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006). Ce rapport contient les projections 2007-2050 de la population burkinabé selon trois scénarios, dont on a retenu le scénario tendanciel.

Nous avons également eu recours :

- aux tableaux de bord 2015 des indicateurs de santé (Notamment le tableau 15 : situation des avortements par région en 2015) pour projeter l'effectif des Femmes enceintes ;
- au fichier de données de la « SOLDE » ;
- à l'annuaire statistique de la CARFO de l'année 2015 ;
- à l'annuaire statistique de la CNSS de l'année 2015 ;
- et à d'autres statistiques relatant quelques évolutions des populations de la CNSS et de la CARFO.

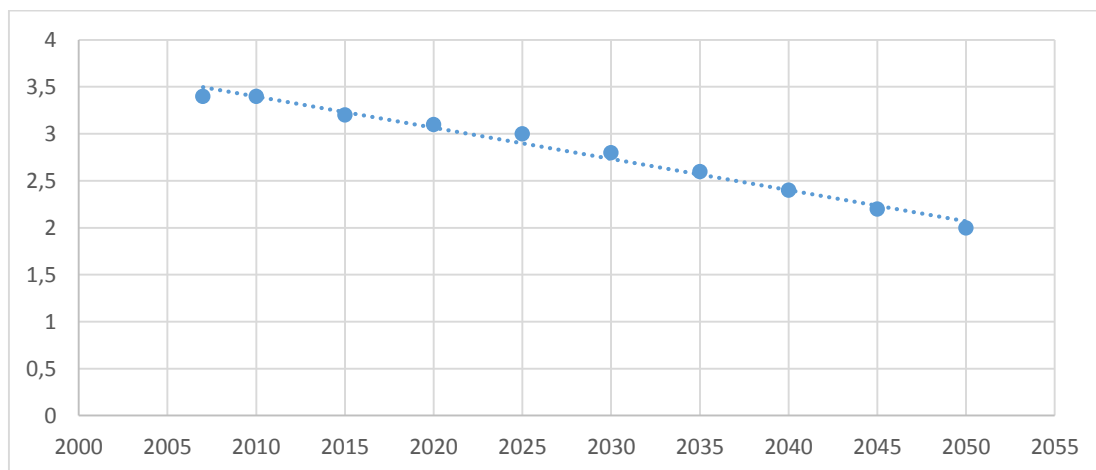
V.2 Projection de la population globale

V.2.1 Hypothèse sur le taux d'accroissement naturel

Les données disponibles dans le rapport de l'INSD vont jusqu'à 2050, certes, mais à partir de 2020 elles ne sont disponibles que par intervalle de cinq ans. **Donc pour la période 2021-2027, nous ne disposons que de l'année 2025.**

Le graphe ci-dessous expose les valeurs du taux d'accroissement naturel projeté par l'INSD.

Figure 4 : Evolution du taux d'accroissement naturel entre 2007 et 2050



Nous déduisons par extrapolation les taux d'accroissement naturel (TAN) des périodes 2021-2024 et 2026-2027, présentés sur le tableau qui suit :

Tableau 6 : Evolutions des taux d'accroissement naturel

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TAN en %	3,1	3,08	3,04	3,02	3	2,96	2,92	2,8

V.2.2 Résultats de la projection

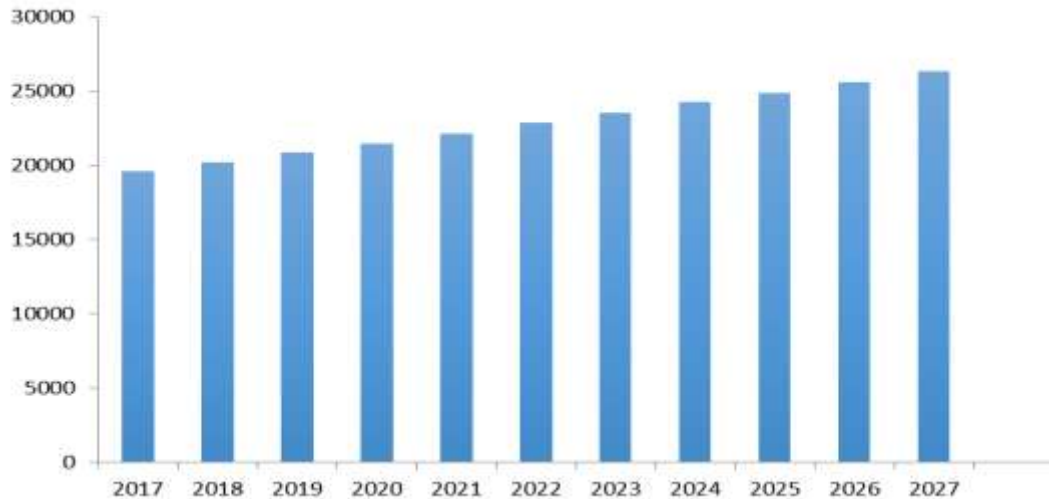
Le tableau ci-après représente la projection de la population totale du Burkina, après utilisation des TAN extrapolés.

Tableau 7 : Projection de la population Burkinabé (en milliers)

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population totale	20 200	20 900	21 500	22 162	22 840	23 535	24 245	24 900	25 637	26 355

La population Burkinabé estimée 20.2 Millions en 2018 peut atteindre 26.3 Millions à l'horizon 2027.

Figure 5 : Projection de la population Burkinabé



V.3 Projection démographique de la population solvable

V.3.1 Projection des salariés

V.3.1.1 Secteur public

V.3.1.1.1 Salariés actifs

Suite au traitement et analyse du fichier de données brut de la SOLDE, nous avons élaboré le tableau suivant, afin de déterminer les hypothèses de projection des actifs du secteur public.

Tableau 8: Evolution de la masse salariale et effectif de la population d'actifs 2012-2016

Actifs (fichier SOLDE)					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse salariale en FCFA	Salaire moyen en FCFA	Evolution salaire moyen
2012	116 387		220 816 513 207	1 897 261	
2013	122 228	5%	247 528 731 736	2 025 139	7%
2014	132 094	8%	323 281 627 355	2 447 360	21%
2015	139 930	6%	346 167 456 898	2 473 862	1%
2016	162 129	16%	438 446 043 996	2 704 304	9%
Evolution moyenne 2012-2016		8,72%			9,50%
Evolution retenue (hors valeurs élevées)		6,34%			5,71%

Sans prendre en compte les années exceptionnelles, nous constatons une évolution moyenne annuelle de 5.71% pour les salaires moyens et 6.34% pour l'effectif.

Pour les actifs du secteur public, nous retenons les hypothèses suivantes :

- un taux d'évolution annuel des effectifs de 6.34 % ;
- un effectif initial de projection de 162 129 vu à fin 2016 ;
- une assiette de départ des projections (salaire moyen) 2 704 304 FCFA vu à fin 2016 ;
- un taux d'évolution annuel des salaires moyens de 5.71%.

V.3.1.1.2 Retraités

Nous avons déduit deux informations via l'annuaire statistique de la CARFO, que nous exposons dans les tableaux suivants :

Tableau 9: Evolution d'effectif et de la pension moyenne des retraités de la CARFO 2012-2016

Retraités CARFO (Annuaire statistique 2015) page 47					
Année	Effectif	Evolution Effectif %	Total pensions en FCFA	Pension moyenne en FCFA	Evolution Pension moyenne
2011	10 294		11 222 639 888	1 090 212	
2012	11 089	8%	12 371 563 352	1 115 661	2%
2013	11 942	8%	13 716 616 264	1 148 603	3%
2014	12 683	6%	14 949 252 104	1 178 684	3%
2015	13 735	8%	16 627 208 124	1 210 572	3%
Evolution moyenne 2011-2015		7,48%			2,65%
Evolution retenue		7,48%			2,65%

Nous constatons une évolution moyenne annuelle de 7.48% au niveau de l'effectif des retraités et de 2.65% pour la pension moyenne.

Tableau 10: Evolution d'effectif des retraités de la CARFO 2011-2015

Retraités CARFO (Annuaire statistique 2015) page 43					
Année	Effectif	Nouveaux retraités	Evolution Effectif %	Extinction des pensions	Taux d'extinction des Pensions
2011	10 294	1 359	9%	433	4,21%
2012	11 089	1 400	9%	413	3,72%
2013	11 942	1 430	8%	453	3,79%
2014	12 683	1 323	7%	380	3,00%
2015	13 735	1 515	8%	476	3,47%
Evolution moyenne 2011-2015			8,22%		3,64%
Evolution retenue			8,22%	431	3,64%

L'effectif des nouveaux retraités augmente de 8.22% en moyenne annuellement, avec un nombre d'extinction annuelle de 431, soit un taux moyen d'extinction de pension de 3.64% (qui peut être assimilé aux cas de décès des retraités).

Nous essayons à présent d'estimer un âge moyen de départ en retraite à la CARFO :

Tableau 11 : Effectif des actifs de la CARFO par catégories en 2015 (annuaire statistique page 34)

Effectif et âge de retraite 2015 selon les catégories des salariés annuaire de statistique page 34						
Catégories	P	A	B	C	D	E
Effectif	1 580	34 719	54 881	52 377	10 714	2 359
Age de retraite	55	60	58	58	63	55
Age de retraite moyen pondéré						59

On peut alors, estimer un âge moyen de départ retraite pondéré qui est de 59 ans. En nous appuyant sur cet âge, nous avons construit un échéancier des départs en retraite estimatifs des actifs pour la période 2016-2027.

Tableau 12 : Estimation de l'échéancier de départs en retraite pour les 15 prochaines années (Effectif des actifs par tranche d'âge de la CARFO en 2015 de l'annuaire de statistique page 23)

Tranche d'âge	Effectif	Période de départs en retraite	Départs en retraite moyens par an
45-49	13421	2025-2029	2 684
50-54	9699	2020-2024	1 940
55-60	4673	2016-2019	1 184
Plus 60	64	2016	

L'échéancier de retraite nous permet d'approcher le nombre des départs en retraite à la CARFO annuellement :

- Période 2016-2019 : 1 184 retraités par an ;
- Période 2020-2024 : 1 940 retraités par an ;

- Période 2025-2029 : 2 684 retraités par an (Sachant que nos projections s'arrêtent en 2027).

Tableau 13 : Echancier de départs en retraite à la CARFO

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Sortie en retraite 2016-2027	1 184	1 184	1 184	1 184	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	2 684	2 684	2 684

Pour les retraités de la CARFO nous retenons les hypothèses suivantes :

- un effectif initial de projection de 13 735 ;
- un taux d'extinction de pensions de retraités de 3.64 % ;
- un taux d'évolution annuelle des pensions de 2.65% ;
- une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 1 210 572 FCFA vue à fin 2015.

V.3.1.1.3 Conjoints survivants

Nous avons dégagé deux informations à partir de l'annuaire statistique que nous exposons dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 14 : Evolution de la masse salariale et de l'effectif des veuves de la CARFO 2012-2016

Conjoints survivants CARFO (Annuaire statistique 2015) page 69						
Année	Effectif	Evolution Effectif	Total des pensions en FCFA	des en	Pension moyenne en FCFA	Evolution Pension moyen
2011	8 915		3 047 928 104		341 888	
2012	9 091	2%	3 178 315 620		349 611	2%
2013	9 217	1%	3 318 116 240		360 000	3%
2014	9 348	1%	3 391 668 188		362 823	1%
2015	11 343	21%	4 044 505 158		356 564	-2%
Evolution moyenne 2011-2015		6,53%				1,07%
Evolution retenue (sans extrêmes)		1,59%				2,00%

Nous constatons une évolution moyenne annuelle de 1,59% au niveau de l'effectif des veuves et de 2% pour la pension moyenne.

Tableau 15 : Evolution d'effectif des veuves de la CARFO 2011-2015

Conjoints survivants CARFO (Annuaire statistique 2015) page 65					
Année	Effectif	Nouvelles veuves	Pourcentage du des nouvelles veuves par rapport aux retraités de la CARFO	Pensions éteintes	Taux d'extinction des pensions
2011	8 915	556	5%	199	2,23%
2012	9 091	547	5%	300	3,30%
2013	9 217	534	4%	205	2,22%
2014	9 348	286	2%	212	2,27%
2015	11 343	447	3%	185	1,63%
Evolution moyenne 2011-2015			4,06%		2,33%
Evolution retenue			4,06%		2,33%

L'effectif des nouvelles veuves chaque année représente en moyenne 4% de l'ensemble des retraités en début d'année (en supposant que la majorité des veuves sont des conjointes de retraités) ;

Pour les conjoints survivants de la CARFO, nous retenons les hypothèses suivantes :

- un effectif initial de projection de 11 343 vu à fin 2015 ;
- un taux annuel des nouvelles veuves de 4% par rapport au nombre de retraités en début d'année ;
- un taux d'extinction des pensions de conjoints survivants de 2.33% ;
- un taux d'évolution annuelle de la pension moyenne de 2% ;
- une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 356 564 FCFA vue à fin 2015.

V.3.1.2 Secteur privé

V.3.1.2.1 Actifs

A partir des différentes données reçues de la part de la CNSS, nous avons dégagé plusieurs statistiques :

Tableau 16 : Evolution des effectifs et des cotisations de la population d'actifs de la CNSS 2010-2016

Actifs CNSS annuaire statistique 2015, page 8 + stats rapport en CM						
Année	Effectif cotisants	Evolution Effectif	Cotisations en FCFA	Salaire moyen en FCFA *	Evolution moyen	salaire
2010	159 796		42 656 438 516	1 241 596		
2011	166 697	4%	47 357 498 630	1 321 364	6%	
2012	184 318	11%	54 926 220 810	1 386 033	5%	
2013	207 333	12%	61 950 772 030	1 389 760	0%	
2015	230 994	6%	74 760 359 300	1 505 332	4%	
2016	251 565	9%				
Evolution moyenne 2010-2016		9%			3%	
Evolution retenue (extrêmes)					5,16%	

(*) valeur estimée à partir des cotisations auxquelles nous avons appliqué la formule de calcul de cette dernière inversée pour remonter aux assiettes « (cotisation/21.5%)/effectif » 21.5% représente le taux de cotisation global.

Nous avons constaté une évolution moyenne annuelle de 5.16% pour les salaires moyens.

A partir du fichier de la population reçu de la part de la CNSS, nous avons constaté un taux d'évolution de la population des actifs de +6.67%.

Tableau 17 : Evolution des effectifs cotisants et immatriculés de la population d'actifs de la CNSS 2010-2016

Actifs CNSS						
Année	Effectif cotisant	Evolution Effectif %	Nouvelles recrues	Sortie en retraite	Effectif immatriculé	Taux d'évasion
2012	184 318		16 540	2 544	283 479	35,0%
2013	207 333	12,49%	23 015	2 908	298 648	30,6%
2014	217 102	4,71%	9 769	2 163	323 062	32,8%
2015	230 994	6,40%	13 892	2 249	346 336	33,3%
2016	251 565	8,91%	20 571		369 470	31,9%
Evolution retenue		6,67%	16 757	2 466		32,71%

L'historique des nouvelles immatriculations à la CNSS affiche un effectif annuel moyen de nouvel immatriculés d'environ 24 000 actifs.

Tableau 18 : Evolution des nouvelles immatriculations de travailleurs au cours des trois dernières années (les immatriculations tardives et les régularisations sont prises en compte)

Années	2014	2015	2016
Sexe			
Hommes	17 707	16 788	17 181
Femmes	6 789	6 360	7 161
Total	24 496	23 148	24 342
Recrutement moyen			23 995

Nous suggérons de retenir les hypothèses de projections suivantes :

- un effectif d'actifs cotisants initial de projection de 251 565 ;
- un taux d'évolution des actifs du secteur privé de 6.67% ;
- une assiette (salaire moyen) de départ de projection de 1 505 332 FCFA ;
- un taux évolution des salaires moyen de 5.20%.

V.3.1.2.2 Retraités

Au niveau des retraités de la CNSS, nous constatons une évolution annuelle moyenne de 10.33% pour l'effectif et de 4.90% pour les pensions moyennes.

Tableau 19 : Evolution masse salariale et effectif des retraités de la CNSS 2011-2015

Retraités annuaire statistique 2015, pages 18 et 24					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Total des pensions en FCFA	Pension moyenne en FCFA	Evolution pension
2011	13 333		9 115 468 330	683 677	
2012	14 722	10%	10 263 053 540	697 124	2%
2013	16 836	14%	17 177 055 360	1 020 258	46%
2014	18 630	11%	20 495 204 880	1 100 118	8%
2015	19 725	6%	19 702 673 610	998 868	-9%
Evolution moyenne 2011-2015		10,33%			11,74%
Evolution retenue (extrêmes)		10.33%			4,90%

Pour les projections des retraités de la CNSS nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- un effectif initial de projection de 19 725 vu à fin 2015 ;
- 10.33% pour l'évolution des effectifs ;
- une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 998 868 FCFA vu à fin 2015 ;
- 4.90% pour l'évolution des pensions moyennes.

V.3.1.2.3 Veuves

A partir de l'annuaire statistique de la CNSS nous avons reproduit les statistiques suivantes :

Tableau 20 : Evolution masse salariale et effectif des veuves de la CNSS 2011-2015

Conjoints survivants CNSS, annuaire statistique 2015, pages 18 et 24					
Année	Effectif	Evolution Effectif	Masse des pensions	Pension moyenne	Evolution pension
2011	12 946		2 547 716 210	196 796	
2012	13 623	5%	2 435 810 090	178 801	-9%
2013	14 496	6%	4 077 865 560	281 310	57%
2014	15 340	6%	4 658 346 060	303 673	8%
2015	16 064	5%	4 176 049 420	259 963	-14%
Evolution moyenne 2011-2015		5,54%			10,44%
Evolution retenue		5,54%			

Nous constatons une évolution annuelle moyenne de 5.54% pour l'effectif et de 10% pour les pensions moyennes.

L'évolution des pensions des veuves semble être volatile et ne permet pas de déduire un taux d'évolution pour des projections à long terme, pour une raison de manque de statistiques, nous retenons un taux identique à celui des retraités, soit 4.90%.

Pour les projections des veuves du secteur privé nous retenons les hypothèses suivantes :

- un effectif initial de projection de 16 064 vu à fin 2015 ;
- 5.54% pour l'évolution des effectifs ;
- une assiette (pension moyenne) de départ de projection de 259 963 FCFA vu à fin 2015 ;
- 4.90% pour l'évolution des pensions moyennes.

V.3.1.3 Récapitulatif des hypothèses de projections des salariés et pensionnés

Nous récapitulons dans le tableau ci-après, les valeurs des hypothèses de projection démographiques et financières des salariés et des pensionnés :

Tableau 21 : Hypothèses de projection démographiques et financières des salariés et pensionnés

Population	PARAMETRES	Secteur Public	Secteur Privé
Projections	Année de départ	2018	2018
Actifs	Taux d'évolution des effectifs	6,34%	6,67%
	Taux d'évolution des salaires	5,71%	5,20%
	Recrutement annuel	11 151	23 995
Retraités	Taux d'évolution des effectifs	Non concerné	10,33%
	Taux d'évolution des pensions	2,65%	4,90%
	Taux d'extinction des pensions	3,64%	0,83%*
	Échéancier de départs en retraite	Oui	
Veuves	Taux d'évolution des effectifs	2,70%	6%
	Taux d'évolution des pensions	2%	4,90%
	Taux d'extinction des pensions	2,33%	0,83%*

(*) Le 0,83% est calculé pour l'ensemble des pensionnés de la CNSS.

Nous exposons aussi les assiettes des cotisations et les effectifs initiaux retenues pour les projections :

Tableau 22 : Assiettes annuelles moyennes de départ des projections en Franc CFA

Population	Secteur Public	Secteur Privé
Assiettes annuelles retenues		
Actifs	2 704 304	1 505 332
Année Source	2016	2015
Retraités	1 210 572	998 868
Année Source	2015	2015
Veuves	356 564	259 963
Année Source	2015	2015

Tableau 23 : Effectifs initiaux de projection

Population	Secteur Public	Secteur Privé
Effectifs initiaux		
Actifs	162 129	251 565
Année Source	2016	2016
Retraités	13 735	19 725
Année Source	2015	2015
Veuves	11 343	16 064
Année Source	2015	2015

V.3.1.4 Résultats consolidés des projections de la population des salariés

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses retenus, les projections démographiques de la population des salariés du BURKINA FASO sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 24 : Projection démographique de la population des salariés du BURKINA FASO, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2027
Salariés par Tête (*)	2 683	2 858	3 045	4 203	4 788
Secteur Public (Hors Militaires)	211	224	237	321	362
Actifs (Ménage)	183	195	207	282	319
Retraités (Ménage)	16	16	17	23	27
Conjoints survivants (Ménage)	12	13	13	16	17
Ayant droit (conjoints & enfants)	833	883	935	1 263	1 428
Secteur Privé (Ménage)	332	355	379	530	607
Actifs (Ménage)	286	305	326	450	512
Retraités (Ménage)	26	29	32	53	64
Conjoints survivants (Ménage)	19	20	21	28	31
Ayant droit (conjoints & enfants)	1 307	1 397	1 493	2 089	2 391

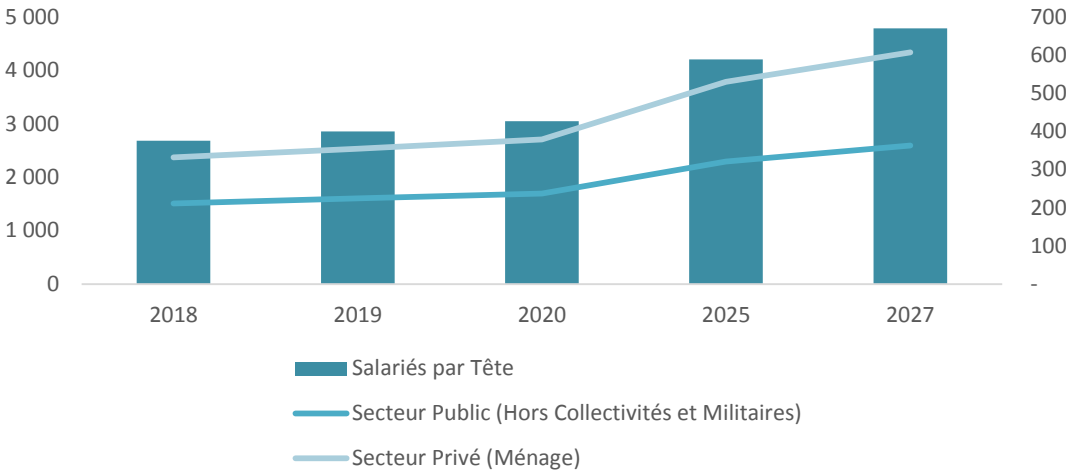
(*) Les ayants droits des salariés sont estimés en appliquant la taille moyenne du ménage urbain (4.94 personnes par ménage), selon l'INSD.

En 2018, la population des salariés et pensionnés représentera 13.28% de la population globale et un taux de 18.17% en 2027.

La population des salariés et leurs ayant droits augmente considérablement sur la période 2018-2027 pour atteindre presque 4.8 millions personnes.

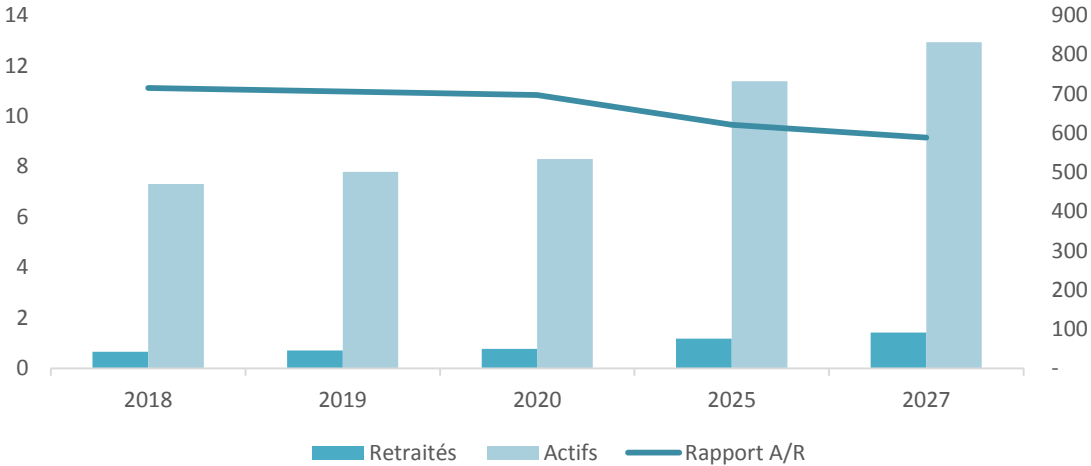
Le Graphique ci-dessous illustre les projections démographiques des salariés du BURKINA FASO :

Figure 6: Projections démographiques des salariés du BURKINA FASO (en millions)



L'écart entre la population du secteur public et du secteur privé s'élargit avec le temps ce qui montre que dans le future, le secteur privé sera le principal employeur du pays.

Figure 7 : Projection des actifs et des retraités du BURKINA FASO 2018-2027



La structure de la population du pays (jeune) sera un atout pour le RAMU. L'impact de cette structure sur celle des salariés est que pour chaque retraité nous auront 10 actifs. Un facteur important pour la mutualisation des risques de consommation médicale, qui est largement élevée chez les retraités par rapport aux jeunes actifs encore en bonne santé.

Tableau 25 : Projection des assiettes individuelles moyennes de la population des salariés du BURKINA FASO 2018-2027, en FCFA

Secteurs	Type population	2018	2019	2020	2025	2027
Public (Hors Militaires)						
	Actifs	3 021 953	3 194 506	3 376 912	4 457 590	4 981 181
	Retraités	1 309 386	1 344 084	1 379 702	1 572 462	1 656 907
	Conjoints survivants	378 389	385 956	393 675	434 649	452 209
Privé						
	Actifs	1 752 586	1 843 721	1 939 594	2 499 134	2 765 802
	Retraités	1 153 014	1 209 512	1 268 778	1 611 621	1 773 430
	Conjoints survivants	300 081	314 785	330 209	419 437	461 549

V.3.2 Projections de la population des actifs non-salariés

La population des personnes actives non-salariés est dégagée en réduisant la population totale des deux populations relativement simples à estimer, à savoir la population des salariés et la population des indigents (développée ci-dessous).

V.4 Projection de la population des indigents

Il s'agit dans cette catégorie des segments de populations dont la contribution au RAMU sera subventionnée partiellement ou totalement par l'Etat. Il a fallu distinguer ces différents segments pour isoler leur charge et ainsi aider les décideurs dans le choix des scénarii de couverture en ayant tous les détails sur le montant des subventions à prévoir et à quel rythme ces mêmes subventions risquent d'évoluer.

V.4.1 Estimation de l'effectif de la population des indigents

Sur la base des principales conclusions tirées de l'enquête multisectorielle continue de l'INSD en 2014 « Profil de pauvreté et d'inégalité », nous avons estimé une taille pour la population d'indigents qui bénéficie au titre de l'article 48 de la Loi 60-2015/ANC de la prise en charge totale par l'Etat de sa cotisation, et ce selon deux scénarii :

Approche 1 :

- l'enquête fait ressortir un seuil de pauvreté de 153 530 FCFA par personne par an (soit environ 20 Euro/mois) ;
- l'indice de pauvreté en 2009 était de 46,10% et de 40,10 en 2014, soit une baisse de 14% en 5 ans ou bien, une baisse approximative annuelle de 2,8% ;
- en se basant sur cette baisse, l'indice de pauvreté en 2017 serait de l'ordre de 38% et donc une population de pauvres d'environ 7,42 millions.
- cette population est concentrée dans le milieu rural avec un poids de 92% soit 6,83 millions de personnes considérées pauvres.

Approche 2 :

- l'extrême pauvreté est estimé en 2015 à 11,10% de la population.

Cet indicateur d'extrême pauvreté est défini comme étant « la Proportion des individus dont le montant des dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) ne permettent pas de couvrir les besoins caloriques minima (2 283 kcal/jour/personne) s'ils devraient consacrer la totalité de leurs dépenses à l'achat de biens alimentaires.

Une personne qui ne parviendrait pas à couvrir ses besoins alimentaires de base même s'il devait consacrer la totalité de ses dépenses à l'achat des biens alimentaires ».

- sur la base de cet indicateur, la population des personnes en extrême pauvreté en 2017 est estimée à 2,18 millions (sans considérer -par prudence- une chute entre 2014 et 2017, car ce ratio a chuté de 26,5% en 2003 à 20% en 2009 et à

11,10 en 2014).

- le milieu rural représente 94,4% soit une population de 2,05 millions.

Approche proposée :

Nous avons reçu auprès du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Protection Sociale, les résultats de la phase pilote de ciblage des personnes vulnérables dans cinq communes. Cette phase pilote affiche une proportion de vulnérables estimée à 54,81% de la population de ces communes. Toutefois, ce travail de ciblage est non encore achevé pour pouvoir extrapoler ces résultats de manière fidèle à l'ensemble du pays.

A l'issue de ces trois constats, nous privilégions l'utilisation de la première approche, qui se limite à la population de pauvres, soit environ 38% en 2017.

D'ailleurs, nos projections du taux de pauvreté sont très proches de celles prévues dans le PNDES 2016-2020, avec un taux de 35% à l'horizon 2020.

V.4.2 Projection des femmes enceintes

Les femmes enceintes bénéficient depuis juin 2016 d'une gratuité au niveau des frais de soins de santé relatifs au suivi de la grossesse et aux frais d'accouchement. Le RAMU jouera un rôle très important à ce niveau également, puisqu'on conçoit dans le scénario central de cette étude que les Femmes enceintes seront enrôlées à 100% au RAMU à partir de 2018.

Pour estimer et projeter la taille de cette catégorie de la population, nous nous baserons sur la projection des naissances annuelles auxquelles on rajoutera un pourcentage pour tenir compte des cas d'avortement.

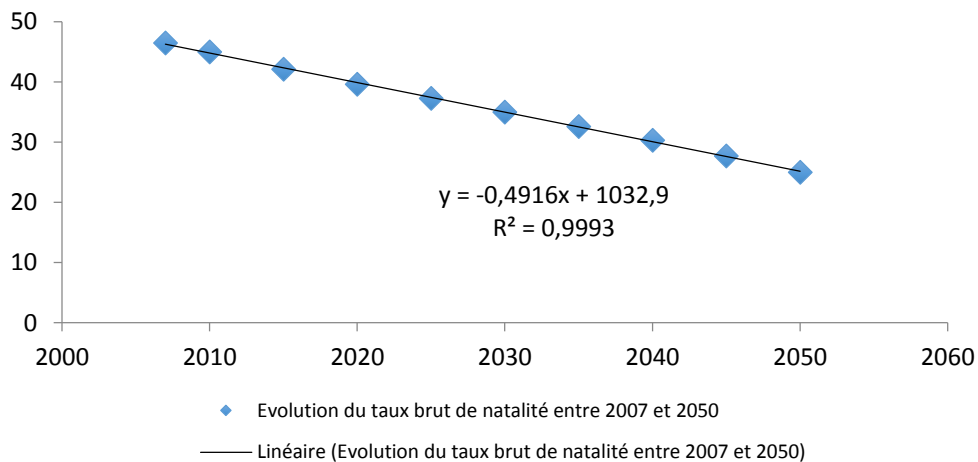
V.4.2.1 Hypothèses : sur l'effectif des Femmes enceintes

- les accouchements gémellaires sont négligeables et donc, on suppose que le nombre de femmes est égal au nombre de naissances ;
- on y ajoute 3% comme pourcentage des avortements par rapport aux naissances. Le 3% est constaté sur les tableaux de l'annuaire statistiques du Ministère de la santé de 2015.

V.4.2.2 Hypothèses : sur le taux brut de natalité

Un ajustement du taux brut de natalité par les années d'observations disponibles, nous a permis de supposer que la tendance du TBN est linéaire.

Figure 8 : Evolution du taux brut de natalité entre 2007 et 2050



Par la suite, nous avons calculé les taux bruts de natalité manquants des années 2021-2027 par extrapolation et qui sont affichés sur le tableau suivant :

Tableau 26 : Taux bruts de natalité 2020-2027

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TBN en %	39,6	39,16	38,68	38,22	37,76	36,84	36,38	35

V.4.2.3 Résultats de la projection

Nous avons exploité ses TBN pour projeter le nombre de naissances pour les deux périodes manquantes 2021-2024 et 2026-2027. Le résultat de cette projection est exposé dans le tableau qui suit :

Tableau 27 : Projection du nombre de naissances, en Milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Naissances	822	837	853	868	884	900	918	930	945	961

L'effectif des naissances de la population Burkinabé connaîtra une forte croissance sur la période de projection 2018-2027, allant de 822.000 naissances en 2018 à plus de 960.000 naissances en 2027 ;

En parallèle, on estime l'effectif des Femmes enceintes qui continuera à croître sur la période 2017-2027 pour atteindre environ 1 million de Femmes enceintes.

Tableau 28: Evolution de la population des Femmes enceintes, en Milliers

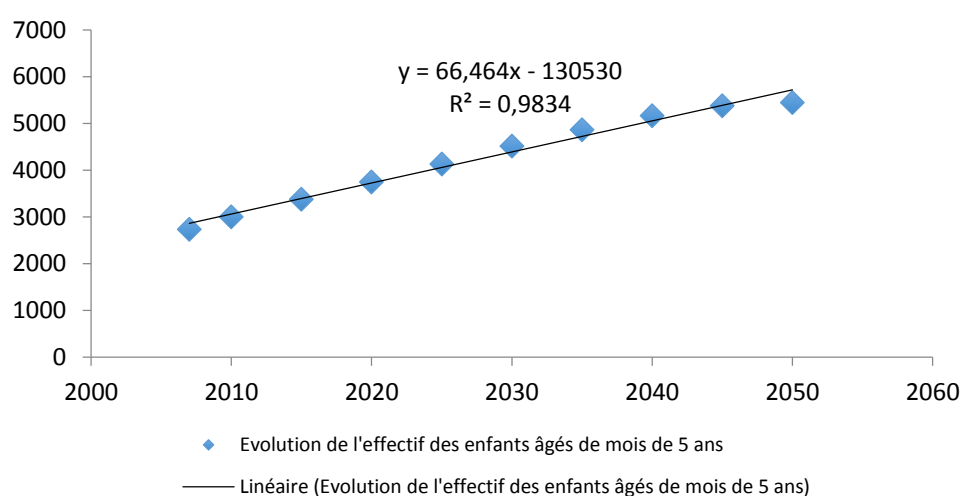
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Femmes enceintes	846	862	878	894	910	927	945	958	973	990

V.4.3 Projection des enfants âgés d'au plus 5 ans

V.4.3.1 Hypothèses : sur l'effectifs des enfants âgés D'au plus 5 ans

Sur la base du graphe ci-après, nous avons constaté que la tendance de l'effectif des enfants âgés d'au plus 5 ans projeté par l'INSD peut être bien approchée de manière linéaire pour compléter les années non disponibles entre 2020 et 2027.

Figure 9 : Evolution de l'effectif des enfants âgés d'au plus 5 ans



V.4.3.2 Résultats de la projection

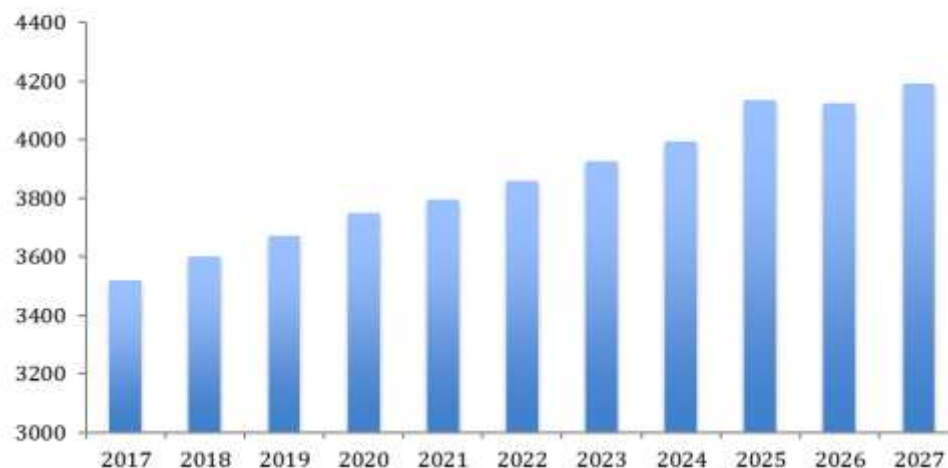
Le résultat de la projection de la population des enfants âgés d'au plus 5 ans est présenté sur le tableau qui suit :

Tableau 29 : Projection des enfants âgés d'au plus 5 ans en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Enfants 0-4 ans	3 600	3 670	3 750	3 794	3 860	3 927	3 993	4 135	4 126	4 126

L'effectif des enfants âgés d'au plus 5 ans croîtra de 15% entre 2018 et 2027.

Figure 10 : Evolution des enfants âgés d'au plus 5 ans



V.4.4 Projection de la population des personnes en situation d'handicap :

V.4.4.1 Hypothèses sur les personnes en situation d'handicap

En vertu des dispositions de la Loi 012-2010/AN, et des dispositions de l'article 3 du décret 2012-828 pris pour l'application de cette loi, les personnes en situation d'handicap bénéficient de prestations gratuites de santé dans les structures publiques, prises en charge par l'Etat.

Pour l'estimation de la subvention y afférente, on suppose que le taux des personnes en situation d'handicap reste stable à un niveau de 1,2% de la population totale, et ce sur toute la période de projection. Ce ratio ressort des résultats du RGPH de 2006.

V.4.4.2 Résultats de la projection

Le résultat de la projection de cette population est présenté sur le tableau suivant :

Tableau 30 : Projection des personnes en situation d'handicape en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Personnes handicapées	242	250	258	267	274	282	291	299	308	316

V.4.5 Projection des personnes âgées de plus de 60 ans :

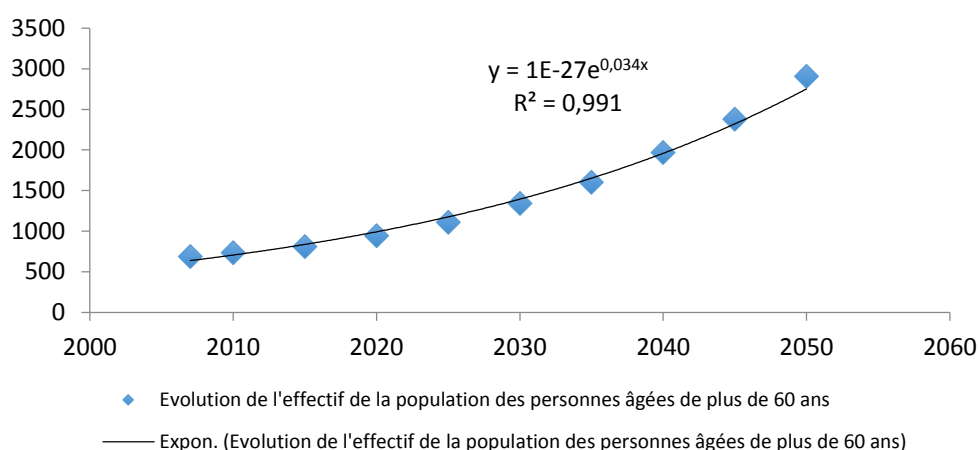
V.4.5.1 Hypothèses : sur les personnes âgées de plus de 60 ans :

La Loi 024-2016/AN portant protection et promotion des droits des personnes âgées, a énoncé dans son article 10 que « Toute personne âgée, détentrice de la carte de personne âgée, bénéficie d'une réduction des actes des professionnels de la santé et des frais d'hospitalisation dans les structures publiques suivant les conditions définies par le régime de l'assurance maladie universelle au Burkina Faso. »

A cette fin il convient d'analyser et d'estimer la subvention de l'Etat au titre de la réduction accordée.

Le graphe suivant montre que la tendance de la population des personnes âgées telle que projetée par l'INSD à une allure exponentielle (le taux d'ajustement est très bon).

Figure 11 : Evolution de l'effectif de la population des personnes âgées de plus de 60 ans



V.4.5.2 Résultats de la projection

En conservant le même rythme de progression, nous avons pu compléter la projection de l'effectif de cette population pour les années où l'information est manquante. Le résultat de cette projection est présenté sur le tableau qui suit :

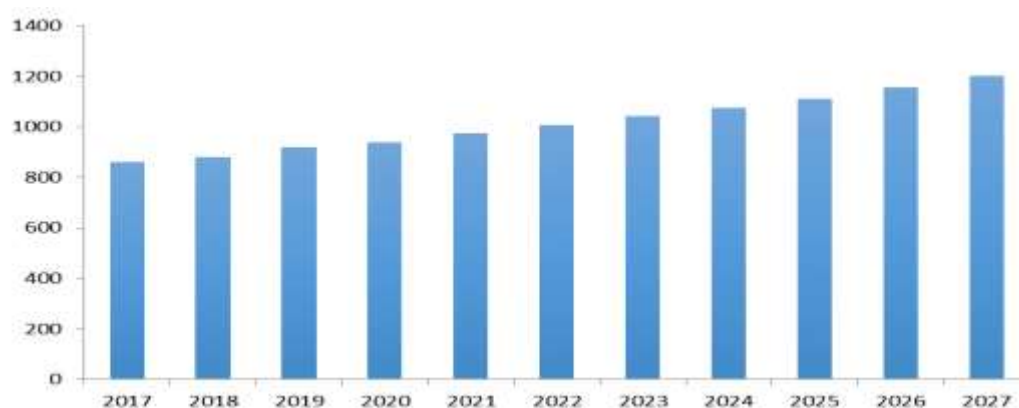
Tableau 31 : Projection des personnes âgées de plus de 60 ans, en milliers

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Les personnes âgées	880	920	940	974	1 008	1 043	1 077	1 111	1 157	1 203

La population des personnes âgées du BURKINA Faso augmente d'une année à une autre sur toute la période 2017-2027, enregistrant une augmentation globale de 37%.

Il convient de rappeler, que les effectifs des personnes âgées titulaires d'une pension de retraite auprès de la CARFO ou la CNSS, ne seront pas concernés par la subvention.

Figure 12 : Evolution de la population des personnes âgées de plus de 60 ans en milliers



V.5 Récapitulatif de la projection des sous-populations

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des projections des différentes composantes de la population Burkinabé, selon la segmentation nécessaire à la modélisation des engagements et des ressources du RAMU.

Tableau 32 : Récapitulatif des projections de la population, en Milliers

	2018	2019	2020	2025	2026	2027
Population globale	20 200	20 900	21 500	24 900	25 637	26 355
Population solvable	12 739	13 397	13 997	17 361	18 092	18 816
Salariés	2 683	2 858	3 045	4 203	4 486	4 788
Non-salariés	10 056	10 538	10 952	13 158	13 606	14 028
Population non solvable (Indigents)	7 461	7 503	7 503	7 539	7 545	7 539
Urbains	597	600	600	603	604	603
Ruraux	6 864	6 903	6 903	6 936	6 941	6 936
Programmes de gratuité (*)	4 446	4 532	4 628	5 093	5 099	5 116
Femmes enceintes (*)	822	837	853	958	930	961
Enfants 0-4 ans (*)	3 600	3 670	3 750	4 135	4 126	4 126
Handicapés (*)	242	251	258	299	308	316
Personnes âgées (*)	880	920	940	1 111	1 157	1 203

(*) Ces catégories figurent également dans les chiffres de deux grandes populations en haut du tableau (solvable et non solvable).

VI.PROJECTIONS FINANCIERES

VI.1 Hypothèses de projections

VI.1.1 Hypothèses et paramètres relatifs aux prestations

VI.1.1.1 Taux d' enrôlement de la population dans le régime

Selon le scénario central proposé pour le RAMU, l' enrôlement des populations dans le régime se fera selon les rythmes présentés ci-après :

Tableau 33 : Taux d' enrôlement prévu pour l' intégration de la population dans le régime

ANNEE D'ELIGIBILITE OBLIGATOIRE	2018	A partir de 2019
Salariés	100%	
Non-salariés		
	Rural (solvable)	+5% par an
	Urbain (solvable)	+10% par an
Population non solvable (Indigents)		+10% par an
Gratuité pour les Femmes enceintes	100%	
Enfants de moins de 5	100%	
Personnes en situation d'Handicap	100%	
Personnes âgées	100%	

VI.1.1.2 Taux de prise en charge (PEC)

Les taux de prise en charge du RAMU dépendront du type de population et des programmes de gratuités déjà opérationnels.

Au niveau de la population solvable, elle est composée de deux populations :

- les salariés, et
- les actifs non-salariés

Le régime RAMU supportera en moyenne 80% des prestations (Soins ambulatoires à 70% et les hospitalisations à 90%), soit un ticket modérateur moyen de 20% restera à la charge de la population cotisante.

Pour la population qui bénéficie déjà de la gratuité (Enfants de moins de 5 et Femmes enceintes) deux cas de figure se présentent :

- pour les enfants et femmes appartenant à des ménages dont le chef de famille est cotisant au RAMU, l'Etat accordera une subvention de 20% au régime afin de couvrir le ticket modérateur ;
- pour les enfants et femmes appartenant à des ménages dont le chef de famille n'est pas cotisant au RAMU, l'Etat supportera les 100% du coût de ces prestations ;

Population indigente : Cette population sera prise en charge par une subvention étatique de 100%.

VI.1.1.3 Taux d'aggravation 2018-2022

L'avènement du RAMU aura certainement un impact non négligeable sur les habitudes de consommations des soins de santé de la population Burkinabé. Ce changement se fera sentir particulièrement auprès des populations rurale et indigente.

Il est alors nécessaire de prévoir une aggravation de la fréquence de consommation médicale qui doit combiner deux effets :

- augmentation de la fréquentation individuelle : la probabilité de consulter un médecin par an ;
- augmentation du nombre d'épisodes ;

Dans l'absence de statistiques, ni d'un benchmark régional, nous suggérons de retenir par prudence un taux d'aggravation de 7% annuellement sur les 5 premières années 2018-2023 en supposant que le régime atteindra sa vitesse de croisière d'ici là.

Ce niveau de 7% vient de l'expérience d'un large régime marocain qui a connu une période de montée en puissance.

VI.1.1.4 Taux d'inflation 2023

Du moment que le régime assurera principalement les prestations fournies au niveau des formations sanitaires publiques et que les prix des prestations sont conventionnés avec la CNAMU et ne subissent pas de révisions significatives sans que l'Etat ne le décrète, nous pouvons supposer que globalement le tarif unitaire des prix des soins peut demeurer stable quelques années.

Toutefois, nul n'est à l'abri des évolutions technologiques qui apportent avec elles souvent une hausse des prix.

Pour ce, nous suggérons de supposer que les parties prenantes peuvent négocier une révision des coûts des prestations dans cinq ans par exemple, et qui peut avoir un impact sur le coût du panier d'une augmentation de +10%.

Nous excluons ainsi, l'application d'un taux d'inflation annuel qui peut avoir l'avantage d'un ajustement annuel. En effet, une approche annualisée permet de lisser l'impact inflationniste, toutefois, vu d'autres expériences comme au Maroc, il est difficile voire peu réaliste d'estimer une inflation médicale annuelle, d'autant plus, que le régime est basé sur des prix fixés par la loi. Ces prix ne sont révisés que par intervalle de moyen terme (dans notre cas nous avons proposé 5 ans). Ceci dit, nous avons introduit un facteur d'aggravation annuel (de 7% les premières années) qui pourrait comporter une partie du changement de comportement dans la consommation médicale en qualité et en quantité.

VI.1.1.5 Période de stage

Une période de stage de 3 mois sera exigée à tous les nouveaux adhérents cotisants. Durant cette période, ils paieront les cotisations mais ne bénéficieront pas des prestations.

C'est une pratique courante qui parfois, va jusqu'à 6 mois et permet de constituer un fonds de réserves pour les besoins trésorerie surtout au démarrage du régime.

C'est également une action qui peut moraliser (relativement) le risque.

VI.1.2 Détermination du coût du panier de soins

VI.1.2.1 Données utilisées :

- les rapports des comptes nationaux de la santé de 2015
- les annuaires statistiques du Ministère de la santé
- les canevas du nombre d'épisodes de soins et coûts des prestations renseignés par quelques CHR (05 CHR)
- base de données des gratuités accordées aux enfants et aux Femmes enceintes de Juin 2016 à Mai 2017 : Nombres d'actes et coûts.

VI.1.2.2 Coût moyen du panier de soins des gratuités :

A partir de la base de données des gratuités accordées aux enfants et aux Femmes enceintes de Juin 2016 à Mai 2017, nous avons dégagé les statistiques suivantes :

Tableau 34 : Coût des gratuités et évaluation des coûts moyens

Paniers de soins	Total Coûts Prestations en FCFA	Population Potentiellement bénéficiaire	Coût moyen par tête en FCFA
Le panier de gratuité pour les Femmes enceintes	12 215 873 578	834 000	14 647
Les soins pour les Enfants de moins de 5	13 835 823 265	3 520 000	3 931
Total gratuités	26 051 696 843	4 354 000	5 983

On constate alors que le coût moyen du panier des soins relatifs à la femme enceinte s'établit à 14 647 FCFA, tandis que celui de l'enfant s'élève à presque 4 000FCFA.

En l'absence d'un historique suffisant de ces gratuités, il nous est difficile d'anticiper une évolution de ces coûts moyens. Toutefois, par prudence nous appliquerons

l'hypothèse d'aggravation de la sinistralité du régime entier à cette population également, même si elle peut paraître un peu surestimée.

➤ **Coût moyen du panier de soins normal (autres que la femme enceinte et l'enfant de moins de 5 ans) :**

L'examen de l'ensemble des sources d'information nous permet d'estimer un coût moyen du panier des soins selon différentes approches développées ci-après.

Avant de présenter les approches de détermination du coût du panier de soins moyen, nous invitons le lecteur à examiner le contenu du tableau suivant, issu des Comptes Nationaux de la Santé de 2015. Ce tableau croise les montants des dépenses courantes de la santé entre les régimes de financement de ces dépenses et les types de prestataires. En plus ces montants sont éclatés entre prestataires publics et privés.

Les principaux chiffres qui ressortent de ce tableau et que nous utiliserons dans la présente analyse sont :

- la dépense courante de santé (Hors investissements) est de 358,3 milliards de FCFA en 2015 ;
- la part financée par les ménages est de 129.9 Mrds FCFA ;
- la part financée par les entreprises (en tant qu'employeurs) directement ou indirectement à travers des organismes d'assurance est de 21,5 Mrds FCFA ;
- la part des frais de santé dépensée dans le secteur privé par rapport à la DCS totale est de 26% ;
- hors biens médicaux (médicaments, dispositifs ...etc.), la part des prestataires privés se limite à 7% ;
- la part du secteur privé (hors biens médicaux) dans les dépenses effectuées par les ménages s'élève à 13% ;
- au niveau des dépenses financées par les entreprises, la part du privé (hors biens médicaux) est de 26%.

Tableau 35 : Détails de la dépense courante de santé en 2015 par type de prestataires de soins et par régime de financement. Source Données du CNS 2015. Chiffres en Millions FCFA.

		Admin publique	Entreprises	Ménages	ISBLS M	Reste du monde	Total	Total DCS	Part privé
Hôpitaux	Public	30 070	6 330	33 551	116	1 828	71 895	88 834	19%
	Privé	-	6 179	10 760	-	-	16 939		
Prestataires de soins de santé ambulatoire	Public	37 955	1 022	15 688	305	19 053	74 022	74 177	0%
	Privé	-	-	154	-	-	154		
Prestataires de services auxiliaires	Public	-	9	-	24	-	33	6 468	99%
	Privé	-	9	6 426	-	-	6 435		
Détailants et autres prestataires de biens médicaux	Public	876	-	-	-	2	878	71 636	99%
	Privé	86	7 344	63 328	-	-	70 759		
Prestataires de soins préventifs	Public	10 459	154	-	3 668	72 991	87 272	87 272	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	Public	19 801	4	4	-	7 712	27 520	27 520	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Autres	Public	1 747	415	-	228	-	2 390	2 390	0%
	Privé	-	-	-	-	-	-		
Total	Public	100 908	7 934	49 243	4 341	101 584	264 011	358 297	26%
	Privé	86	13 532	80 669	-	-	94 287		
Total DCS		100 994	21 466	129 912	4 341	101 584	358 297		
Part du privé		0%	63%	62%	0%	0%	26%		
Part privé hors biens médicaux		0%	29%	13%	0%	0%	7%		

L'objectif des approches développées ci-après est de dégager un coût moyen individuel du panier de soins qui ne va être consommé qu'auprès des prestataires de soins publics, sauf pour les biens médicaux qui sont principalement commercialisés par des prestataires privés. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous définissons ci haut des ratios du privé « hors biens médicaux ».

Pour continuer, il nous faudra tenir compte d'un écart naturel entre les prix des prestations pratiquées dans le secteur privé et celles exercées dans les formations sanitaires publiques. Toujours, hors biens médicaux, ceci nous permettra de ramener les dépenses effectuées dans le privé à un niveau de prix du public et ainsi corriger les montants qui seront par la suite rapportés à la taille de la population (là encore selon des variantes explicitées dans ce qui suit).

Si l'on suppose qu'une prestation privée est en moyenne trois (03) fois plus chère que celle pratiquée dans le public, alors les 40.6 Mrds des dépenses dans le privé (hors biens médicaux) peuvent être ramenée à 13.5 Mrds au prix du public, ce qui engendre une économie (théorique) de 27.1 Mrds FCFA sur les dépenses courantes de santé.

On peut alors définir une dépense courante de santé estimée au prix public de 331 Mrds FCFA (358.2Mrds - 27.1 Mrds).

Cette correction nous permet d'estimer au mieux le coût des dépenses de santé d'un individu burkinabé aux prix du secteur public, qui s'élèverait à **17 890 FCFA**.

Voici quelques chiffres démographiques qui sont utilisés également dans cette analyse :

- population du BF estimée en 2015 : 18.5 Millions
- taux de pauvreté en 2014 : 40% (soit 7.4 Millions de personnes)
- taux d'extrême pauvreté : 11.10% (soit 2.05 Millions de personnes)

VI.1.2.3 Approche basée sur les dépenses nationales de santé pour la détermination du coût du panier

Cette approche vise à dégager un coût moyen par individu Burkinabé à partir des dépenses courantes de santé, en excluant les dépenses liées à des programmes spécifiques pris en charge par l'Etat, en particulier les vaccinations et les charges administratives.

Si l'on retire de la dépense courante de santé estimée au prix public de 331 Mrds FCFA les trois rubriques relatives aux :

- **soins préventifs** (En supposant que la majorité de ces soins sont financés par l'état dans le cadre de programmes subventionnés), 103 Mrds FCFA (tirée su tableau 7 : Répartitions des dépenses courantes de santé par fonction de soins en 2014 et 2015) ;
- **le coût global des gratuités** de la femme enceinte et l'enfant de moins de 5 ans, d'environ 26 Mrds FCFA ;
- et des **frais de gouvernance et d'administration** du système de santé, 27,5 Mrds FCFA ;

On retrouve un coût moyen de la dépense par tête (hors femme enceinte et l'enfant de moins de 5 ans) de 12 093 FCFA.

Pour information, Les Femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans représentent environ 22% de la population burkinabé.

On peut supposer que les personnes en extrême pauvreté (11.1%) ont, comparativement au reste de la population, une faible consommation de soins de santé, et qu'on néglige leur consommation, alors le coût moyen de la dépense par tête s'élèverait à **13 590 FCFA**.

VI.1.2.4 Approche basée sur les sources de financement de la dépense nationale de santé pour la détermination du coût du panier de soins :

La logique de cette approche est de supposer que l'on facturera au RAMU les prestations du public au mêmes prix facturés actuellement à la population. Par conséquent, nous chercherons à isoler la part des dépenses de santé payée effectivement par les burkinabé (out of Pocket). Cette part doit être également ramenée aux prix du public.

Du même tableau ci haut, on peut dégager la subvention de santé effectivement **financé par la population** directement (129.9 Mrds FCFA) ou indirectement à travers les employeurs (21.5 Mrds) en 2015.

Si l'on ramène les prestations privées financées par la population au prix du public (3 fois moins cher), l'on se retrouve alors avec les valeurs suivantes :

- dépenses au prix du public financées par les ménages : 118.3 Mrds FCFA
- dépenses au prix du public financées par les entreprises : 17.3 Mrds FCFA

On a alors une dépense globale financée par la population au prix du public 135.6 Mrds FCFA.

En supposant qu'en 2015, les dépenses de soins de la femme enceinte et de l'enfant de moins de 5 ans, (d'environ 26 Mrds FCFA) auraient été payées par les ménages, on retient alors un montant de 109.6 Mrds FCFA (**hors femme enceinte et l'enfant de moins de 5 ans**).

Deux hypothèses s'imposent à ce niveau :

- h1 : On peut supposer que les personnes en extrême pauvreté (les 11%) ne contribue quasiment pas dans ce financement ;
- h2 : Ou on peut supposer que l'apport individuel d'une personne pauvre (40% de la population) dans le financement de la santé est inférieur à celui des personnes au-dessus du seuil de la pauvreté. Evalué approximativement de

moitié.

Selon ces deux hypothèses 1 et 2 on ressort avec les coûts moyens par tête suivants :

	H1 : Extrême pauvreté 0% apport au financement	H2 : Une Personne pauvre apporte la moitié de la moyenne
Coût moyen par tête	8 536 FCFA	9 497 FCFA

VI.1.2.5 Essai d'estimation à partir d'un échantillon de CHR :

A partir des données sur les nombres et les coûts des prestations renseignés par quelques CHR, on essaye de dégager des ordres de grandeurs pour les coûts unitaires d'un épisode complet en soins ambulatoires et de même en hospitalisation.

Hôpital	Type prestations	2014	2015	2016	
CHR KAYA	- C.U Ambulatoire		6 760	10 299	Inclut Médicaments Hospi
	C.U Hospitalisation		4 708	12 004	Hors médicaments
	C.U Global pondéré		6 416	10 661	
CHR KOUDOUG OU	- C.U Ambulatoire	3 193	3 347	3 562	Hors médicaments
	C.U Hospitalisation	14 815	16 931	23 704	Inclut Médicaments Hospi
	C.U Global pondéré	10 525	12 288	17 646	
CHR GAOUA	- C.U Ambulatoire	4 492	4 858	6 299	Inclut Médicaments
	C.U Hospitalisation	10 554	10 549	13 316	Inclut Médicaments
	C.U Global pondéré	6 973	7 230	9 133	
CHR	- C.U Ambulatoire	3 762	4 111	5 235	Inclut Médicaments

FADA					Hospi
	C.U Hospitalisation	1 478	856	969	Hors médicaments
	C.U Global pondéré	3 569	3 887	4 987	

Les données présentées ci haut sont à considérer avec beaucoup de précautions, en particulier au niveau du détail entre l'ambulatoire et l'hospitalisation, puisque les hôpitaux n'ont pas pu distinguer avec exactitude les parts de chaque type au niveau de certains postes, notamment les médicaments.

Les coûts unitaires sont très volatiles d'un hôpital à un autre et au sein même du même hôpital d'une année à une autre. Hormis le CHR FADA, les coûts unitaires varient de 9 133 FCFA à 17 646 FCFA.

De ces disparités ne nous pouvons pas tirer un coût moyen rassurant, toutefois, on peut conforter les valeurs dégagées des deux premières approches qui se trouvent comprises dans cet intervalle assez large tout de même.

VI.1.2.6 Conclusion

- l'approche 1 dégage une **dépense moyenne nette des soins préventifs et des frais administratifs** et qui tient compte de la faible consommation des personnes en situation d'extrême pauvreté de **13 590 FCFA** ;
- l'approche 2 fait ressortir une dépense moyenne comprise entre **8 536 FCFA et 9 497 FCFA**. La première valeur semblant sous-estimée.

On peut alors imaginer deux scénarios de coûts du panier :

- scénario central : 11 540 FCFA (Moyenne entre 13 590 et 9 497)
- scénario prudent en test de sensibilité : 13 590 FCFA.

VI.1.3 Hypothèses et paramètres relatifs au financement du régime

VI.1.3.1 Paramètres de cotisation

- **salariés et pensionnés** : 4% de l'assiette de cotisation pour la population des salariés et des pensionnés. *Il reste à répartir ce taux entre employeur et salariés au niveau des deux secteurs, public et privé.*
- **non-salariés solvables (non indigents)** : Une cotisation forfaitaire moyenne de **24 000 FCFA par ménage par an** pour les non-salariés, les handicapés et les personnes âgées. Soit une cotisation mensuelle de 2 000FCFA pour le ménage quelle que soit sa taille.

VI.1.3.2 Paramètres de calcul des subventions

- **subvention Indigents** : la totalité des prestations de la population indigente sera subventionnée par l'Etat.
- **subvention cotisation Non-salariés** : Non subventionnés.
- **les handicapés solvables** : une Subvention Etatique de 65% de leur cotisation (moyenne entre 50% et 80% : taux fixés dans le texte d'application selon l'état d'invalidité).
- **les personnes âgées non indigentes** : une subvention Etatique de 80% de leur cotisation.

VI.1.3.3 Taux de frais de gestion

La CIPRES recommande l'utilisation d'un taux de frais de gestion maximum de 15% des cotisations.

Par précaution et vu l'effort important de recensement et d'enrôlement des différentes sous populations, nous établissons les projections avec un taux de frais de gestion maximum de 15% des cotisations.

Il convient de noter, qu'il peut être reversé à l'ARAMU l'équivalent de 1% pour ces besoins de fonctionnement.

VI.1.3.4 Taux de rendement financier

Le taux qui va être utilisé pour le calcul des produits de placement des fonds du régime est très proche des taux historiques et actuels des DAT. Les dépôts à terme constituent l'instrument financier favoris des institutions de prévoyance au Burkina. Les taux de rémunération des DAT actuellement se situent entre 5% et 5.50%.

Nous retenons pour nos simulations un taux de rendement financier de 5%, en particulier pour fructifier les fonds de réserves.

VI.1.3.5 Taxe de contribution

Il est désormais démontré aujourd'hui que certains secteurs marchands peuvent avoir un impact négatif sur la santé des citoyens. Au regard du Régime de l'Assurance Maladie Universelle, ces secteurs ont une responsabilité sociale et sociétale à assumer. Aussi, en vertu du principe pollueur-payeur il est tout à fait admis que ces secteurs contribuent solidairement au financement du Régime.

A titre d'exemple, au Gabon le secteur des Télécoms contribue à raison de 10 de son chiffre d'affaires dans le financement de l'assurance maladie.

Dans ce sens, et dans la perspective de proposer des sources de financements innovants, la Direction générale des impôts nous a communiqué le chiffre d'affaires (CA) moyen par secteur d'activités sur les trois derniers exercices (2014-2016).

Tableau 36 : Chiffre d'affaires moyen par secteur d'activités (En Milliards de FCFA)

Secteurs d'activité	Nombre d'entreprises	CA moyen 2014	CA moyen 2015	CA moyen 2016	Evolution CA Moyen 2014-2016	Evolution CA Moyen 2015-2016
Boissons alcoolisées et soda	8	12,63	13,43	15,44	6%	15%
Industries de tabac	1	51,01	57,52	60,03	13%	4%
Sociétés de télécommunication	3	99,82	106,52	108,75	7%	2%
Sociétés minières en phase d'exploitation	7	110,47	113,36	130,43	3%	15%

Ces quatre secteurs d'activités ont réalisé en 2016 un total chiffre d'affaires de 1 423 Mrds FCFA. L'évolution moyenne pondérée des Chiffres d'affaires de la période 2014-2016 est de 8%.

Par prudence, nous retenons pour la projection de ce chiffre d'affaires un taux annuel de 5%.

Ce chiffre d'affaires global constituera par la suite une assiette de calcul de la taxe de contribution de ces secteurs au financement du RAMU.

Vu les besoins du RAMU et pour lui garantir une situation suffisamment équilibrée pour faire face à des évolutions importantes des coûts, nous suggérons dans le scénario central **une taxe de contribution au RAMU de 3% du chiffre d'affaires de ces secteurs.**

Ce taux apportera au régime en 2018 environ 47 Milliards FCFA selon l'hypothèse d'évolution exposée ci haut.

VI.2 Résultats des projections actuarielles du RAMU

VI.2.1 Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027

En guise de rappel, les paramètres et hypothèses utilisés pour les projections du régime RAMU, selon le scénario central, sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 37 : Hypothèses et paramètres de projection du scénario central

Hypothèses	Paramètres	Valeurs
Financement	Taux de cotisation des salariés	4%
	Cotisation non-salariés	24 000 FCFA/an par ménage
	Taux rendement financier	5%
	Taux de la taxe de contribution	3%
	Taux de frais de gestion (dont 1% pour l'ARAMU)	15,00%
Prestations	Taux de PEC (moyen)	80%
	Coût du panier de soins	11 540
	Coût du panier de la femme enceinte	14 647
	Coût du panier Enfant <5ans	3 931
	Taux d'aggravation 2018-2022	7%
	Taux d'inflation en 2023 (Une révision tarifaire)	10%
	Période de stage	3 mois
Subventions	Subvention Indigents	100%
	Subvention Cotisation Non-salariés	0%
	Subvention Cotisation Handicapés	65%
	Subvention Cotisation personnes âgées	80%

Selon les valeurs des paramètres et hypothèses exposés ci-dessus, la projection du régime RAMU se présente comme suit :

Tableau 38 : Compte de produits et charges (CPC) prévisionnel RAMU *scénario central* 2018-2027

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
- Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Produits financiers	-	3,9	6,8	20,0	26,0
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,0	168,1	308,0	371,3
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	99,8	91,4	120,8	262,0	316,4
Résultat	22,8	53,6	47,3	46,0	55,0
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	22,8	76,4	123,7	328,1	433,0
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Charges/Ressources	49%	59%	65%	85%	86%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A la charge de l'Etat :

- *Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;*
- *Subventions : 30,2 Mrds en 2018, et un total de 722.9 Mrds sur les 10 ans.*

La lecture de ce CPC projeté permet de constater que :

- l'équilibre est assuré pour le régime, avec un excédent sur toute la période de projection.
- le cumul des excédents constituera un fonds qui atteindra 433 Milliards FCFA en 2027. Soit environ une année et demie de prestations. Ce qui n'est pas exagéré non plus, puisque le régime est toujours en montée de charges et aura besoin de faire face à une déviation imprévue de sinistralité. Et surtout pour faire face au risque d'antisélection, le temps que le régime arrive à imposer le paiement de cotisation à l'ensemble de la population solvable.
- la réserve de sécurité sera constituée à 100% tout au long de l'horizon de projection.
- même en 2027 avec un taux d'enrôlement de 79% de la population, le ratio charges/cotisations demeurera acceptable pour un nouveau régime en phase de consolidation (86% en 2027).

Le régime dégagera annuellement un excédent moyen de 43 milliards FCFA. La taxe de contribution au RAMU des quatre secteurs d'activités présentés auparavant, permet de stabiliser le niveau de ce résultat en apportant en moyenne 59 Mrds au régime.

A partir de 2020, la charge d'enrôlement des indigents et des actifs non-salariés (payant une cotisation nettement inférieure au coût du panier de soins) fera progresser les charges de manière plus rapide que les cotisations collectées. Dans cette situation, en l'absence de la subvention de l'Etat pour la charge des indigents et la taxe de contribution, le régime ne pourra pas honorer ses engagements.

Figure 13 : Projection des ressources, charges et résultats technico-financiers 2018-2027 en Milliards de FCFA

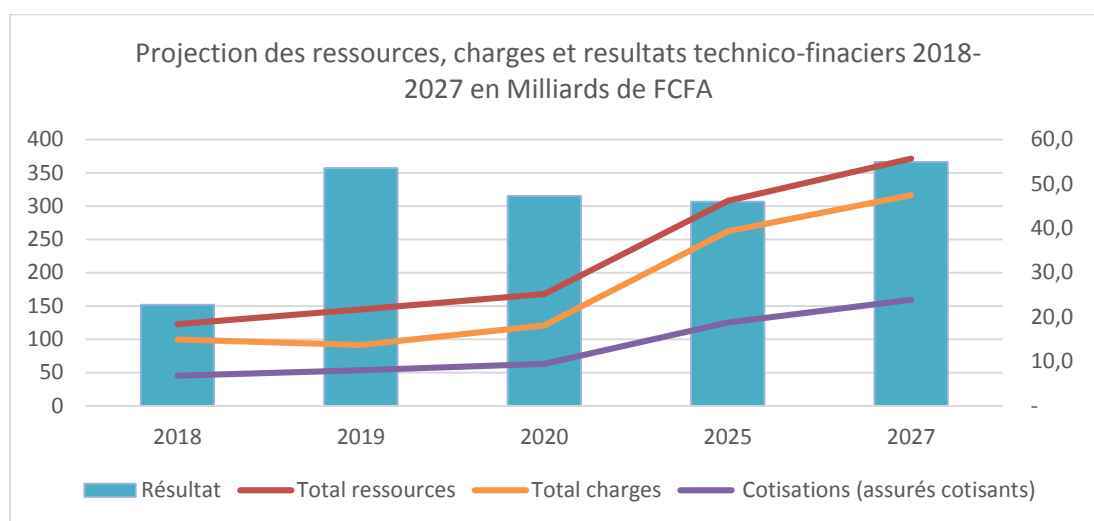
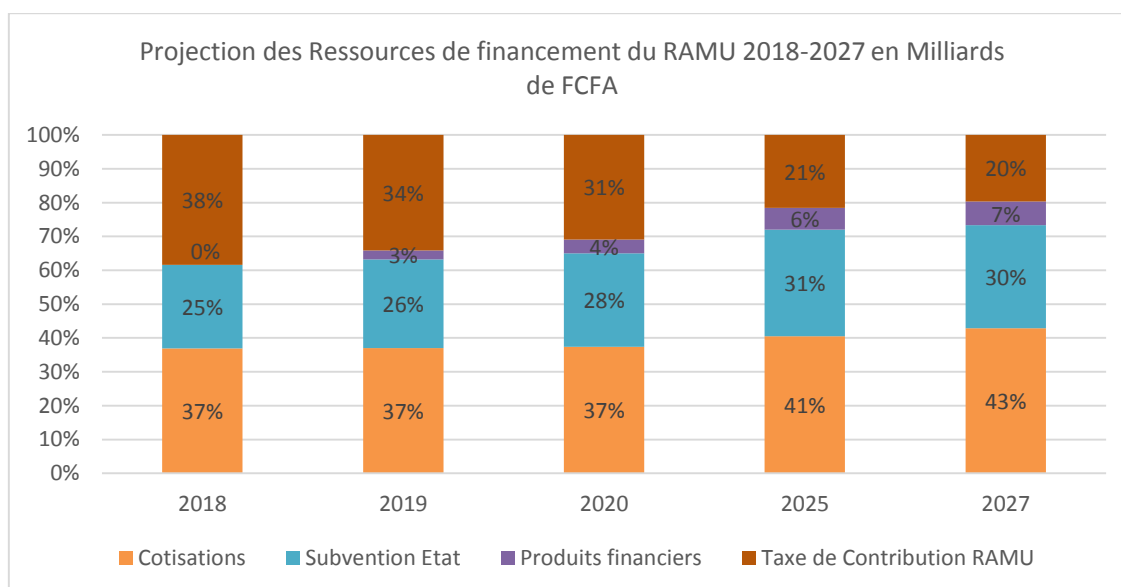


Figure 14 : Projection des Ressources de financement du RAMU 2018-2027



La principale ressource du régime est constituée des cotisations collectées auprès de la population solvable.

La taxe de contribution au RAMU apporte au départ du régime 38% de ses ressources, mais avec l'évolution de l'enrôlement des populations, la part de la taxe dans le total baisse à 20%.

Il convient de noter qu'à ce rythme de financement du régime, les produits financiers constitueront à partir de 2025, 6% des ressources, ce qui n'est pas négligeable.

Les subventions de l'Etat pour le RAMU passeront de 30 Milliards en 2018 (principalement pour les gratuités, les personnes âgées et les handicapés) à 112.9 Milliards en 2027, en bonne partie pour la prise en charge des indigents.

Figure 15 : Projection de la subvention de l'Etat pour RAMU selon le taux d'enrôlement national 2018-2027 en Milliards de FCFA

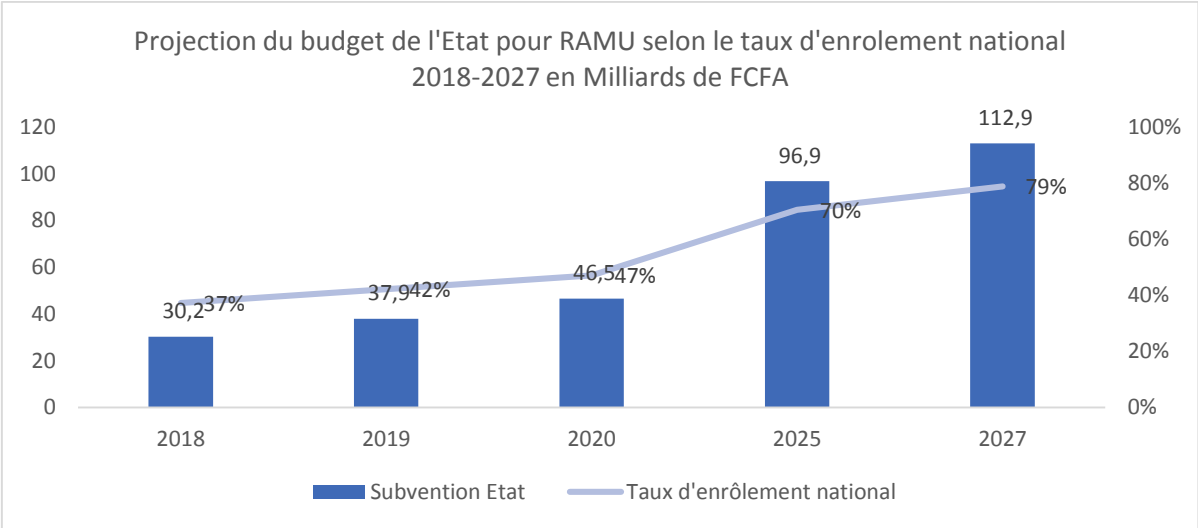
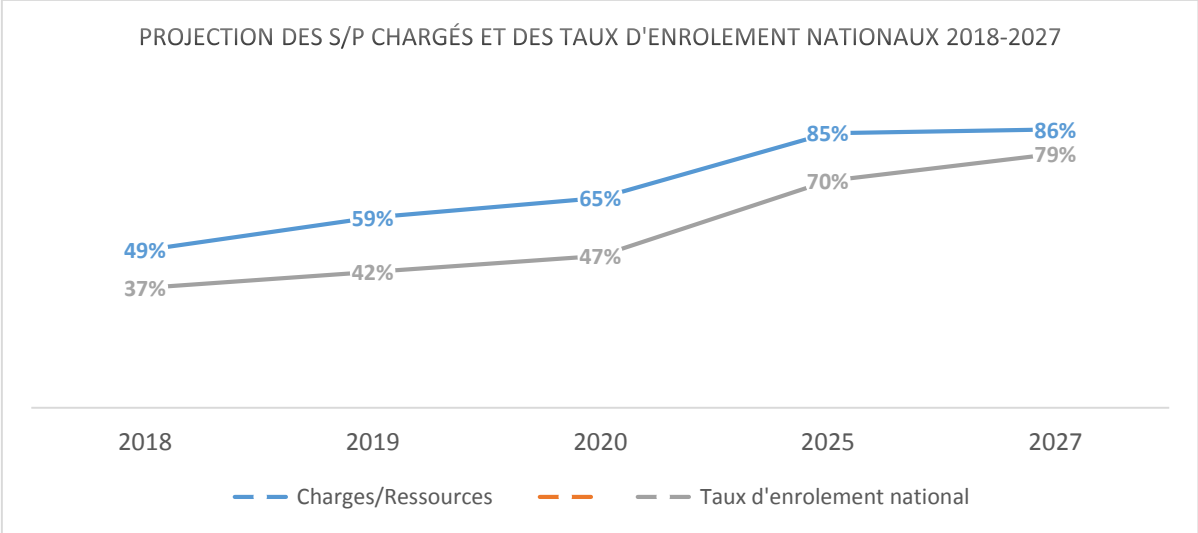


Figure 16 : Projection des ratios Charges/Ressources et des taux d'enrôlement au RAMU 2018-2027



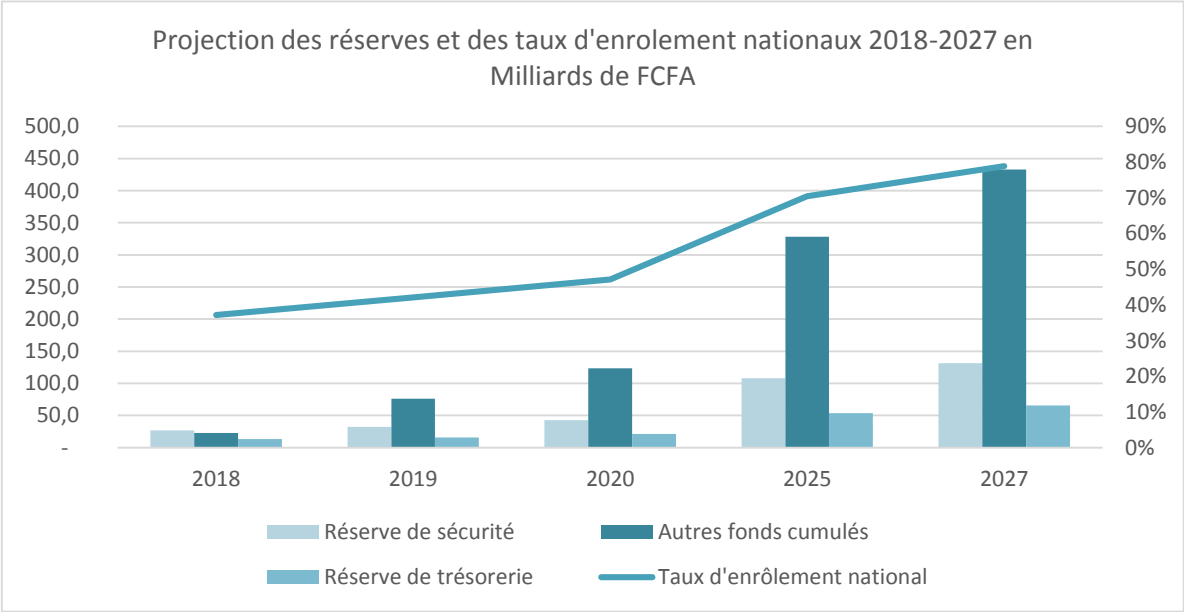
L'on voit bien qu'avec l'enrôlement des populations, les charges du régime augmentent plus vite que les ressources. En 2027, on arrivera à couvrir 79% de la population, donc reste encore 21% qui en rejoignant le régime augmenteront davantage ces charges. De là vient la nécessité de doter le régime de ressources

pouvant l'aider à constituer un matelas financier pour la couverture des éventuelles années difficiles.

Outre les excédents cumulés, nous avons prévu que le régime constituera selon les recommandations de la CIPRES, une réserve de sécurité pour faire face à une déviation exceptionnelle de sinistralité. Cette réserve qui est plafonnée à un semestre de prestations augmente avec l'enrôlement de la population dans le régime, mais grâce à la situation excédentaire du scénario central, le régime arrive à la doter en permanence.

Le modèle actuariel prévoit également la constitution d'une provision de trésorerie plafonnée à un trimestre de prestations.

Figure 17 : Projection des réserves et des taux d'enrôlement nationaux 2018-2027 en Milliards de FCFA



VI.2.2 Synthèse des indicateurs comparables de la projection du scénario central

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux indicateurs et résultats de la projection du scénario central.

Tableau 39 : Principaux indicateurs et résultats de la projection du scénario central, montants en Milliards FCFA

Indicateurs	Central
1er déficit	>2027
Résultat 2018	22,8
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3
Fond 2027	433,0
Budget Etat 2018	30,2
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3
Moyenne prestations 2018-2027	162,8
Moyenne charges 2018-2027	196,7
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1
Moyenne ressources 2018-2027	240,0

Afin de mesurer le poids du régime par rapport à certains agrégats macro-économiques du pays, nous avons tiré du PNDES et de la BCEAO des statistiques permettant la projection des indicateurs suivants :

Tableau 40 : Agrégats macro projetés, montants en Milliards FCFA

Indicateurs	2018*	2019*	2020*	2025**	2027**
PIB Nominal	8 335	8 976	9 668	14 009	16 249
Ressources Propres	2 000	2 243	2 526	4 573	5 798
Dépenses de L'Etat	3 200	3 485	3 761	5 630	6 616

(*) Source PNDES

(**) Estimé à partir de la tendance des prévisions du PNDES pour la période 2018-2020

Tableau 41 : Principaux indicateurs RAMU par rapport aux agrégats macro-économiques du scénario central

Indicateurs	2018	2019	2020	2025	2027
Budget RAMU/PIB	1,20%	1,02%	1,25%	1,87%	1,95%
Budget Etat pour RAMU/Recettes Propres	2,07%	2,25%	2,39%	2,67%	2,50%
Budget Etat pour RAMU/Dépenses Etat	1,29%	1,45%	1,61%	2,17%	2,19%

- Le budget du RAMU représentera en moyenne 1.6% du PIB nominal sur toute la période de projection. Il démarrera à 1,3% et augmentera continuellement avec l'enrôlement des populations pour représenter 2,2% à l'horizon 2027.
- Le budget de l'Etat pour RAMU représentera en moyenne 2.5% des recettes propres de l'Etat, et ce sur la période 2018-2027.
- Le budget de l'Etat pour RAMU représente en moyenne 1.9% des dépenses de l'Etat entre 2018 et 2027.

VI.3 Tests de sensibilité du scénario central au variation des hypothèses

Afin, d'identifier les facteurs et hypothèses les plus influents de ceux qui paraissent cruciaux mais qui ne le sont pas en réalité, il a fallu procéder à des tests de sensibilité. Les résultats des tests les plus pertinents sont présentés dans la présente partie du rapport.

L'analyse des résultats de ces différents tests de sensibilité, nous aide à prendre conscience de l'importance des choix des hypothèses et surtout des décisions qui en découlent.

VI.3.1 L'évolution du coût du panier de soins de 11 540 à 13 590 FCFA

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu comme hypothèse du coût du panier de soins un montant de 11 540 FCFA par tête. La présente étude de sensibilité vise à mesurer l'impact d'un panier de soins plus prudent de 13 590 FCFA sur les résultats de projection du CPC prévisionnel. Le montant de ce panier ressort de l'analyse développée ci haut pour la détermination du coût du panier de soins.

L'importance de ce test est fondée sur l'importance du paramètre lui-même. Qui est cruciale dans la modélisation et la projection des engagements du régime. Son rôle est décisif, car une bonne estimation de ce paramètre, déterminera le degré d'exactitude des projections à long terme.

Tableau 42 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon panier de soins de 13 590 FCFA

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
- Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	31,0	40,0	50,0	109,5	129,1
Produits financiers	-	3,5	6,0	14,9	18,1
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	123,4	146,6	170,7	315,6	379,5
Charges					
Prestations	57,9	83,3	106,8	259,2	315,4
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	14,5	3,2	6,1	6,5	7,0
Variation Réserve de sécurité	28,9	6,4	12,2	16,3	14,1
Total charges	108,1	100,9	134,6	300,7	360,4
Résultat	15,3	45,7	36,1	14,9	19,1
Réserve de trésorerie	14,5	17,6	23,8	61,6	75,3
Réserve de sécurité	28,9	35,3	47,5	122,5	150,6
Autres fonds cumulés	15,3	61,0	97,2	196,0	232,8

Budget Etat pour RAMU	31,0	40,0	50,0	109,5	129,1
Charges/Ressources	52%	64%	71%	92%	94%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Cette variation baissera la capacité du régime à générer des excédents. Mais tout de même le régime gardera son équilibre sur toute la période de projection.

L'impact de la variation sur les prestations est considérable puisque ce poste grimpera de +14% par rapport au scénario central.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 31 Mrds en 2018, et un total de 805 Mrds sur les 10 ans.

Figure 18 : Test de sensibilité au coût du panier de soins, résultats et prestations

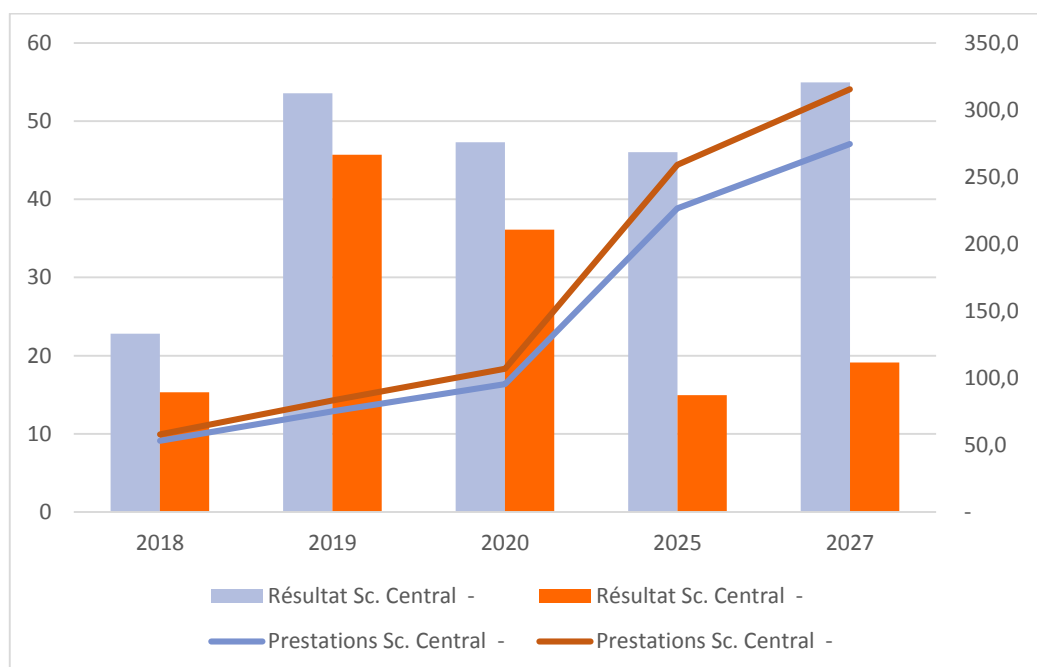


Tableau 43 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Test de sensibilité au panier de soins

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	15,3	-33%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	23,3	-46%
Fond 2027	433,0	232,8	-46%
Budget Etat 2018	30,2	31,0	3%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	80,5	11%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	185,0	14%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	221,9	13%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	245,2	2%

Une telle variation du prix du panier de soins aura plusieurs impacts :

- la subvention de l'État augmentera de +11%;
- une baisse au niveau des fonds de réserve de 200.2 Milliards de CFA, soit de – 46%
- une la baisse du résultat du régime de -46%.

Malgré l'aggravation de certains indicateurs du régime en 2027, le financement proposé permet au régime de supporter l'augmentation du coût du panier de soins de 11 540 à 13 590 FCFA.

VI.3.2 Deux révisions des tarifs des prestations de soins en 2023 et 2025

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu comme hypothèse d'inflation un taux de 10% lors d'une seule révision des tarifs en 2023. Quel sera l'impact de deux révisions de même ampleur tarifaires en l'espace de 10 ans ?

Nous présentons ci-après les résultats des projections en supposant deux révisions tarifaires de 10% en 2020 et en 2023.

Tableau 44 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon deux révisions tarifaires

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	37,9	50,9	106,3	123,9
Produits financiers	-	3,9	6,7	17,1	21,2
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,0	172,4	314,5	377,5
Charges					
Prestations	53,1	75,1	105,0	249,3	302,0
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	6,5	6,1	6,6
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	13,0	12,2	13,2
Total charges	99,8	91,4	133,9	286,3	345,6
Résultat	22,8	53,6	38,5	28,2	31,9
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	22,5	59,3	72,2
Réserve de sécurité	26,6	32,1	45,0	118,6	144,4
Autres fonds cumulés	22,8	76,4	114,8	248,5	309,9
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	50,9	106,3	123,9
Charges/Ressources	49%	59%	69%	90%	91%

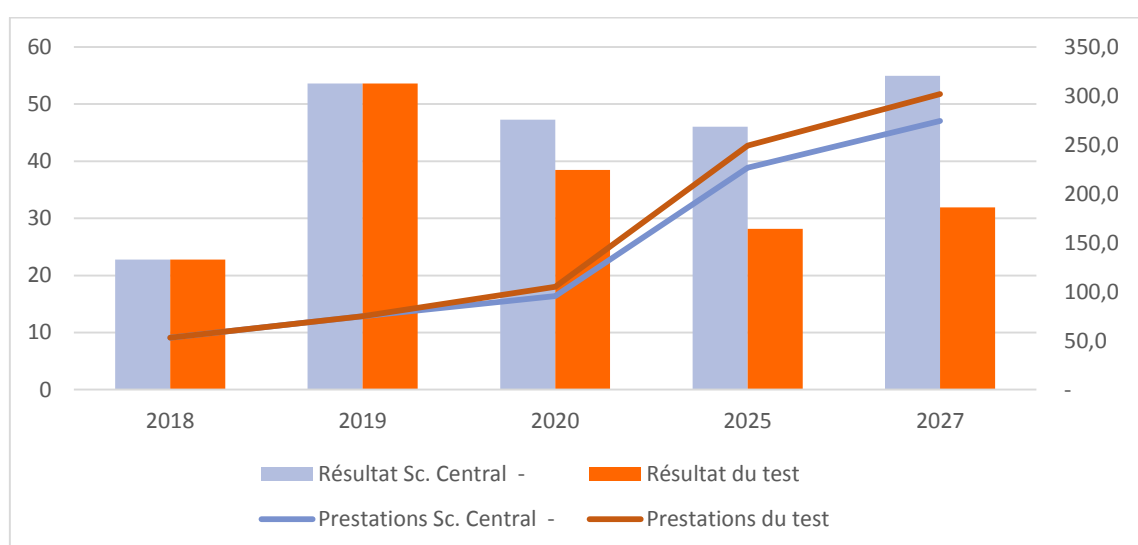
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Le RAMU reste excédentaire malgré la baisse des résultats réalisés par rapport au scénario central.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 786. Mrds sur les 10 ans.

Figure 19 : Test de sensibilité résultats et prestations au taux d'inflation



L'application des deux révisions tarifaires de +10% au lieu d'une seule, donne lieu à une hausse au niveau des prestations de +9% en moyenne.

Tableau 45 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taux d'inflation

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	22,8	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	31,0	-28%
Fond 2027	433,0	309,9	-28%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	78,6	9%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	177,8	9%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	213,7	9%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	244,7	2%

L'impact de cette variation sur la situation financière du régime est :

- une baisse de -28% du résultat et du fonds de réserve en 2027.
- une augmentation de +9% de la subvention de l'État.

VI.3.3 Variation du taux d'aggravation de 7% à 10%

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu l'hypothèse du taux d'aggravation de 7% sur la période 2018-2022. Le présent test de sensibilité vise à mesurer l'impact d'une aggravation plus accentuée de 10% au lieu de 7% sur les résultats de projection du CPC prévisionnel.

Tableau 46 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon Taux d'aggravation de 10%

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
- Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	39,0	49,0	107,9	125,8
Produits financiers	-	3,9	6,7	16,8	20,7
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,9	170,4	315,8	378,8
Charges					
Prestations	53,1	77,2	100,9	253,2	306,6
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	3,0	6,0	6,2	6,7
Variation Réserve de sécurité	26,6	6,0	11,9	12,3	13,4
Total charges	99,8	94,3	128,2	290,4	350,6
Résultat	22,8	51,6	42,2	25,4	28,2
Réserve de trésorerie	13,3	16,3	22,3	60,2	73,3
Réserve de sécurité	26,6	32,6	44,5	120,4	146,6
Autres fonds cumulés	22,8	74,4	116,6	240,1	294,7

Budget Etat pour RAMU	30,2	39,0	49,0	107,9	125,8
Charges/Ressources	49%	60%	67%	91%	92%

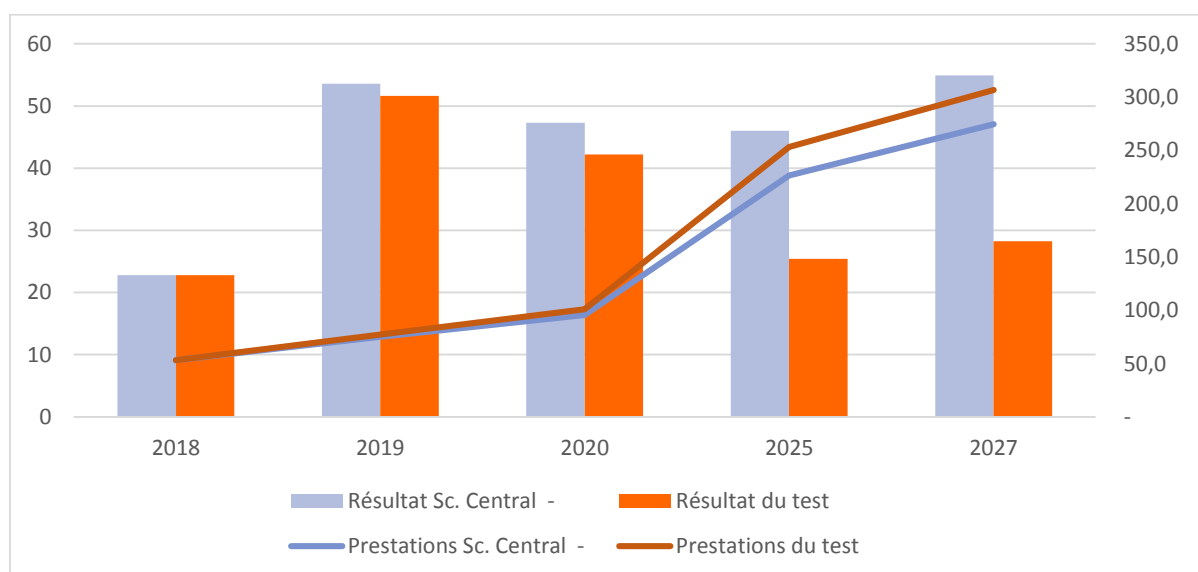
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

L'augmentation du taux d'aggravation coûtera au régime presque le tiers des fonds qu'il pourra constituer de ses résultats.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 793.7 Mrds sur les 10 ans.

Figure 20 : Test de sensibilité des résultats et prestations au taux d'aggravation



La variation de cette hypothèse donne lieu à une augmentation de +10% des prestations.

Tableau 47 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taux d'aggravation

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	22,8	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	29,5	-32%
Fond 2027	433,0	294,7	-32%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	79,4	10%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	179,6	10%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	215,9	10%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	245,3	2%

Un surcoût de 132 milliards de FCFA est constaté par rapport au scénario central, soit une baisse des fonds de réserve de 32%. Néanmoins, le régime est capable de faire face à une telle aggravation inattendue du comportement de consommation médicale.

VI.3.4 Variation de la période de stage de 3 mois à 6 mois

Dans le scénario central, nous avons retenu 3 mois comme période de stage. Quel sera l'impact s'il est de 6 mois ?

Nous présentons ci-après les résultats des projections selon une période de stage de 6 mois, suivi d'une analyse comparative des résultats obtenus par rapport à la valeur centrale.

Tableau 48 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon une période de stage de 6 mois

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Produits financiers	-	4,2	7,2	21,0	27,3
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	145,3	168,5	309,0	372,6
Charges					
Prestations	48,3	73,8	94,1	224,6	272,3
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	12,1	3,2	5,7	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	24,2	6,4	11,4	11,0	11,9
Total charges	91,3	91,5	120,7	259,9	314,1
Résultat	31,3	53,8	47,8	49,1	58,5
Réserve de trésorerie	12,1	15,3	21,0	53,4	65,1
Réserve de sécurité	24,2	30,5	42,0	106,8	130,2
Autres fonds cumulés	31,3	85,1	132,9	350,8	462,5
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Charges/Ressources	45%	58%	64%	84%	86%

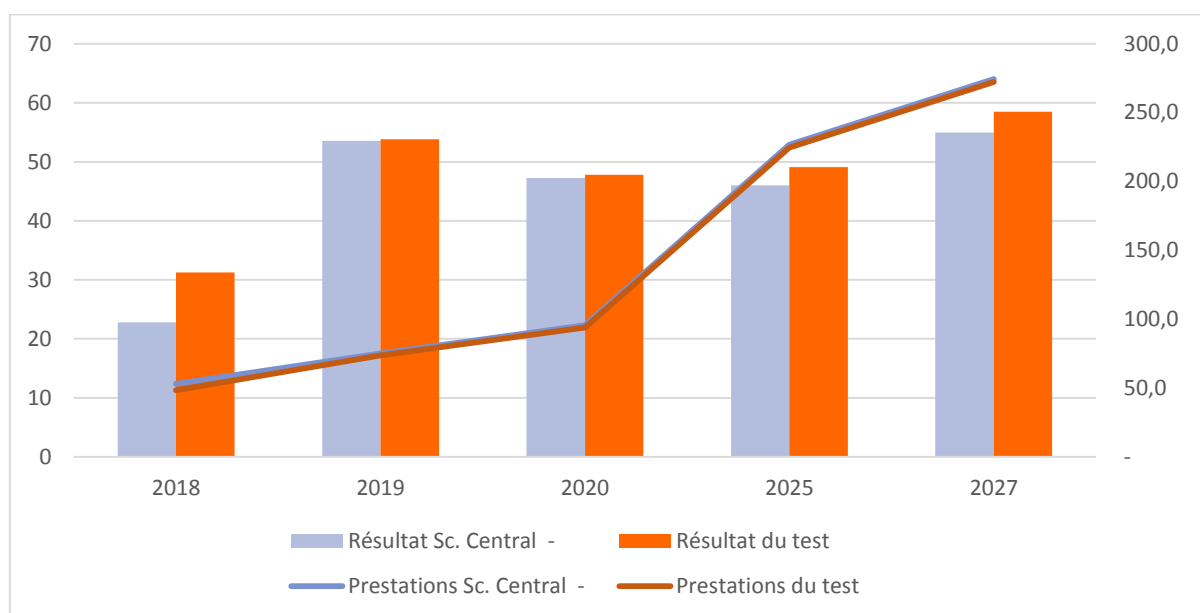
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Cette variation impactera positivement la capacité du régime à générer des excédents.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 722.9 Mrds sur les 10 ans.

Figure 21 : Test de sensibilité des résultats et des prestations à la variation de la période de stage



L'impact de la variation de la période de stage reste tout de même limité et ne peut constituer une option considérable pour le financement du régime.

Tableau 49 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – période de stage

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	31,3	37%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	46,2	7%
Fond 2027	433,0	462,5	7%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,3	0%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	160,7	-1%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	194,5	-1%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	240,7	0%

Une telle variation engendrera :

- une augmentation du résultat de +7%.
- une baisse des prestations de -1%

VI.3.5 Taux de prise en charge réduit de 80% à 70%

La diminution du taux de prise en charge global de 80% à 70% augmentera le ticket modérateur de 50%, qui passera de 20% à 30%. Quelle variation apportera une telle mesure sur le régime ?

Tableau 50 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon un taux de pris en charge de 70%

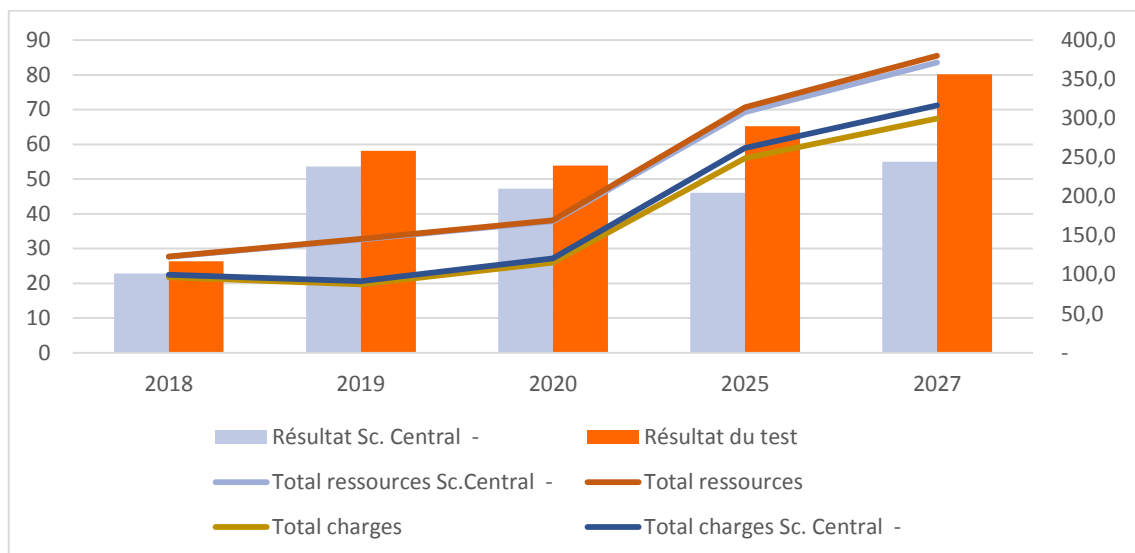
<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,6	38,5	47,3	99,5	116,1
Produits financiers	-	4,1	7,3	23,4	31,5
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,9	145,8	169,4	314,0	380,0
Charges					
Prestations	51,3	71,9	91,1	214,6	259,2
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	12,8	2,6	5,0	5,2	5,6
Variation Réserve de sécurité	25,7	5,1	10,0	10,3	11,1
Total charges	96,6	87,6	115,5	248,8	299,8
Résultat	26,3	58,2	53,9	65,2	80,2
Réserve de trésorerie	12,8	15,4	20,4	51,1	62,0
Réserve de sécurité	25,7	30,8	40,7	102,1	124,0
Autres fonds cumulés	26,3	84,5	138,4	412,9	565,0
Budget Etat pour RAMU	30,6	38,5	47,3	99,5	116,1
Charges/Ressources	47%	56%	62%	80%	81%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.5 Mrds en 2018, et un total de 740.4 Mrds sur les 10 ans.

Figure 22 : Test de sensibilité des résultats et prestations au taux de pris en charge



La baisse du taux de prise en charge est un transfert d'une partie de la prestation du régime à la charge de la population, ce qui logiquement augmentera son résultat.

Cette option baissera les prestations de -5%, et par conséquent, augmentera des résultats et les fonds cumulés de +30%.

Tableau 51 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – taux de pris en charge

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	26,3	15%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	56,5	30%
Fond 2027	433,0	565,0	30%
Budget Etat 2018	30,2	30,6	1%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	74,0	2%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	154,5	-5%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	187,3	-5%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	243,8	2%

VI.3.6 Maintien de la gratuité entièrement à la charge de l'Etat

Cette variation vise à déterminer l'impact d'une gratuité subventionnée à 100% par l'État. Autrement dit, le RAMU ne supportera pas la dépense des soins des Femmes enceintes et des Enfants de moins de 5 ans.

Tableau 52 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon la PEC des gratuités

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
- Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	33,0	42,7	53,4	117,8	138,4
Produits financiers	-	4,2	7,4	24,5	33,4
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	125,4	149,9	175,6	333,5	404,0
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	11,0	12,0
Total charges	99,8	91,4	120,8	262,0	316,4
Résultat	25,6	58,6	54,8	71,5	87,7
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	25,6	84,2	139,0	433,1	599,7
Budget Etat pour RAMU	33,0	42,7	53,4	117,8	138,4
Charges/Ressources	48%	57%	62%	79%	81%

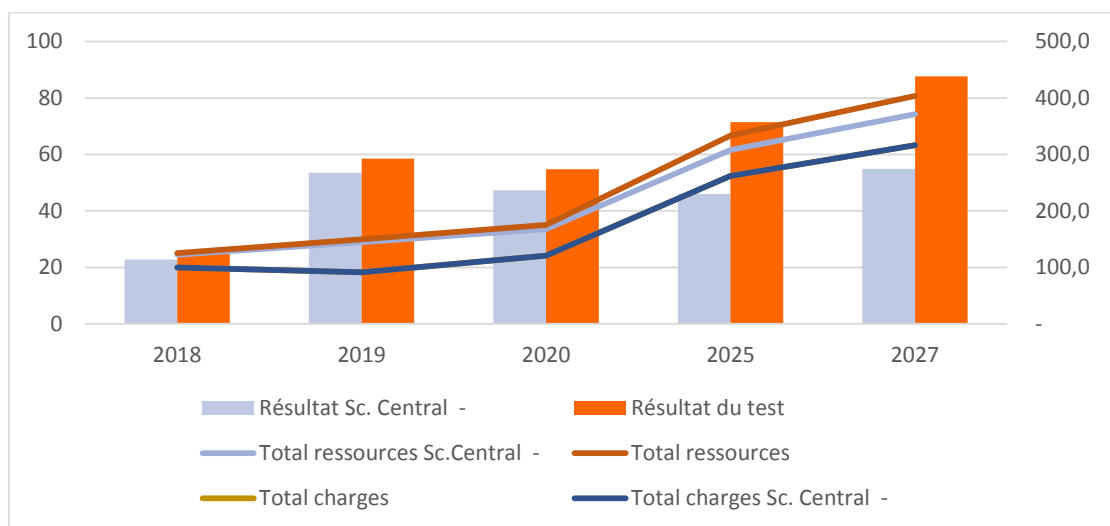
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Si le programme de gratuités reste entièrement à la charge de l'État, le régime gagnera au niveau des fonds, des résultats, et des produits financiers.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 33 Mrds en 2018, et un total de 862.8 Mrds sur les 10 ans.

Figure 23 : Test de sensibilité des résultats et prestations aux programmes de gratuités non inclus



La situation financière du régime s'améliorera progressivement tout au long de la période de projection.

Par rapport au scénario central, dans le cas de ce scénario on notera que :

- la subvention moyenne de l'Etat augmentera de 19% ;
- et une hausse de 38% au niveau des résultats, et des fonds cumulés en 2027.

Tableau 53 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – gratuités non incluses

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	25,6	12%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	60,0	38%
Fond 2027	433,0	599,7	38%
Budget Etat 2018	30,2	33,0	9%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	86,3	19%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	196,7	0%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	256,7	7%

VI.3.7 Variation du rythme de l'enrôlement des indigents de 10% à 20%

La variation de ce paramètre touche dans sa totalité la subvention de l'Etat, puisque les indigents sont subventionnés à 100% par l'Etat. Le présent test vise à enrôler cette population plus vite avec selon un rythme de 20% annuellement au lieu de 10%.

Les résultats de ce test se présentent comme suit :

Tableau 54 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU Vs Enrôlement des indigents

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	45%	52%	77%	81%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	43,9	59,2	121,5	121,3
Produits financiers	-	3,9	6,7	18,3	24,2
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	150,8	180,6	330,9	377,8
Charges					
Prestations	53,1	81,8	109,9	254,5	283,9
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	3,6	7,1	3,2	3,7
Variation Réserve de sécurité	26,6	7,2	14,2	6,4	7,4
Total charges	99,8	100,7	140,6	282,9	318,8
Résultat	22,8	50,2	40,0	48,1	59,0
Réserve de trésorerie	13,3	16,9	24,0	62,0	69,1
Réserve de sécurité	26,6	33,7	47,9	124,1	138,2
Autres fonds cumulés	22,8	73,0	113,0	276,3	388,3
Budget Etat pour RAMU	30,2	43,9	59,2	121,5	121,3
Charges/Ressources	49%	61%	69%	87%	87%

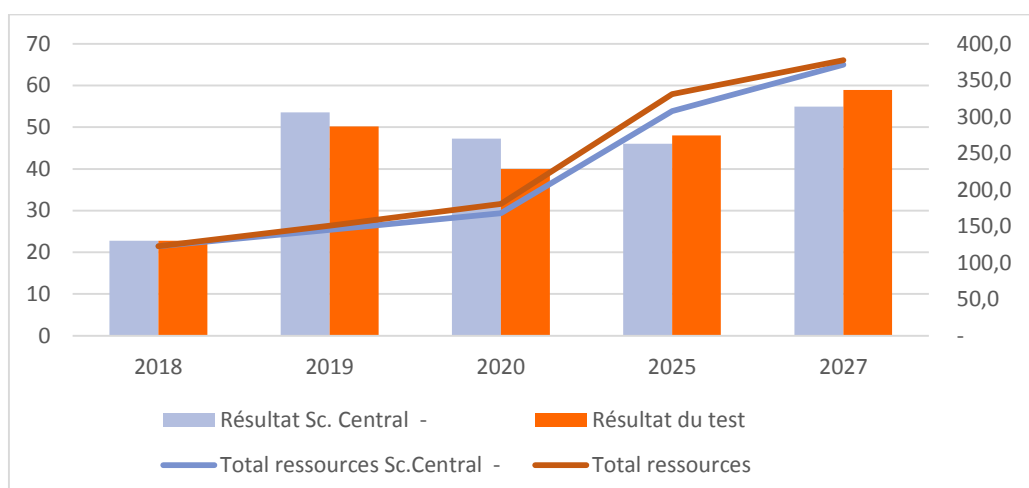
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Cette variation engendrera une augmentation des prestations de +13%.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 915 Mrds sur les 10 ans.

Figure 24 : Test de sensibilité des résultats et prestations à l'enrôlement des indigents



L'impact sur les comptes du RAMU est présenté comme suit :

- la subvention de l'État augmentera de +27%, soit +19 Mrds en moyenne annuellement,
- les prestations augmenteront de +13%
- le résultat diminue de 10%

Néanmoins le régime restera équilibré à l'horizon de l'étude.

Tableau 55 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Enrôlement des indigents

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	22,8	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	38,8	-10%
Fond 2027	433,0	388,3	-10%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	91,5	27%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	184,5	13%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	219,5	12%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	258,4	8%

VI.3.8 Variation du taux de pauvreté de 38% à 46%

Pour la projection du scénario central, nous avons retenu l'hypothèse du taux de pauvreté de 38% en 2018, avec une baisse annuelle de ce taux de 2.8% sur la période 2019-2027. Le présent test de sensibilité vise à mesurer l'impact d'un taux de pauvreté plus élevé de 46% sur la période 2018-2027. Le niveau de 46% est une moyenne entre le taux de pauvreté et le taux d'indigence constaté dans un recensement pilote au niveau de 5 communes.

Tableau 56 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon Taux de pauvreté 46%

<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,2	53,0	61,5	117,8	148,9
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	31,0	40,9	52,3	133,3	167,6
Produits financiers	-	4,0	7,0	21,8	29,5
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	123,3	147,3	172,7	339,2	419,0
Charges					
Prestations	53,1	76,2	98,0	244,8	302,5
Frais de gestion	6,8	8,0	9,2	17,7	22,3
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,9	5,6	6,4	7,2
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,8	11,2	12,9	14,4
Total charges	99,8	92,8	124,1	281,9	346,5
Résultat	23,5	54,4	48,6	57,3	72,5
Réserve de trésorerie	13,3	16,2	21,8	58,0	72,0
Réserve de sécurité	26,6	32,3	43,6	115,9	143,9
Autres fonds cumulés	23,5	78,0	126,6	363,7	500,3
Budget Etat pour RAMU	31,0	40,9	52,3	133,3	167,6
Charges/Ressources	49%	59%	65%	83%	83%

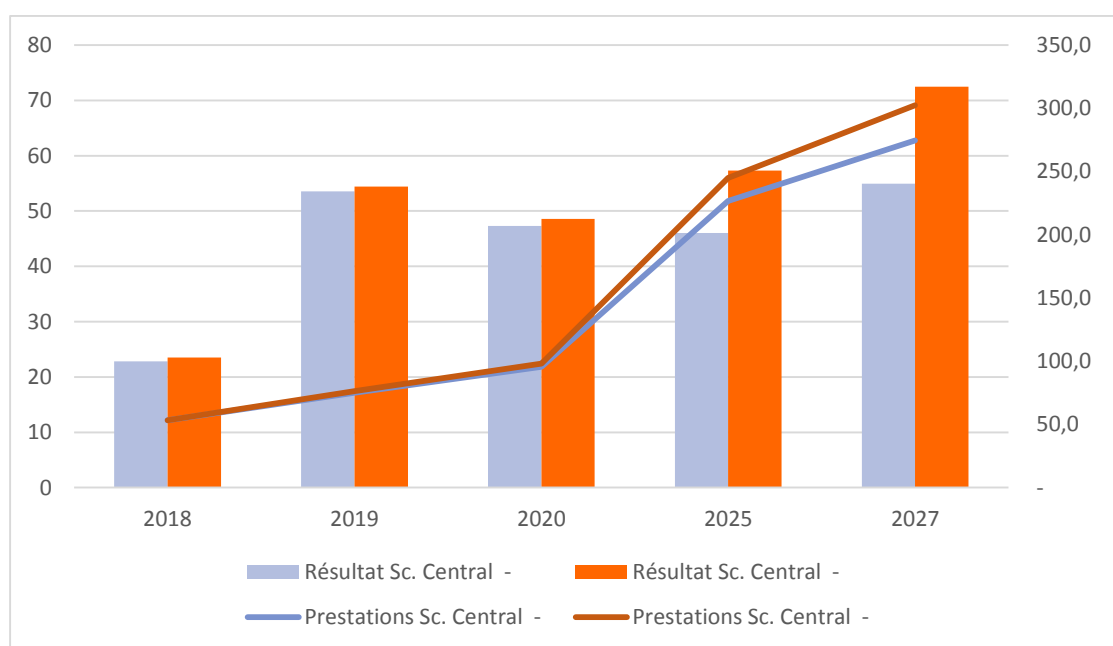
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

S'il s'avère que la taille de la population d'indigents est plutôt d'environ 46% au lieu de 38%, leur couverture coûtera à l'Etat en moyenne 22.2 Milliards de FCFA de plus par an.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 31 Mrds en 2018, et un total de 945.2 Mrds sur les 10 ans.

Figure 25 : Test de sensibilité des résultats et prestations au taux de pauvreté



La variation de cette hypothèse donne lieu à une augmentation de +31% du budget d'Etat.

Tableau 57 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Taux de pauvreté

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	23,5	3%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	50,0	16%
Fond 2027	433,0	500,3	16%
Budget Etat 2018	30,2	31,0	3%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	94,5	31%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	173,7	7%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	208,9	6%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	90,8	-5%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	259,0	8%

Cette option transférera la couverture d'une bonne partie de la population considérée dans le scénario central comme solvable, à la charge de l'Etat.

VI.3.9 Variation du rythme de l'enrôlement des non-salariés de 10% à 20%

L'enrôlement de la population dans le régime se fait progressivement. Ce test a pour but d'étudier la faisabilité financière d'une accélération de l'intégration de la population des non-salariés, à un rythme de 20% annuellement à partir de 2019.

Ci-après une analyse synthétisée du présent scénario :

Tableau 58 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU selon un Enrôlement des non-salariés à 20 % par an

CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	47%	57%	93%	98%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	59,7	75,4	156,4	186,3
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	36,3	42,9	86,0	103,9
Produits financiers	-	3,8	6,2	7,0	6,3
Taxe de Contribution RAMU	47,1	49,4	51,9	66,2	73,0
Total ressources	122,6	149,3	176,4	315,6	369,6
Charges					
Prestations	53,1	83,5	116,5	303,9	342,8
Frais de gestion	6,8	9,0	11,3	23,5	27,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	3,8	7,9	-8,1	-7,5
Variation Réserve de sécurité	26,6	7,6	15,9	-10,6	-
Total charges	99,8	103,9	151,6	308,6	363,3
Résultat	22,8	45,4	24,8	7,0	6,3
Réserve de trésorerie	13,3	17,1	25,0	34,1	34,7
Réserve de sécurité	26,6	34,2	50,0	11,5	-
Autres fonds cumulés	22,8	68,2	93,0	133,2	135,9
Budget Etat pour RAMU	30,2	36,3	42,9	86,0	103,9
Charges/Ressources	49%	64%	75%	106%	102%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A ce rythme d'enrôlement, on arrive à couvrir 98% de la population à l'horizon 2027.

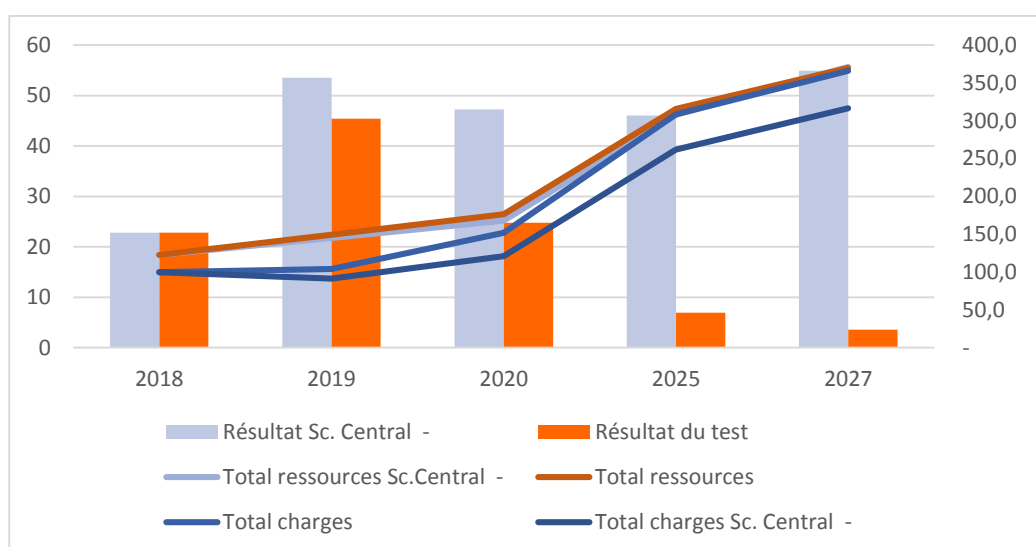
La spécificité de cette population est que les cotisations qu'elle paiera ne couvrent pas sa propre consommation médicale.

L'accélération de l'intégration de cette population dans le régime générera un premier déficit au terme de l'horizon de projection et baissera les performances du régime et sa capacité à stabiliser ses équilibres.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 649.7 Mrds sur les 10 ans.

Figure 26 : Test de sensibilité des résultats et prestations à l'enrôlement des non-salariés à 20% par an



Cette accélération donne lieu à une augmentation de +31% des prestations.

Tableau 59 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – selon un Enrôlement des non-salariés à 20 % par an

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	2026	
Résultat 2018	22,8	22,8	0%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	13,6	-69%
Fond 2027	433,0	135,9	-69%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	65,0	-10%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	213,2	31%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	234,2	19%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	117,4	23%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	247,8	3%

Les résultats et les réserves baisseront considérablement de -69%, soit une surconsommation de fonds de 296 milliards de FCFA par rapport au scénario central.

VI.3.10 Synthèse des tests de sensibilités

Indicateurs	Central	Panier de soins 13 590 FCFA	deux révisions d'inflation 2020-2023	Taux d'aggravation 10%	Période de stage 6 mois	Taux de prise en charge 70%	Rythme d'enrôlement des indigents 20%	Taux de pauvreté 46%	Rythme d'enrôlement des non salariés 20%
1er déficit	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027
Résultat 2018	22,8	15,3	22,8	22,8	31,3	26,3	22,8	23,4	22,8
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	23,3	31,0	29,5	46,2	56,5	38,8	46,4	13,6
Fond 2027	433,0	232,8	309,9	294,7	462,5	565,0	388,3	464,4	135,9
Budget Etat 2018	30,2	31,0	30,2	30,2	30,2	30,6	30,2	30,9	30,2
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	80,5	78,6	79,4	72,3	74,0	91,5	81,8	65,0
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	185,0	177,8	179,6	160,7	154,5	184,5	167,4	213,2
Moyenne charges 2018-2027	196,7	221,9	213,7	215,9	194,5	187,3	219,5	201,8	234,2
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	95,1	95,1	95,1	95,1	95,1	93,3	117,4
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	245,2	244,7	245,3	240,7	243,8	258,4	248,2	247,8

VI.4 Autres scénarii de financement

VI.4.1 Impact de la suppression de la taxe de contribution pour RAMU

La projection du scénario central a été réalisée avec un taux de la taxe de contribution pour le RAMU de 3% du chiffres d'affaires des quatre secteurs d'activités en question. Le présent scénario a pour objectif d'étudier le devenir de la santé financière du régime **sans prendre en considération cette taxe de contribution.**

Ci-dessous les résultats de cette projection rapprochés à celle du scénario central :

Tableau 60 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU sans Taxe de contribution

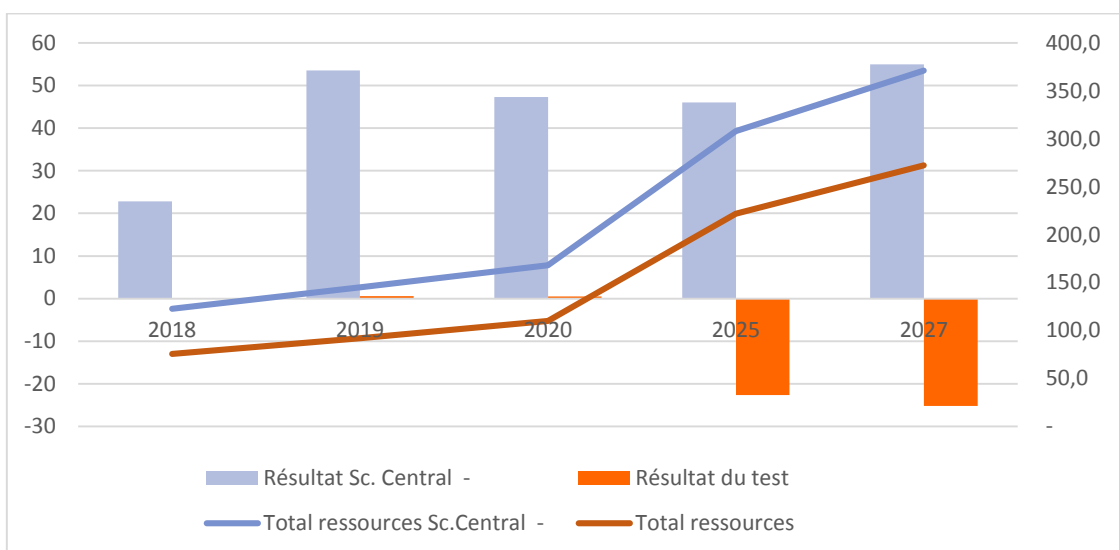
<u>CPC RAMU</u>	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	45,3	53,7	62,9	124,9	159,3
- Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Produits financiers	-	0,3	0,5	-	-
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	75,5	92,0	109,9	221,8	272,3
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	6,8	8,1	9,4	18,7	23,9
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	4,5	- 1,0	- 1,0
Variation Réserve de sécurité	2,3	5,7	-	-	-
Total charges	75,5	91,6	109,4	244,5	297,5
Résultat	-	0,3	0,5	- 22,7	- 25,2
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	20,5	19,5	19,5
Réserve de sécurité	2,3	8,0	8,0	-	-
Autres fonds cumulés	-	0,3	0,9	- 62,7	- 114,2
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Charges/Ressources	79%	91%	96%	111%	110%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 722.9 Mrds sur les 10 ans.

Figure 27 : Test de sensibilité des résultats et prestations à la suppression de la taxe de contribution



Cette variation détériorera la santé financière et la viabilité du régime. En effet, elle donne lieu à une baisse au niveau des ressources de -30%.

Sans la taxe de contribution pour le RAMU, **celui-ci deviendra déficitaire dès 2022, sachant que même avant cette date, l'équilibre du régime est assuré de justesse. Autrement dit sans cette source de financement le régime peut tomber déficitaire dès 2019 pour la moindre charge exceptionnelle.**

Tableau 61 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – sans taxe de contribution

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	2 022	
Résultat 2018	22,8	-	-100%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	-	11,4
Fond 2027	433,0	-	114,2
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,3	0%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	179,0	-9%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	95,1	0%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	167,6	-30%

VI.4.2 Sans taxe de contribution et avec un taux de cotisation de 6.5% des salariés actifs

Dans le présent cas de figure nous étudions l'impact d'une augmentation du taux de cotisation des salariés à 6.5% au lieu du 4% proposé dans le scénario central. C'est une mesure qui apportera au régime suffisamment de ressources au point qu'il sera capable de faire face à ses engagements sans taxe de contribution. Ci-après les résultats de cette situation :

Tableau 62 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU sans taxe de contribution et avec une cotisation de 6.5% des salariés actifs

CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	71,7	83,3	96,2	184,4	234,4
-Dont part Etat	18,0	20,2	22,8	40,8	51,6
Subvention Etat	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Produits financiers	-	2,1	3,7	10,4	14,1
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	101,9	123,4	146,4	291,7	361,5
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	10,8	12,5	14,4	27,7	35,2
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	24,7	7,3	10,6	12,4	12,0
Total charges	101,9	97,7	125,8	272,3	327,6
Résultat	-	25,7	20,6	19,4	33,9
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	24,7	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	-	25,7	46,3	117,7	177,9
Budget Etat pour RAMU	30,2	37,9	46,5	96,9	112,9
Charges/Ressources	63%	72%	77%	90%	89%

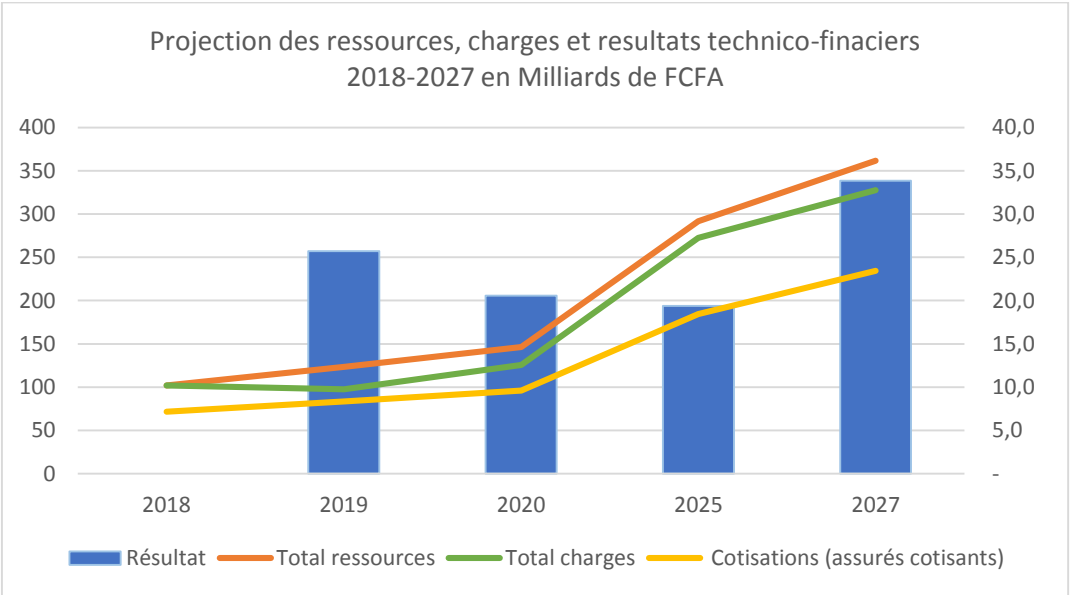
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Le régime demeure excédentaire malgré que les fonds cumulés en 2027 sont largement inférieurs à la situation du scénario central.

A la charge de l'Etat :

- *Cotisation Etat employeur : 18 Mrds en 2018, et un total de 322 Mrds sur les 10 ans ;*
- *Subventions : 30.2 Mrds en 2018, et un total de 722.9 Mrds sur les 10 ans.*

Figure 28 : Scénarii de financement : sans taxe de contribution et avec une cotisation de 6.5% des salariés actifs



Selon ce mode de financement (Taux de cotisation 6.5% & sans Taxe de contribution), le régime dégagera un résultat moyen de 17.8 Mrds FCFA par an.

Tableau 63 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Scénarii de financement : sans taxe de contribution et avec une cotisation de 6.5% des salariés actifs

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	-	-100%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	17,8	-59%
Fond 2027	433,0	177,9	-59%
Budget Etat 2018	30,2	30,2	0%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,3	0%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	203,8	4%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	142,2	49%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	221,6	-8%

Pour que le régime soit équilibré sans taxe de contribution nous aurons besoin **d'un taux de cotisation de 6,5% pour les salariés actifs.**

VI.4.3 Sans taxe de contribution et avec une cotisation de 78 000FCFA/an par ménage des non-salariés

On vient de constater l'importance des 3% de taxe de contribution tirée du chiffre d'affaires de certains secteurs d'activités et à quel point cette source de financement garantit la viabilité du régime.

Si l'on ne dispose pas de cette ressource, il va falloir demander aux cotisants non-salariés de payer une cotisation d'équilibre bien plus élevée que les 24 000 FCFA/an par ménage. En effet, dans ce cas de figure il faudra au moins une cotisation de 78 000FCFA par an par ménage.

Nous ciblons dans ce scénario la cotisation à payer par les non-salariés car elle est largement en deçà du coût de leur propre consommation médicale.

Nous exposons ci-dessous les résultats de cette projection :

Tableau 64 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU sans Taxe de contribution et avec une cotisation des non-salariés de 78 000FCFA/an par ménage

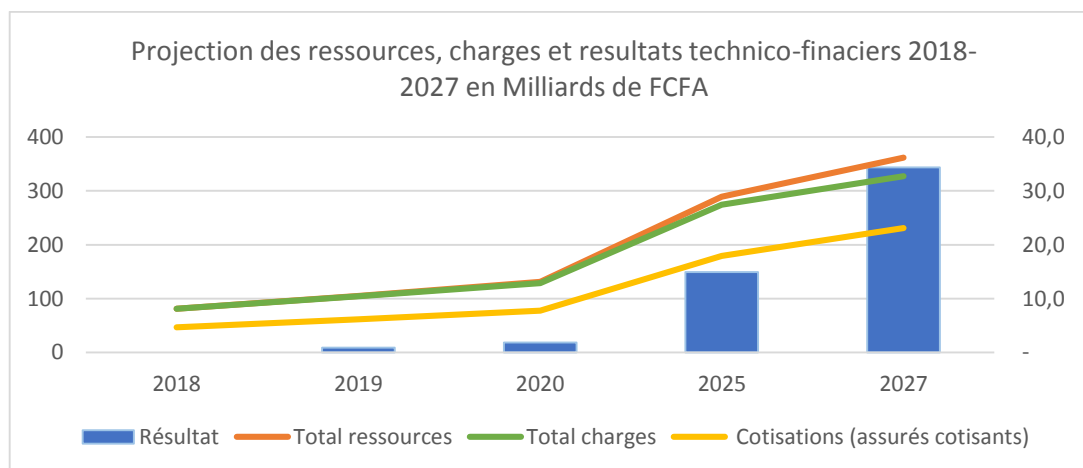
CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	46,7	61,6	77,6	179,1	231,2
-Dont part Etat	11,1	12,5	14,0	25,1	31,8
Subvention Etat	34,8	42,8	51,5	103,1	119,7
Produits financiers	-	0,9	1,9	6,8	10,5
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	81,5	105,3	130,9	289,0	361,5
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	7,0	9,2	11,6	26,9	34,7
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	8,1	17,3	16,7	15,0	12,0
Total charges	81,5	104,3	129,1	274,1	327,1
Résultat	-	0,9	1,9	15,0	34,4
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	8,1	25,3	42,0	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	-	0,9	2,8	44,2	104,7
Budget Etat pour RAMU	34,8	42,8	51,5	103,1	119,7
Charges/Ressources	74%	81%	83%	90%	88%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 11,1 Mrds en 2018, et un total de 198.3 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 34.7 Mrds en 2018, et un total de 779.2 Mrds sur les 10 ans.

Figure 29 : Scénarii de financement : sans taxe de contribution et avec une cotisation des non-salariés 78 000 FCFA/an par ménage



L'équilibre du régime est assuré de justesse dans les 7 premières années.

Tableau 65 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – scénarii de financement sans Taxe de contribution + cotisation non-salariés 78 000 FCFA par an

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	-	-100%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	10,5	-76%
Fond 2027	433,0	104,7	-76%
Budget Etat 2018	30,2	34,8	15%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	77,9	8%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	202,0	3%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	130,0	37%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	212,4	-12%

Si l'on ne dispose pas de la taxe de contribution, il va falloir **demander aux cotisants non-salariés de payer au moins une cotisation de 78 000 FCFA par an par ménage,**

Par rapport au scénario central :

- Le résultat et les fonds du régime diminuent de -76%.
- Les cotisations augmenteront de +37%.

VI.4.4 Sans taxe de contribution et avec une cotisation de 5.5% des salariés actifs et 48 000 FCFA/an par ménage des non-salariés

Sans taxe de contribution, il va falloir demander aux cotisants de payer une cotisation d'équilibre plus élevée par rapport au scénario central :

- 5,5% pour les salariés actifs,
- 48 000 FCFA/an par ménage pour les Non-salariés solvables.

Ci-après les résultats de cette situation :

Tableau 66 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU sans taxe de contribution et avec une cotisation de 6.5% des salariés actifs et 48 000 FCFA/an par ménage pour les non-salariés

CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	61,8	75,0	89,4	184,7	236,3
-Dont part Etat	15,2	17,1	19,3	34,6	43,7
Subvention Etat	32,2	40,1	48,7	99,6	116,0
Produits financiers	-	1,6	3,0	9,4	13,5
Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-
Total ressources	94,0	116,7	141,1	293,8	365,8
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	9,3	11,2	13,4	27,7	35,5
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	18,3	13,7	10,6	11,0	12,0
Total charges	94,0	102,8	124,8	270,9	327,9
Résultat	-	13,9	16,4	22,8	37,9
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	18,3	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	-	13,9	30,2	99,7	167,2
Budget Etat pour RAMU	32,2	40,1	48,7	99,6	116,0
Charges/Ressources	66%	75%	79%	89%	88%

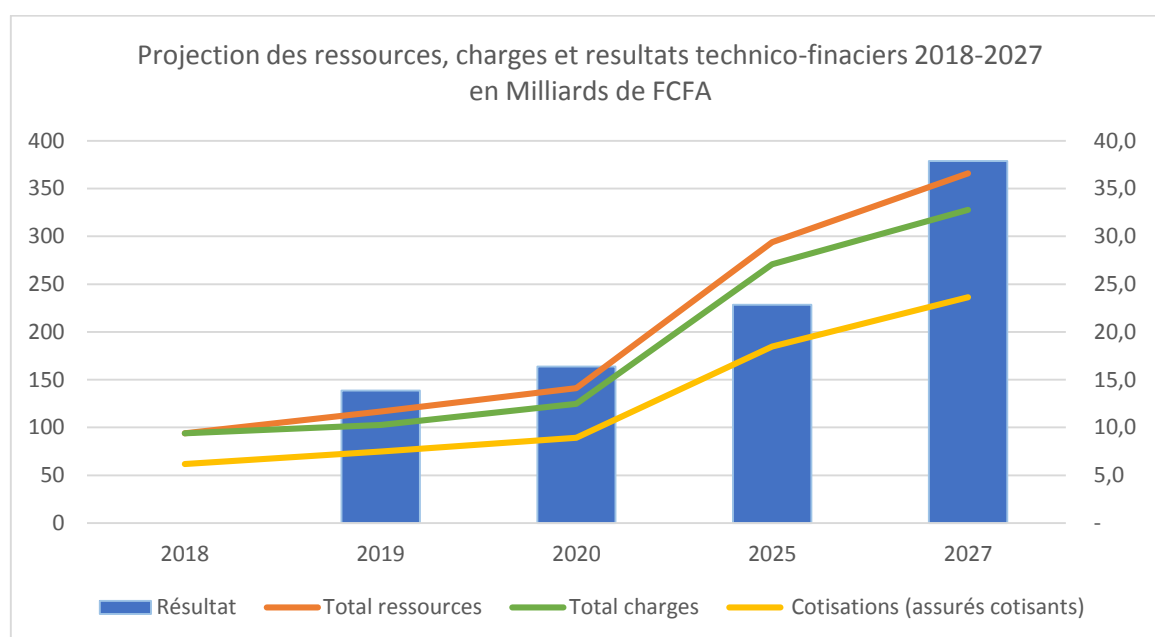
(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

Le régime demeure excédentaire malgré que les fonds cumulés en 2027 sont largement inférieurs à la situation du scénario central.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 15.2 Mrds en 2018, et un total de 272.7 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 32.2 Mrds en 2018, et un total de 747.9 Mrds sur les 10 ans.

Figure 30 : Scénarii de financement : sans taxe de contribution avec une cotisation de 6.5% pour les salariés actifs et 48 000 FCFA/an par ménage pour les non-salariés



Selon ce mode de financement (sans Taxe de contribution avec un taux cotisation 5.5% pour les salariés actifs & une cotisation de 48 000 FCFA/an par ménage pour les non-salariés), le régime dégagera un résultat moyen de 16.7 Mrds FCFA par an.

Tableau 67 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – Scénarii de financement : sans taxe de contribution avec une cotisation de 5.5% des salariés actifs et de 48 000 FCFA/an par ménage pour les non salariés

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	-	-100%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	16,7	-61%
Fond 2027	433,0	167,2	-61%
Budget Etat 2018	30,2	32,2	7%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	74,8	3%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	203,3	3%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	138,8	46%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	220,0	-8%

Par rapport au scénario central :

- Le résultat et les fonds du régime diminuent de -61%.
- Les cotisations augmenteront de +46%.

VI.4.5 Taxe de contribution de 1% avec une cotisation de 5% des salariés actifs et 30 000FCFA/an par ménage des non-salariés

Avec une taxe de contribution de 1%, il va falloir demander aux cotisants de payer une cotisation d'équilibre bien plus élevée :

- non-salariés 30 000FCFA par an par ménage.
- Salariés actifs 5%

Nous exposons ci-dessous les résultats de cette projection :

Tableau 68 : Compte de produits et charges prévisionnel RAMU Taxe de contribution 1% avec un taux de cotisation de 5% pour les salariés actifs et une cotisation des non-salariés de 30 000FCFA/an par ménage

CPC RAMU	2018	2019	2020	2025	2027
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	70%	79%
Ressources					
Cotisations (assurés cotisants)	56,0	66,4	77,8	154,8	197,3
-Dont part Etat	13,9	15,6	17,5	31,4	39,7
Subvention Etat	30,7	38,5	47,0	97,5	113,7
Produits financiers	-	2,3	4,0	10,9	14,3
Taxe de Contribution RAMU	15,7	16,5	17,3	22,1	24,3
Total ressources	102,4	123,7	146,2	285,3	349,7
Charges					
Prestations	53,1	75,1	95,5	226,7	274,5
Frais de gestion	8,4	10,0	11,7	23,2	29,6
Variation Réserve de trésorerie	13,3	2,7	5,3	5,5	6,0
Variation Réserve de sécurité	26,6	5,5	10,6	13,3	12,0
Total charges	101,4	93,3	123,0	268,7	322,1
Résultat	1,0	30,4	23,2	16,6	27,6
Réserve de trésorerie	13,3	16,0	21,3	53,9	65,6
Réserve de sécurité	26,6	32,1	42,6	107,8	131,2
Autres fonds cumulés	1,0	31,4	54,6	128,2	178,4
Budget Etat pour RAMU	30,7	38,5	47,0	97,5	113,7
Charges/Ressources	60%	70%	75%	91%	91%

(*) dans l'hypothèse d'un partage de la cotisation des salariés du secteur public à parts égales entre salariés et Etat employeur.

A la charge de l'Etat :

- Cotisation Etat employeur : 13,8 Mrds en 2018, et un total de 247.9 Mrds sur les 10 ans ;
- Subventions : 30.7 Mrds en 2018, et un total de 729.2 Mrds sur les 10 ans.

Figure 31 : Scénarii de financement : Taxe de contribution 1% avec taux de cotisation 5% pour les salariés actifs et une cotisation de 30 000 FCFA/an par ménage pour les non-salariés

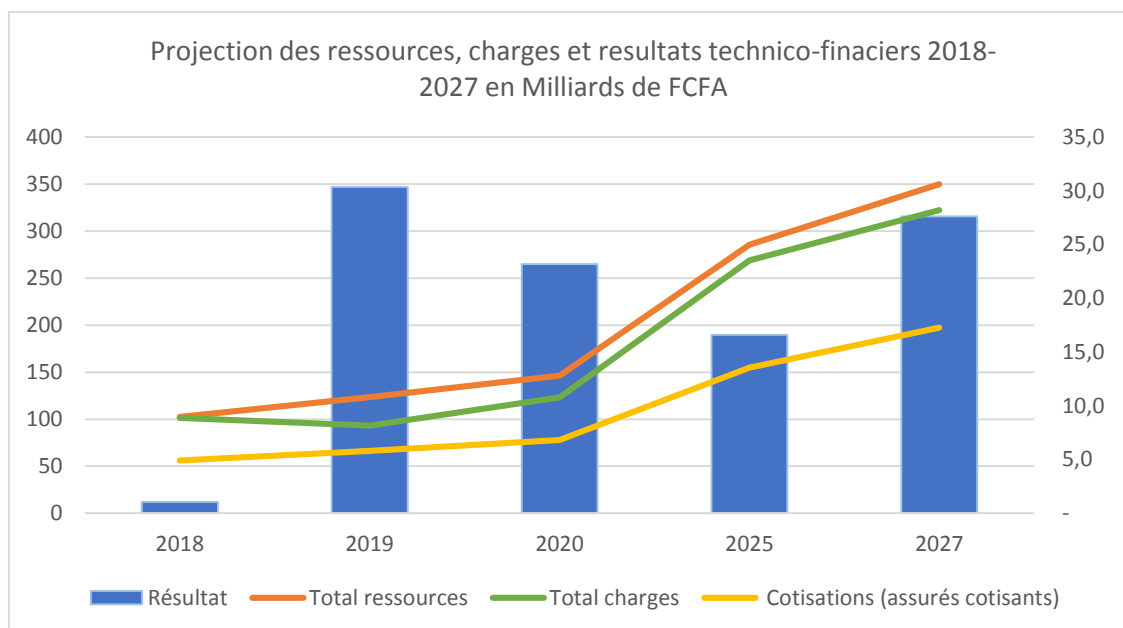


Tableau 69 : Principaux indicateurs et résultats de la projection – scénarii de financement 1% de Taxe de contribution + cotisation des salariés actifs de 5% +cotisation non-salariés 30 000 FCFA par an

Indicateurs	Scénario central	Test	Variations
1er déficit	>2027	>2027	
Résultat 2018	22,8	1,0	-95%
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	17,8	-59%
Fond 2027	433,0	178,4	-59%
Budget Etat 2018	30,2	30,7	2%
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,9	1%
Moyenne prestations 2018-2027	162,8	162,8	0%
Moyenne charges 2018-2027	196,7	200,1	2%
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	117,8	24%
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	218,0	-9%

Avec une taxe de contribution de 1%,

- les salariés actifs devront cotiser 5%,
- et les non-salariés solvables 30 000 FCFA par ménage par an.

Par rapport au scénario central :

- Le résultat et les fonds du régime diminuent de -59%.
- Les cotisations augmenteront de +24%.

VI.4.6 Synthèse des principaux indicateurs des scénarii

Si l'on **ne dispose pas des 3%** de taxe de contribution tirée du chiffre d'affaires de certains secteurs d'activités, il va falloir demander aux cotisants actifs salariés et non-salariés de payer **une cotisation d'équilibre bien plus élevée**.

En effet, il faudra :

- Soit exiger des non-salariés une cotisation annuelle de 78 000 FCFA /an/ ménage ;
- ou appliquer un taux de cotisation de 6.5% aux salariés actifs ;
- ou augmenter les deux sources de financement : Un taux de 5.5% pour les salariés et 48 000FCFA/an/ménage pour les non-salariés.

Avec un taux de contribution de 1%, le régime aura besoin d'un taux de cotisation des salariés de 5% et d'une cotisation annuelle des non-salariés de 30 000FCFA/an/ménage.

Le tableau ci-dessous, expose une comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii. Cette comparaison devra aider les décideurs à mesurer l'impact des choix qu'ils opéreront et aussi pour motiver l'importance de certains paramètres comme la taxe de contribution au régime.

Tableau 70 : comparaison des principaux indicateurs financiers des scénarii les plus impactant.

Indicateurs	Central	Scénario	Scénario	Scénario	Scénario
		1	2	3	4
Taux de cotisation des actifs	4%	6,5%	4%	5,5%	5%
Taux de cotisation des Retraités	4%	4%	4%	4%	4%
Cotisation des non-salariés FCFA	24 000	36 000	78 000	48 000	30 000
Taux de taxe de contribution	3%	0%	0%	0%	1%
1er déficit	>2027	>2027	>2027	>2027	>2027
Moyenne Résultats 2018-2027	43,3	17,8	10,5	16,7	17,8
Fond 2027	433,0	177,9	104,7	167,2	178,4
Budget Etat 2018	30,2	30,2	34,8	32,2	30,7
Moyenne budget Etat 2018-2027	72,3	72,3	77,9	74,8	72,9
Moyenne charges 2018-2027	196,7	203,8	202,0	203,3	200,1
Moyenne cotisations 2018-2027	95,1	142,2	130,0	138,8	117,8
Moyenne ressources 2018-2027	240,0	221,6	212,4	220,0	218,0

VII. ANNEXES

Scénario central : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Placements	Produits financiers	-	3 915 675	6 829 707	9 653 083	12 434 162	14 997 528	17 406 668	20 008 444	22 901 828	26 036 728
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	144 956 442	168 066 082	193 276 234	220 850 815	252 914 210	279 808 812	308 005 208	338 675 414	371 303 946
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	99 791 376	91 389 778	120 777 083	146 612 560	178 076 896	220 697 375	243 025 463	261 976 811	288 757 156	316 353 802
Résultat		22 800 218	53 566 665	47 288 999	46 663 674	42 773 919	32 216 835	36 783 349	46 028 398	49 918 258	54 950 145
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		22 800 218	76 366 883	123 655 882	170 319 556	213 093 475	245 310 310	282 093 659	328 122 056	378 040 314	432 990 459
Subventions Etat		30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Charges/Ressources		49%	59%	65%	71%	76%	83%	84%	85%	86%	86%

Scénario « panier de soins à 13 590 FCFA » : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	31 017 254	40 005 888	49 961 085	61 221 410	73 961 425	90 658 408	100 280 065	109 538 467	119 348 810	129 121 402
Placements	Produits financiers	-	3 506 616	6 028 324	8 325 081	10 439 251	12 153 685	13 525 615	14 935 745	16 476 770	18 066 992
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	123 385 801	146 604 521	170 745 104	197 077 066	225 855 812	259 447 590	286 995 352	315 612 628	346 685 896	379 508 076
Charges											
	Prestations	57 863 693	83 300 173	106 816 876	134 210 483	165 717 100	207 444 484	233 435 148	259 170 293	287 076 035	315 410 754
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	14 465 923	3 179 560	6 119 148	6 363 789	7 362 528	9 154 250	8 464 756	6 465 726	6 705 111	7 030 058
	Variation Réserve de sécurité	28 931 847	6 359 120	12 238 296	12 727 578	14 725 056	16 208 675	15 050 652	16 302 334	14 018 026	14 060 115
Total	Total charges	108 058 093	100 891 070	134 605 510	164 260 163	200 443 118	247 293 905	273 469 736	300 676 883	328 999 374	360 398 592
Résultat		15 327 708	45 713 451	36 139 594	32 816 903	25 412 694	12 153 685	13 525 615	14 935 745	17 686 522	19 109 484
Réserve de trésorerie		14 465 923	17 645 483	23 764 631	30 128 420	37 490 948	46 645 198	55 109 954	61 575 680	68 280 791	75 310 849
Réserve de sécurité		28 931 847	35 290 967	47 529 262	60 256 840	74 981 896	91 190 570	106 241 222	122 543 556	136 561 582	150 621 697
Autres fonds cumulés		15 327 708	61 041 160	97 180 754	129 997 657	155 410 350	167 564 036	181 089 651	196 025 397	213 711 918	232 821 402
Subventions Etat		31 017 254	40 005 888	49 961 085	61 221 410	73 961 425	90 658 408	100 280 065	109 538 467	119 348 810	129 121 402
Charges/Ressources		52%	64%	71%	77%	83%	90%	91%	92%	93%	94%

Scénario de deux révisions d'inflation 2020-2023 : Compte de produits et charges 2018-2027

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%	
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	37 948 749	50 906 612	61 469 086	73 414 247	89 155 161	97 868 827	106 268 686	115 115 823	123 940 288
Placements	Produits financiers	-	3 915 675	6 701 676	9 167 514	11 481 842	13 501 904	15 242 165	17 072 674	19 089 309	21 222 589
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	144 956 442	172 363 984	198 167 175	226 351 225	259 292 562	286 300 663	314 479 776	345 065 448	377 482 560
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	105 018 671	131 053 944	160 992 225	200 710 688	225 111 996	249 329 904	275 439 743	301 963 974
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	6 484 852	6 994 015	6 996 694	8 707 093	8 014 971	6 077 402	6 290 968	6 579 259
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	12 969 704	13 988 030	13 993 389	17 414 186	16 029 943	12 154 804	12 581 937	13 158 518
Total	Total charges	99 791 376	91 389 778	133 904 416	162 994 303	194 620 742	241 318 463	265 676 092	286 300 639	315 512 851	345 599 415
Résultat		22 800 218	53 566 665	38 459 567	35 172 872	31 730 483	17 974 099	20 624 571	28 179 137	29 552 596	31 883 145
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	22 515 062	29 509 077	36 505 771	45 212 864	53 227 836	59 305 237	65 596 206	72 175 465
Réserve de sécurité		26 569 928	32 060 419	45 030 123	59 018 154	73 011 542	90 425 728	106 455 671	118 610 475	131 192 412	144 350 929
Autres fonds cumulés		22 800 218	76 366 883	114 826 450	149 999 322	181 729 806	199 703 905	220 328 476	248 507 613	278 060 210	309 943 354
Subventions Etat		30 223 047	37 948 749	50 906 612	61 469 086	73 414 247	89 155 161	97 868 827	106 268 686	115 115 823	123 940 288
Charges/Ressources		49%	59%	69%	75%	81%	88%	89%	90%	91%	91%

Scénario de taux d'aggravation 10% : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	38 952 607	48 997 303	60 742 852	74 508 300	90 490 184	99 336 501	107 864 198	116 845 653	125 804 096
Placements	Produits financiers	-	3 888 130	6 687 280	9 255 446	11 584 780	13 490 089	15 106 347	16 817 647	18 697 767	20 673 967
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	145 932 755	170 440 278	197 528 874	227 548 216	260 615 770	287 632 519	315 820 260	346 403 736	378 797 745
Charges											
	Prestations	53 139 855	77 207 481	100 900 112	129 444 658	163 473 683	203 804 347	228 581 766	253 172 957	279 685 241	306 618 304
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	3 008 453	5 970 032	6 529 647	7 821 696	9 294 961	8 138 510	6 171 076	6 387 934	6 680 668
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	6 016 906	11 940 064	13 059 294	15 643 393	18 589 922	16 277 021	12 342 152	12 775 869	13 361 337
Total	Total charges	99 791 376	94 285 058	128 241 398	159 991 913	199 577 206	246 175 727	269 516 478	290 424 715	320 049 247	350 557 974
Résultat		22 800 218	51 647 697	42 198 881	37 536 961	27 971 010	14 440 043	18 116 041	25 395 546	26 354 489	28 239 771
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 293 417	22 263 449	28 793 096	36 614 793	45 909 754	54 048 264	60 219 340	66 607 275	73 287 943
Réserve de sécurité		26 569 928	32 586 834	44 526 898	57 586 192	73 229 585	91 819 508	108 096 528	120 438 681	133 214 550	146 575 886
Autres fonds cumulés		22 800 218	74 447 915	116 646 796	154 183 757	182 154 767	196 594 810	214 710 851	240 106 396	266 460 885	294 700 657
Subventions Etat		30 223 047	38 952 607	48 997 303	60 742 852	74 508 300	90 490 184	99 336 501	107 864 198	116 845 653	125 804 096
Charges/Ressources		49%	60%	67%	75%	82%	88%	90%	91%	92%	92%

Scénario période de stage 6 mois Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Placements	Produits financiers	-	4 249 268	7 224 607	10 120 364	13 008 631	15 694 752	18 240 678	20 988 009	24 035 703	27 335 696
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	145 290 035	168 460 983	193 743 515	221 425 284	253 611 433	280 642 822	308 984 773	339 809 288	372 602 914
Charges											
	Prestations	48 310 670	73 831 091	94 067 497	117 582 251	144 633 060	180 506 407	202 628 160	224 602 360	248 273 551	272 329 695
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	12 077 667	3 190 053	5 719 603	5 468 895	6 320 695	7 865 520	7 249 387	5 511 994	5 705 674	5 965 917
	Variation Réserve de sécurité	24 155 335	6 380 105	11 439 207	10 937 790	12 641 391	15 731 039	14 498 775	11 023 988	11 411 348	11 931 834
Total	Total charges	91 340 301	91 453 466	120 657 497	144 947 249	176 233 581	218 589 463	240 895 503	259 876 872	286 590 775	314 125 111
Résultat		31 251 293	53 836 568	47 803 485	48 796 266	45 191 703	35 021 970	39 747 318	49 107 901	53 218 513	58 477 803
Réserve de trésorerie		12 077 667	15 267 720	20 987 324	26 456 219	32 776 914	40 642 433	47 891 821	53 403 815	59 109 489	65 075 406
Réserve de sécurité		24 155 335	30 535 440	41 974 647	52 912 437	65 553 828	81 284 867	95 783 642	106 807 630	118 218 978	130 150 812
Autres fonds cumulés		31 251 293	85 087 861	132 891 346	181 687 612	226 879 316	261 901 286	301 648 605	350 756 506	403 975 019	462 452 822
Subventions Etat		30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Charges/Ressources		45%	58%	64%	70%	75%	82%	84%	84%	85%	86%

Scénario Taux de prise en charge 70% : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 575 653	38 539 628	47 347 964	57 268 869	68 492 516	83 267 563	91 503 907	99 477 195	107 810 172	116 123 300
Placements	Produits financiers	-	4 142 273	7 302 428	10 466 005	13 691 642	16 834 848	19 963 344	23 406 141	27 269 160	31 518 979
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 944 201	145 773 918	169 406 086	195 265 450	223 639 294	256 737 908	284 656 923	314 021 752	345 939 648	379 961 961
Charges											
	Prestations	51 328 911	71 861 391	91 135 733	113 487 906	139 162 375	173 211 767	193 978 084	214 584 269	236 711 503	259 166 293
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	12 832 228	2 566 560	4 975 853	5 203 314	6 003 330	7 465 483	6 851 964	5 171 563	5 341 677	5 572 753
	Variation Réserve de sécurité	25 664 455	5 133 120	9 951 706	10 406 629	12 006 660	14 930 965	13 703 927	10 343 125	10 683 355	11 145 506
Total	Total charges	96 622 223	87 613 289	115 494 481	140 056 162	169 810 800	210 094 712	231 053 156	248 837 486	273 936 738	299 782 217
Résultat		26 321 978	58 160 629	53 911 605	55 209 288	53 828 494	46 643 196	53 603 767	65 184 266	72 002 910	80 179 744
Réserve de trésorerie		12 832 228	15 398 788	20 374 641	25 577 955	31 581 285	39 046 768	45 898 731	51 070 294	56 411 971	61 984 724
Réserve de sécurité		25 664 455	30 797 576	40 749 281	51 155 910	63 162 570	78 093 536	91 797 463	102 140 588	112 823 943	123 969 449
Autres fonds cumulés		26 321 978	84 482 606	138 394 212	193 603 500	247 431 994	294 075 190	347 678 957	412 863 223	484 866 133	565 045 877
Subventions Etat		30 575 653	38 539 628	47 347 964	57 268 869	68 492 516	83 267 563	91 503 907	99 477 195	107 810 172	116 123 300
Charges/Ressources		47%	56%	62%	67%	72%	78%	80%	80%	81%	81%

Scénario Gratuits non incluses : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	33 043 900	42 675 777	53 418 949	65 502 924	79 209 512	97 172 214	107 543 953	117 809 122	128 088 486	138 353 648
Placements	Produits financiers	-	4 174 894	7 393 518	10 653 801	14 026 375	17 372 827	20 756 294	24 507 608	28 729 100	33 369 897
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	125 412 447	149 942 689	175 568 162	203 687 300	234 691 023	271 180 537	301 489 919	333 455 145	367 677 902	404 043 226
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	15 831 078	14 572 675	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	99 791 376	91 389 778	120 777 083	146 612 560	178 076 896	220 697 375	243 025 463	261 976 811	288 757 156	316 353 802
Résultat		25 621 071	58 552 911	54 791 080	57 074 740	56 614 127	50 483 162	58 464 455	71 478 335	78 920 746	87 689 425
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	82 205 207	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		25 621 071	84 173 982	138 965 061	196 039 802	252 653 929	303 137 091	361 601 547	433 079 881	512 000 627	599 690 052
Subventions Etat		33 043 900	42 675 777	53 418 949	65 502 924	79 209 512	97 172 214	107 543 953	117 809 122	128 088 486	138 353 648
Charges/Ressources		48%	57%	62%	67%	72%	78%	79%	79%	80%	81%

Scénario Enrôlement des indigents 20% à partir de 2019 Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	45%	52%	59%	66%	73%	75%	77%	79%	81%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	43 854 134	59 169 000	76 654 526	96 507 151	122 189 894	122 159 086	121 489 120	121 523 633	121 319 963
Placements	Produits financiers	-	3 894 888	6 700 869	9 313 541	11 805 401	13 985 693	15 960 771	18 281 625	21 073 031	24 155 135
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	150 841 040	180 625 564	213 498 643	249 767 688	292 811 084	311 309 528	330 909 161	353 456 979	377 794 780
Charges											
	Prestations	53 139 855	81 838 725	109 924 513	142 494 463	179 844 950	228 736 779	241 839 408	254 467 916	269 079 090	283 898 595
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	3 587 359	7 098 082	7 581 967	8 740 055	10 780 290	7 749 307	3 216 392	3 404 960	3 678 835
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	7 174 717	14 196 164	15 163 934	17 480 109	21 560 579	15 498 614	6 432 784	6 809 921	7 357 670
Total	Total charges	99 791 376	100 653 019	140 649 949	176 198 678	218 703 548	275 564 144	281 606 510	282 855 621	300 494 174	318 832 765
Résultat		22 800 218	50 188 021	39 975 615	37 299 965	31 064 140	17 246 941	29 703 018	48 053 540	52 962 805	58 962 015
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 872 323	23 970 405	31 552 372	40 292 427	51 072 716	58 822 023	62 038 415	65 443 376	69 122 211
Réserve de sécurité		26 569 928	33 744 645	47 940 809	63 104 744	80 584 853	102 145 432	117 644 047	124 076 831	130 886 751	138 244 421
Autres fonds cumulés		22 800 218	72 988 239	112 963 854	150 263 819	181 327 959	198 574 900	228 277 917	276 331 457	329 294 263	388 256 278
Subventions Etat		30 223 047	43 854 134	59 169 000	76 654 526	96 507 151	122 189 894	122 159 086	121 489 120	121 523 633	121 319 963
Charges/Ressources		49%	61%	69%	75%	81%	87%	87%	87%	87%	87%

Scénario taux de pauvreté 46% Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 221 623	53 006 926	61 480 845	70 799 409	80 995 849	92 168 598	104 428 168	117 814 472	132 655 722	148 947 914
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	31 029 125	40 868 096	52 335 692	65 949 823	82 061 741	103 743 399	118 344 524	133 304 756	149 990 962	167 576 942
Placements	Produits financiers	-	3 982 551	6 976 392	9 930 364	12 920 744	15 808 115	18 665 922	21 841 213	25 457 854	29 483 964
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	123 308 433	147 268 140	172 674 026	201 154 748	233 177 242	271 778 967	304 500 412	339 175 328	377 630 170	419 010 733
Charges											
	Prestations	53 139 855	76 233 258	98 014 887	123 640 238	153 465 172	193 271 582	218 940 333	244 843 306	273 216 469	302 544 325
	Frais de gestion	6 783 244	7 951 039	9 222 127	10 619 911	12 149 377	13 825 290	15 664 225	17 672 171	19 898 358	22 342 187
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 886 675	5 609 379	5 925 872	6 931 286	8 703 918	8 184 395	6 446 466	6 784 517	7 212 627
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 773 351	11 218 758	11 851 745	13 862 571	17 407 836	16 368 790	12 892 931	13 569 034	14 425 255
Total	Total charges	99 777 990	92 844 323	124 065 150	152 037 767	186 408 407	233 208 626	259 157 743	281 854 873	313 468 379	346 524 394
Résultat		23 530 442	54 423 817	48 608 876	49 116 981	46 768 836	38 570 342	45 342 669	57 320 455	64 161 791	72 486 338
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 171 639	21 781 018	27 706 891	34 638 176	43 342 094	51 526 489	57 972 955	64 757 472	71 970 099
Réserve de sécurité		26 569 928	32 343 278	43 562 036	55 413 781	69 276 353	86 684 189	103 052 979	115 945 910	129 514 944	143 940 199
Autres fonds cumulés		23 530 442	77 954 260	126 563 136	175 680 117	222 448 953	261 019 295	306 361 964	363 682 418	427 844 209	500 330 548
Subventions Etat		31 029 125	40 868 096	52 335 692	65 949 823	82 061 741	103 743 399	118 344 524	133 304 756	149 990 962	167 576 942
Charges/Ressources		49%	59%	65%	70%	75%	81%	82%	83%	83%	83%

Scénario Enrôlement des non-salariés 20% à partir de 2019 : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	47%	57%	68%	78%	88%	91%	93%	96%	98%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	59 707 236	75 425 725	92 686 469	111 517 238	132 026 425	143 704 096	156 375 174	170 639 636	186 319 268
	-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	36 341 204	42 921 250	50 220 755	58 327 868	69 060 911	77 715 414	86 043 227	95 006 076	103 937 829
Placements	Produits financiers	-	3 793 120	6 176 712	7 837 886	8 669 851	8 345 105	8 019 629	6 951 907	6 888 958	6 292 033
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	47 057 684	49 410 568	51 881 097	54 475 152	57 198 909	60 058 855	63 061 797	66 214 887	69 525 632	73 001 913
Total	Total ressources	122 591 594	149 252 128	176 404 783	205 220 261	235 713 867	269 491 297	292 500 936	315 585 195	342 060 301	369 551 043
Charges											
	Prestations	53 139 855	83 518 413	116 546 645	155 901 754	202 195 409	263 550 723	286 668 525	303 940 274	323 475 947	342 823 429
	Frais de gestion	6 796 629	8 956 085	11 313 859	13 902 970	16 727 586	19 803 964	21 555 614	23 456 276	25 595 945	27 947 890
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	3 797 320	7 925 849	9 047 918	8 121 021	- 8 121 021	8 121 021	- 8 121 021	8 121 021	- 7 512 309
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	7 594 639	15 851 697	18 095 835	-	- 14 087 474	- 31 863 853	- 10 642 240	- 11 518 533	-
Total	Total charges	99 791 376	103 866 458	151 638 050	196 948 477	227 044 016	261 146 191	284 481 308	308 633 289	345 674 381	363 259 010
Résultat		22 800 218	45 385 670	24 766 733	8 271 783	8 669 851	8 345 105	8 019 629	6 951 907	- 3 614 080	6 292 033
Réserve de trésorerie		13 284 964	17 082 284	25 008 132	34 056 050	42 177 071	34 056 050	42 177 071	34 056 050	42 177 071	34 664 763
Réserve de sécurité		26 569 928	34 164 567	50 016 265	68 112 100	68 112 100	54 024 626	22 160 773	11 518 533	-	-
Autres fonds cumulés		22 800 218	68 185 888	92 952 621	101 224 404	109 894 255	118 239 360	126 258 989	133 210 896	129 596 816	135 888 849
Subventions Etat		30 223 047	36 341 204	42 921 250	50 220 755	58 327 868	69 060 911	77 715 414	86 043 227	95 006 076	103 937 829
Charges/Ressources		49%	64%	75%	86%	96%	109%	108%	106%	104%	102%

Impact de la suppression de la taxe de contribution pour RAMU

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	45 310 863	53 681 449	62 874 598	73 055 424	84 256 227	96 576 642	110 127 874	124 923 528	141 334 684	159 317 769
	- Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Placements	Produits financiers	-	327 527	529 859	421 281	271 671	-	-	-	-	-
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	Total ressources	75 533 910	91 957 726	109 885 138	129 569 281	151 489 414	177 857 827	199 340 346	221 781 877	246 247 954	272 265 305
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	6 796 629	8 052 217	9 431 190	10 958 314	12 638 434	14 486 496	16 519 181	18 738 529	21 200 203	23 897 665
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	4 452 570	- 950 263	950 263	- 950 263	950 263	- 950 263	950 263	- 950 263
	Variation Réserve de sécurité	2 312 461	5 730 913	-	-	8 043 374	-	-	-	-	-
Total	Total charges	75 533 910	91 630 199	109 355 279	129 147 999	151 901 891	196 000 495	222 116 714	244 451 815	272 550 233	297 460 105
Résultat		-	327 527	529 859	421 281	- 412 477	- 18 142 668	- 22 776 367	- 22 669 938	- 26 302 279	- 25 194 801
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	20 482 779	19 532 516	20 482 779	19 532 516	20 482 779	19 532 516	20 482 779	19 532 516
Réserve de sécurité		2 312 461	8 043 374	8 043 374	8 043 374	-	-	-	-	-	-
Autres fonds cumulés		-	327 527	857 386	1 278 668	866 191	- 17 276 477	- 40 052 845	- 62 722 783	- 89 025 061	- 114 219 862
Subventions Etat		30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Charges/Ressources		79%	91%	96%	101%	105%	111%	111%	111%	110%	110%

Sans la taxe de contribution les salariés actifs doivent payer une cotisation de 6.5%

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Taux d'enrôlement national	37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%	
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	71 703 989	83 326 279	96 171 775	110 454 957	126 263 576	143 759 547	163 124 035	184 449 220	208 194 445	234 415 274
	-Dont part Etat employeur	18 006 323	20 241 270	22 753 619	25 577 802	28 752 522	32 321 289	36 333 012	40 842 671	45 912 069	51 610 681
Etat	Subvention Etat	30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Placements	Produits financiers	-	2 079 188	3 706 620	5 217 241	6 672 073	7 911 184	9 016 795	10 358 250	12 061 302	14 107 579
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	Total ressources	101 927 036	123 354 216	146 359 076	171 764 774	199 897 165	232 951 915	261 353 302	291 665 818	325 169 017	361 470 389
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	10 755 598	12 498 942	14 425 766	16 568 244	18 939 536	21 563 932	24 468 605	27 667 383	31 229 167	35 162 291
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	24 746 619	7 313 801	10 582 916	11 009 532	12 721 262	13 096 999	15 934 295	12 422 282	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	101 927 036	97 659 811	125 771 659	152 222 490	184 377 998	225 040 732	252 336 507	272 278 124	298 786 120	327 618 427
Résultat		-	25 694 405	20 587 417	19 542 284	15 519 167	7 911 184	9 016 795	19 387 694	26 382 897	33 851 962
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		24 746 619	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	79 471 128	95 405 423	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		-	25 694 405	46 281 822	65 824 105	81 343 273	89 254 456	98 271 251	117 658 945	144 041 843	177 893 804
Subventions Etat		30 223 047	37 948 749	46 480 680	56 092 575	66 961 516	81 281 185	89 212 472	96 858 348	104 913 270	112 947 536
Charges/Ressources		63%	72%	77%	81%	86%	91%	91%	90%	90%	89%

Sans la taxe de contribution les non-salariés doivent payer 78 000FCFA/an par ménage

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	46 707 884	61 575 051	77 595 662	95 019 808	113 834 477	134 124 016	155 980 407	179 144 672	204 372 349	231 244 327
	-Dont part Etat employeur	11 080 814	12 456 166	14 002 227	15 740 186	17 693 860	19 890 024	22 358 777	25 133 951	28 253 581	31 760 419
Etat	Subvention Etat	34 779 276	42 773 836	51 478 740	61 329 380	72 438 486	86 999 376	95 172 557	103 057 029	111 410 685	119 742 561
Placements	Produits financiers	-	903 078	1 860 328	2 811 767	3 822 054	4 729 669	5 611 605	6 822 245	8 471 958	10 522 477
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	Total ressources	81 487 160	105 251 965	130 934 731	159 160 955	190 095 017	225 853 061	256 764 569	289 023 946	324 254 993	361 509 365
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	7 006 183	9 236 258	11 639 349	14 252 971	17 075 172	20 118 602	23 397 061	26 871 701	30 655 852	34 686 649
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	8 056 159	17 265 561	16 672 076	11 659 071	12 721 262	10 624 989	15 822 296	15 006 290	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	81 487 160	104 348 887	129 074 402	150 556 758	182 513 633	221 123 392	251 152 964	274 066 451	298 212 806	327 142 785
Résultat		-	903 078	1 860 328	8 604 198	7 581 384	4 729 669	5 611 605	14 957 495	26 042 187	34 366 580
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		8 056 159	25 321 719	41 993 796	53 652 867	66 374 129	76 999 118	92 821 414	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		-	903 078	2 763 406	11 367 604	18 948 988	23 678 657	29 290 262	44 247 757	70 289 944	104 656 524
Subventions Etat		34 779 276	42 773 836	51 478 740	61 329 380	72 438 486	86 999 376	95 172 557	103 057 029	111 410 685	119 742 561
Charges/Ressources		74%	81%	83%	85%	88%	92%	91%	90%	89%	88%

Scénario Sans la taxe de contribution les salariés actifs doivent payer une cotisation de 5.5% et les non-salariés 48 000

FCFA/an par ménage

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	61 767 637	74 976 658	89 395 686	105 257 221	122 606 695	141 574 317	162 304 722	184 737 511	209 467 593	236 343 968
	-Dont part Etat employeur	15 236 119	17 127 229	19 253 063	21 642 755	24 329 057	27 348 783	30 743 318	34 559 183	38 848 674	43 670 577
Etat	Subvention Etat	32 248 038	40 093 232	48 702 040	58 420 044	69 395 725	83 822 603	91 861 399	99 613 318	107 801 010	115 967 547
Placements	Produits financiers	-	1 634 325	3 027 239	4 363 168	5 706 178	6 897 239	8 018 065	9 433 397	11 264 455	13 486 622
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	Total ressources	94 015 675	116 704 215	141 124 965	168 040 433	197 708 598	232 294 159	262 184 186	293 784 225	328 533 058	365 798 138
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	9 265 146	11 246 499	13 409 353	15 788 583	18 391 004	21 236 148	24 345 708	27 710 627	31 420 139	35 451 595
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	18 325 710	13 734 709	10 582 916	11 009 532	12 721 262	13 780 972	16 622 782	11 049 822	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	94 015 675	102 828 277	124 755 246	151 442 830	183 829 466	225 396 920	252 902 097	270 948 908	298 977 092	327 907 732
Résultat		-	13 875 938	16 369 719	16 597 604	13 879 132	6 897 239	9 282 089	22 835 317	29 555 966	37 890 406
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		18 325 710	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	80 155 101	96 777 883	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		-	13 875 938	30 245 658	46 843 262	60 722 393	67 619 632	76 901 722	99 737 039	129 293 004	167 183 410
Subventions Etat		32 248 038	40 093 232	48 702 040	58 420 044	69 395 725	83 822 603	91 861 399	99 613 318	107 801 010	115 967 547
Charges/Ressources		66%	75%	79%	82%	86%	90%	90%	89%	89%	88%

Scénario Taxe de contribution 1% les salariés actifs cotisent 5% et les non-salariés doivent payer 30 000FCFA/an par ménage : Compte de produits et charges 2018-2027

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d' enrôlement national		37%	42%	47%	52%	57%	61%	66%	70%	75%	79%
Ressources											
	Cotisations (assurés cotisants)	56 023 338	66 416 517	77 829 281	90 455 930	104 345 911	119 622 071	136 421 461	154 758 827	175 083 273	197 349 150
	-Dont part Etat employeur	13 851 018	15 570 208	17 502 784	19 675 232	22 117 325	24 862 530	27 948 471	31 417 439	35 316 976	39 700 524
Etat	Subvention Etat	30 729 295	38 484 870	47 036 020	56 674 442	67 570 068	81 916 539	89 874 704	97 547 091	105 635 205	113 702 539
Placements	Produits financiers	-	2 288 192	4 048 349	5 676 031	7 223 450	8 519 703	9 633 835	10 918 871	12 481 859	14 282 549
Financements innovants	Taxe de Contribution RAMU	15 685 895	16 470 189	17 293 699	18 158 384	19 066 303	20 019 618	21 020 599	22 071 629	23 175 211	24 333 971
Total	Total ressources	102 438 527	123 659 769	146 207 349	170 964 788	198 205 733	230 077 932	256 950 599	285 296 418	316 375 548	349 668 210
Charges											
	Prestations	53 139 855	75 101 823	95 471 519	119 139 949	146 356 568	182 464 262	204 647 269	226 663 549	250 399 767	274 512 703
	Frais de gestion	8 403 501	9 962 478	11 674 392	13 568 390	15 651 887	17 943 311	20 463 219	23 213 824	26 262 491	29 602 373
	Variation Réserve de trésorerie	13 284 964	2 745 246	5 291 458	5 504 766	6 360 631	7 915 539	7 286 338	5 524 911	5 719 062	5 981 144
	Variation Réserve de sécurité	26 569 928	5 490 492	10 582 916	11 009 532	12 721 262	13 235 117	14 919 938	13 298 520	11 438 124	11 962 289
Total	Total charges	101 398 248	93 300 038	123 020 285	149 222 636	181 090 348	221 558 228	247 316 764	268 700 803	293 819 444	322 058 509
Résultat		1 040 280	30 359 731	23 187 064	21 742 152	17 115 385	8 519 703	9 633 835	16 595 614	22 556 104	27 609 701
Réserve de trésorerie		13 284 964	16 030 210	21 321 668	26 826 434	33 187 065	41 102 604	48 388 941	53 913 852	59 632 914	65 614 059
Réserve de sécurité		26 569 928	32 060 419	42 643 335	53 652 867	66 374 129	79 609 246	94 529 185	107 827 705	119 265 829	131 228 118
Autres fonds cumulés		1 040 280	31 400 011	54 587 075	76 329 227	93 444 611	101 964 315	111 598 150	128 193 764	150 749 867	178 359 568
Subventions Etat		30 729 295	38 484 870	47 036 020	56 674 442	67 570 068	81 916 539	89 874 704	97 547 091	105 635 205	113 702 539
Charges/Ressources		60%	70%	75%	80%	85%	90%	91%	91%	91%	91%